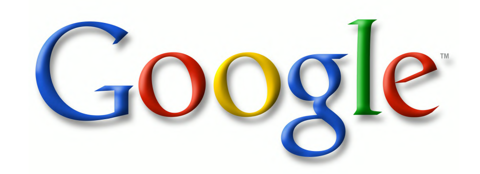
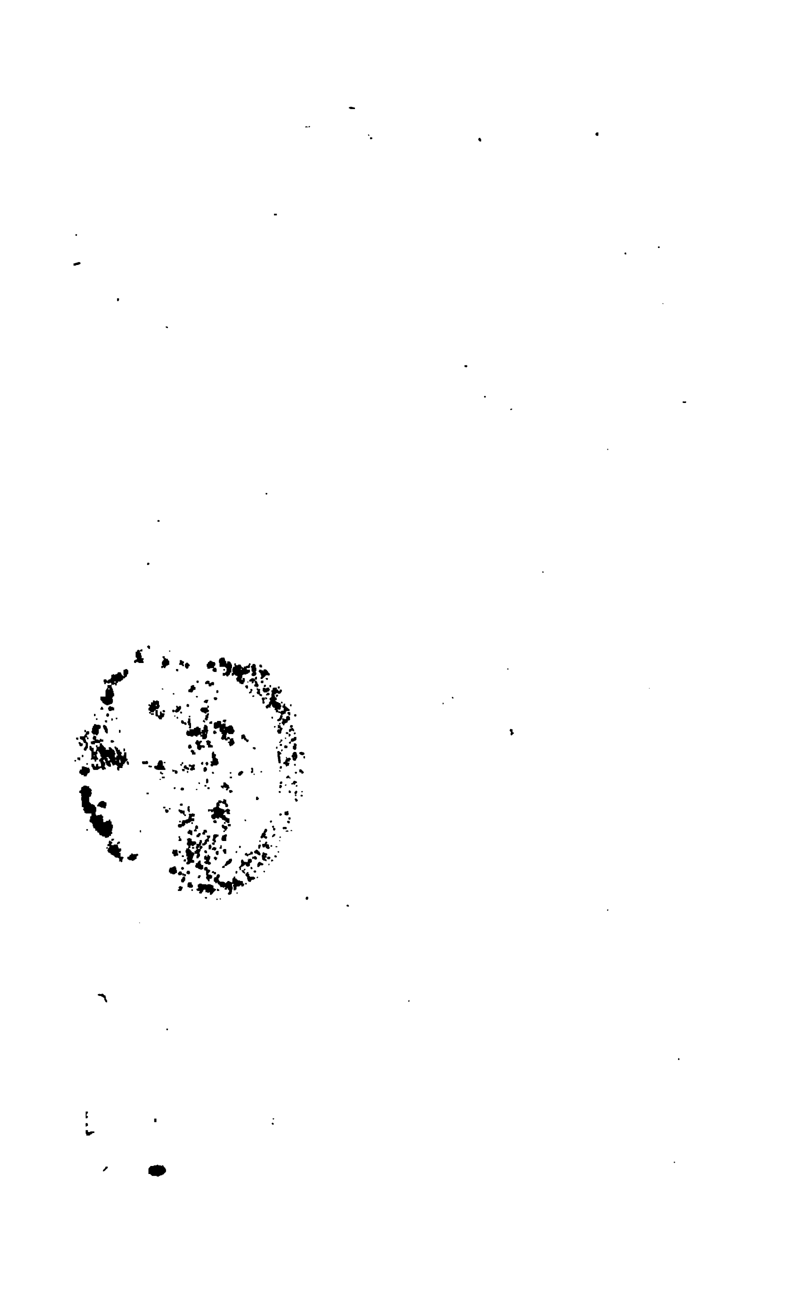










INSTRUCTION PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVESQUE DUC DE CAMBRAY,

Au Clergé & au Peuple de ſon Dioceſe,

EN FORME DE DIALOGUES.

DIVISÉE EN TROIS PARTIES.

TROISIÉME PARTIE.

Qui montre la nouveauté du ſyſtême de Janſenius, & les conſequences pernicieuſes de cette doctrine contre les bonnes mœurs.



A CAMBRAY,

Chez N. J. DOUILLIEZ, Imprimeur du Roy, & de Monſeigneur l'Archevêque. 1714.

Avec Privilege du Roy.



XV. LETTRE.

De *** à ***

Sur la nouveauté du ſyſtême de Janſenius qui n'a aucune apparence de tradition.



Onſieur Fremont revint hier céans, Monſieur, avec une grande eſperance de rendre ſa cauſe victorieuſe. Le point déciſif, me dit-il d'abord, eſt la poſſeſſion des Ecoles. Malgré l'inquiſition des Moliniſtes, nôtre ſyſtême triomphe dans les Cahiers des Profeſſeurs, dans les Theſes des Bacheliers, & dans les Sommes de Theologie. L'E-

glise le voit, comme vous voyez le Soleil, son approbation tout au moins tacite nous suffit. Pouvez-vous aller plus loin qu'elle, & condamner ce qu'elle ne condamne pas ? La doctrine de S. Paul a passé à S. Aug. & S. Aug. nous l'enseigne depuis 1300. ans dans son texte que l'Eglise adopte.

Voulez-vous, lui repliquai-je, que je vous démontre par une voye abregée la nouveauté de ce systême ?

J'en deffie, s'écria-t'il, tous les Molinistes.

Laissons les Molinistes, repris-je. Oseriez-vous recuser Jansenius?

Il a composé, me dit M. Fremont, une excellente tradition pour nôtre doctrine

Il a composé, repris-je, une fausse tradition pour prouver son heresie sur ce que l'exemption de contrainte est le genre de liberté qui suffit pour le merite & pour le

demerite. Ainsi sa tradition imaginaire est renversée par la condamnation de ce dogme heretique. Mais il n'a jamais osé entreprendre d'établir une tradition en faveur de son systême des deux délectations invincibles.

Nôtre systême, dit M. Fremont, est établi dans tous les siecles.

Vous en jugerez, repris-je, par le propre aveu de Jansenius. Aussitôt je lui lûs ces paroles. *S. Aug. est le premier qui a mis dans l'intelligence des Chrétiens le fondement de la grace de Jesus-Christ. Avant lui cette verité étoit enveloppée de si grandes tenebres, si cachée comme sous terre par tant de détours, & si embarrassée par tant d'embrouillemens inexplicables, que nous devons* TOUT A LUI SEUL, *s'il est vrai que nous pensions quelque chose de droit sur cet arbre de vie.* L. proœm. c. IXXX.

Il y avoit, dit M. Fremont, dans les quatre siécles qui ont précedé

S. Augustin une veritable tradition pour nôtre systéme. Mais comme elle étoit un peu obscure, ce Pere l'a débrouillée.

Quelle tradition, repris-je, pouvoit-il tirer de ces *enveloppes*, de ces *tenebres*, de ces *détours comme cachez sous terre*, de *tant d'embrouillemens inexplicables? Inextricabilibus laqueis?* Une tradition doit être claire, generale, uniforme, & décisive. Ici de vôtre propre aveu S. Aug. paroit *le premier* qui enseigne vôtre systême. Avant lui tout est *embrouillé, inexplicable, comme caché sous terre. Nous devons tout* A LUI SEUL. La tradition doit necessairement venir de tous, ou du moins de presque tous les Peres. Elle est fausse & insoûtenable, si elle est dûë à un *seul*. *Quod ab omnibus, quod ubique, quod semper.* Qui est-ce qui a jamais osé commencer une tradition par le quatriéme siécle? Il n'y a que Jansenius, qui ait

Vinc. Lirin.

été reduit à une ſi honteuſe date. *S. Aug. eſt le premier*, dit-il. Voilà S. Aug. qui de l'aveu de vôtre Maître, *eſt le premier des Peres*, qui ait enſeigné vôtre ſyſtême. Avant ce Pere ce que vous nommez *le fondement de la grace de J. C.* n'étoit point encore *dans l'intelligence des Chrétiens*. Or il eſt évident que ce qui n'étoit point *dans l'intelligence des Chrétiens* pendant ces quatre premiers ſiecles, n'avoit point alors une tradition conſtante. Donc vôtre ſyſtême n'avoit aucune tradition conſtante pendant ces quatre premiers ſiécles. C'eſt deshonorer S. Aug. que de dire qu'il a été *le premier* à enſeigner ce ſyſtême. S'il a été le premier, il a dit ce que les autres n'avoient pas dit avant lui. Il a dit ce qui étoit alors nouveau, & par conſequent faux. *Nova ſunt quæ dicitis &c.* C'eſt encore bien pis quand on n'a point de honte de dire que *nous devons* ce ſyſtême *à lui ſeul.* *Contra Jul. l.*

S. Auguſtin, me dit M. Fremont, a produit une tradition contre Pelage.

Oüi, repris-je, pour prouver le peché originel, la neceſſité de la grace interieure, & la prédeſtination. Auſſi n'eſt-il point *le premier*, qui ait enſeigné clairement ces dogmes de foi. Mais quant à vôtre ſyſtême des deux délectations invincibles, ce Pere n'a jamais dit le moindre mot pour l'autoriſer par une tradition. S'il l'avoit fait, Janſenius ſeroit inexcuſable d'avoir oſé dire que ce Pere *eſt le premier*, qui l'ait enſeigné. Mais venons au fait. Pouvez-vous produire un ſeul des Peres citez par S. Aug. qui ait enſeigné vôtre ſyſtême des deux délectations invincibles? Bien plus, montrez-en un ſeul, ſi vous le pouvez, avant S. Aug. qui ait établi ce ſyſtême tant vanté. Que ſi vous ne le pouvez pas, avoüez avec Janſenius, que *S. Aug. eſt le*

premier qui a commencé une tradition prétenduë en faveur de ce systême tout nouveau dans le cinquiéme siécle. Honteuse tradition qui est convaincuë de nouveauté par l'aveu même de ses Deffenseurs ! Une tradition doit embrasser *tous* les Peres, *tous les temps & tous les lieux*. Il faut la mener de siécle en siécle sans interruption depuis les Apôtres jusques à nous. Cette chaîne seroit sans force si on en rompoit le moindre chaînon. Par exemple que diroient les Protestants, si nous étions contraints de leur abandonner les quatre premier siécles sur la presence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, & si nous étions reduits à confesser que ce dogme n'étoit point *dans l'intelligence des Chrétiens* pendant tous les siécles, en sorte que *S. Aug. a été le premier*, qui l'ait enseigné ? N'auroit-on pas horreur d'un Theologien, qui donneroit un tel triom-

phe aux Proteſtants, en ne commençant ſa tradition ſur l'Euchariſtie que par S. Aug. au cinquiéme ſiécle ?

La tradition, diſoit M. Fremont, qui étoit obſcure avant S. Aug. eſt dévenuë claire par lui, & elle l'eſt depuis 1300. ans.

Cette tradition, repris-je, eſt viſiblement nulle avant S. Aug. Je ne veux point examiner ici, ſi S. Auguſtin, S.Proſper & S.Fulgence ont établi vôtre ſyſtême. C'eſt la queſtion diſputée entre nous. Mais aprés avoir vû les quatre ſiécles qui ont précedé S. Aug. & où toute tradition vous manque, voyons les treize ſiécles poſterieurs que vous alleguez d'un ton ſi victorieux. Ou produiſez des textes clairs & déciſifs tirez des témoins de la tradition en chaque ſiécle depuis S.Aug. juſqu'à nous, ou avoüez de bonne foi, que cettre prétenduë tradition, qui commence ſi tard par S. Aug. a

fini par lui, & que comme il *est le premier*, il est aussi le dernier, qui l'ait *mise dans l'intelligence des Chrétiens.* Cette tradition a été comme un avorton, qui meurt en naissant.

J'offre, disoit M. Fremont, de vous produire cent Auteurs de ces treize siécles, qui ont enseigné la grace efficace par elle-même.

Je ne dis rien, repris-je, contre cette espece de grace, qui est contestée dans les Ecoles entre les Congruistes & les Thomistes. Souvenez-vous que je me borne toûjours à rejetter vôtre systême des deux délectations invincibles. Ou montrez-le nettement en termes exprés de siécle en siécle dans les témoins de la tradition pendant ces treize siécles, ou renoncez à toute tradition.

Comme M. Fr. ne vouloit point entrer en preuve sur une tradition claire pour son systême pendant tant de siécles, je crûs devoir le

presser du côté de l'Eglise Grecque. Voici, lui dis-je, ce que vôtre Maître avouë pour toute l'Eglise d'Orient. *S. Augustin*, dit-il, *a decouvert les secrets* de la grace; *car pour les Grecs, Origenes fut autrefois parmi eux le chef de la doctrine sur la Theologie.* Vous engageriez-vous à suivre sur la grace la tradition d'une Eglise où *Origenes* est *le chef de la doctrine sur la Theologie?*

Non, dit brusquement M. Fr. Origenes est le veritable auteur du Pelagianisme, comme Jansenius l'a fort bien remarqué.

Esperez-vous, repris-je, de trouver une tradition nette & suivie en faveur de vôtre systême des deux délectations invincibles dans cette Eglise Orientale, qui tenoit sa *Theologie* de l'Auteur de l'heresie Pelagienne? Ecoutez encore Jansenius. *Aprés Origenes, vint S. Chrysostome. C'est de lui, comme de leur source commune, que*

L. proœm. c. v.

toûs les autres qui ont un nom connu, ont tiré tout ce qu'ils enseignent de bon sur l'Écriture. Croyez-vous que tous les autres Grecs ayent tiré *d'Origenes* & de S. Chrysostome vôtre systême des deux délectations invincibles ? Le voyez vous bien développé dans ces deux Auteurs ? Ceux qui les ont suivis, ont-ils pû y voir ce qui n'y est pas ? De plus oseriez-vous produire des textes de ces Grecs qui ont suivi Origenes & S. Chrysostome sur la grace ? En composerez-vous une tradition ? S. Chrysostome même ne vous paroit-il pas avoir pensé autrement que S. Aug. sur l'Ep. aux Romains ?

D'autres Grecs, disoit M. Fremont, ont pû contredire Origenes & S. Chrysostome.

N'avez-vous pas vû, repris-je, que selon Jansenius, *tous les autres* Grecs *qui ont un nom connu ont tiré* (de cette *source commune*) *tout ce*

qu'il enſeignent de bon ſur l'Ecriture? N'eſperez donc rien d'aucun Auteur Grec, *qui ait un nom connu.* Mais ne vous laſſez point d'écouter vôtre Maître. *Pour expliquer* (la grace,) dit Janſenius, *la plus part de leurs Diſciples* (d'Origenes & de S. Chryſoſtome) *ont été ſi malheureux, qu'il a fallu un grand travail de certains Auteurs, pour juſtifier ceux-ci* SUR LES ERREURS, OÙ ILS SONT TOMBEZ, AU MOINS QUANT AU LANGAGE. *Tout ce que les Grecs poſterieurs ont donné de ſolide & de loüable* (CE QUI EST TRES PEU DE CHOSE) *vient de la ſource de S. Aug. Quod perquam exiguum eſt.* Voilà la tradition de l'Egliſe Grecque depuis ces deux Peres, c'eſt à dire depuis 1300. ans, qui loin d'enſeigner vôtre ſyſtême, paroit à Janſenius Pelagienne, au moins pour les expreſſions, puiſque *la plûpart* de ces Auteurs ont été *malheureux* juſqu'à *tomber* dans les *er-*

veurs des Pelagiens, *au moins quant au langage*. Quelle tradition tirez-vous de ces Auteurs, qu'on a tant de peine à justifier, & dont le *langage* est Pelagien ?

Jansenius, dit M. Fremont, excepte quelques Grecs qui ont puisé dans *la source de S. Aug.*

Que ferez-vous d'eux, repris-je? En composerez-vous une tradition? Quelle force auront-ils, eux qui ont dit *si peu de chose? Quod perquam exiguum est*. Oseriez-vous les comparer *à la plûpart* des Grecs qui sont *tombez* dans *les erreurs* Pelagiennes, *au moins quant au langage*? Enfin où trouverez-vous un seul Grec, qui ait enseigné vôtre systême des deux délectations invincibles? Ainsi tout vous manque. Vous voilà abandonné de l'Orient & de l'Occident avant & depuis S. Aug. Que deviendrez-vous ?

Nous avons au moins, dit M. Fr. les siécles des Scholastiques,

où les Thomiſtes ſont pour nous.

Cherchez bien, repris-je. Vous ne trouverez aucun Thomiſte avant les temps malheureux de Janſenius, qui ait enſeigné ni favoriſé vôtre ſyſtême des deux délectations invincibles. Mettons donc à part les Thomiſtes qui vous deſavoüent, qui vous condamnent, qui ne ſe croyent Catholiques, qu'autant qu'ils s'éloignent de vous. Ne les appellez plus à vôtre ſecours. Où trouvez-vous une tradition dans l'Ecole pour vôtre ſyſtême?

..proœm. . xxx. Je vous réponds, me dit M. Fremont, ce que Janſenius a répondu. *L'ancienneté des opinions des Scholaſtiques, & la multitude de ceux qui les ſuivent, doivent-elles détourner l'Egliſe de les examiner & de les cenſurer, ſi elles ſe trouvent contraires à la doctrine plus ancienne de S. Auguſtin?*

Ne ſçavez-vous pas repris-je,

que la tradition ne consiste que dans *l'ancienneté*, & dans *la multitude* des Theologiens qui ont enseigné une doctrine d'une façon uniforme ?

S. Augustin, me dit-il, est plus ancien que tous ces Scholastiques.

C'est sur S. Augustin, repris-je, qu'on dispute. On vous soûtient qu'il est contre vous : on ajoûte qu'il ne peut point être pour vous, si vous n'avez aucune tradition. Or vous n'avez aucune tradition, ni avant ce Pere ni aprés lui. Donc il ne peut pas être pour vous. Ecoutez encore Jansenius, pour remarquer comment il rejette l'autorité de toutes les Ecoles. *Ils me répondront peut-être*, dit-il, *que les opinions des Scholastiques, qui paroissent ici réprouvées par S. Augustin, ont été familieres* PRESQUE DANS TOUTE L'EGLISE UNIVERSELLE DEPUIS ENVIRON 500. ANS, *& qu'il s'ensuit que l'Eglise presque toute en-* *Ibid.*

tiere est complice de ces erreurs. En effet le peuple Chrétien croit dans tout l'univers ce que les Curez & les Evêques lui enseignent. Or ceux-ci enseignent ce qu'ils ont appris par tradition dans les Ecoles ou des Docteurs, ou de leurs écrits. Donc s'ils ont enseigné pendant tant d'années la plûpart de ces opinions, qui sont réprouvées par S. Aug. L'EGLISE PRESQUE TOUTE ENTIERE A ESTÉ INFECTÉE DE CES ERREURS. Où prendrez-vous une tradition pour vôtre systême, si *les opinions des Scholastiques* opposées à celles que vous prétendez de tirer de S. Aug. *ont été familieres presque dans toute l'Eglise universelle depuis environ 500. ans?* Si *l'Eglise presque toute entiere* a été pendant tant de siécles *complice de ces erreurs*, & si elle en a été *infectée*, la tradition sera Pelagienne.

Jansenius ne parle ainsi, me dit M. Fremont, que pour le seul point de la notion de la liberté.

Nul-

Nullement, repris-je. Jansenius parle en general des *opinions des Scholastiques qui paroissent*, selon lui, *reprouvées par S. Augustin.* Il parle de plusieurs *erreurs.* Il parle *de la plûpart de ces opinions.* Ne dites donc plus qu'il ne fait cet aveu que sur un seul point. De plus ce point emporte tous les autres. *C'est*, dit Jansenius, *le point qui décide de toute la dispute. Ille quippe cardo est, in quo tota causâ vertitur.* Il assûre que la grace ne peut être comprise que par l'explication du libre arbitre. *Gratia, quæ sine libero arbitrio intelligi nequit.* En effet tous les Scholastiques qui enseignoient qu'il faut un libre arbitre dégagé de tout attrait plus fort que lui, ne pouvoient pas tolerer le systême de vos deux délectations invincibles, qui sont des liens & des attraits plus forts que nôtre volonté. Vous le voyez donc. Jansenius laisse entendre que *presque toute l'Eglise*

Præf. in l. VI. de gr. Chr.

universelle depuis environ 500. ans. a été *complice de ces erreurs* Pelagiennes.

Jansenius, me répondit M. Fremont, dit seulement *presque toute l'Eglise.*

En voilà, repris-je, beauçoup plus qu'il n'en faut, pour renverser vôtre tradition. Ce qu'on nomme tradition doit être uniforme dans tous les Auteurs, dans tous les temps & dans tous les Païs. Comment pourriez-vous imaginer une tradition contraire à ce qui auroit été enseigné & crû par l'Eglise *presque toute entiere?* Oseriez-vous l'entreprendre? Remarquez que la tradition ne se trouve jamais dans toute l'Eglise sans aucune exception pour les cas, de trouble, de division & dispute. Par exemple les Rebaptisants, les Ariens, & les Pelagiens avoient beaucoup d'Evêques pour eux. Que pouvoit-on leur opposer? Tout au plus *l'Eglise presque toute*

entiere. C'eſt pourquoi Vincent de Lerins aſſûre qu'il faut *ſuivre les ſentimens & les déciſions de tous ou de preſque tous les Paſteurs & Docteurs. Omnium, vel certe pene omnium.* Il ajoûte que quand *une partie* de l'Egliſe *ſe ſouleve* contre tout le reſte, & malgré le ſentiment *uniforme d'un nombre beaucoup plus grand de Catholiques, il faut préferer l'integrité du reſte du corps à la corruption d'une partie.* Nous ne voïons pendant ces 500. ans des Scholaſtiques aucune partie de l'Egliſe, qui ait réclamé contre ces opinions de l'Ecole. Mais ſuppoſé même ce qui eſt faux, ſçavoir qu'un certain nombre d'Evêques & de Theologiens euſſent proteſté, n'auroient-ils pas été d'abord accablez par l'autorité de *l'Egliſe preſque toute entiere*? La tradition n'eſt-elle pas claire comme le jour pour la doctrine qui étoit ſoûtenuë par *l'Egliſe preſque toute entiere*, pendant environ 500. ans?

Commen. 1. c. III.

Ibid. cap. XXXVIII.

On ne vous abandonne, me dit M. Fr. d'un ton dédaigneux, que les ſeuls Scholaſtiques pendant ces temps-là. On ne vous les abandonne pas même tous ſans exception.

L. proœm. c. XXIX. Liſez, repris-je, & rendez gloire à Dieu. *Quamvis refragantibus Scholaſticis* UNIVERSIS, dit Janſenius. *Malgré la contradiction* DE TOUS *les Scholaſtiques.* Vous le voyez. Il n'en excepte pas un ſeul. *Univerſis.* D'ailleurs les peuples ne pouvoient rien apprendre ſur la doctrine que par les inſtructions des Paſteurs. Les Paſteurs ne pouvoient leur enſeigner que ce qu'ils avoient appris, & ils ne pouvoient rien apprendre que dans les Ecoles. Pendant ces 500. ans vous ne trouverez point d'autres ſources d'études Theologiques en Occident, que les Ecoles. Les Scholaſtiques étoient alors les ſeuls témoins connus de la tradition. Si d'autres comme les Vaudois ont enſeigné, c'eſt furtive-

ment, & ſans approbation. *Le peuple Chrétien*, comme Janſenius l'avouë, *croyoit* donc *dans tout l'univers ce que les Curez & les Evêques lui enſeignoient*. Or les Curez & les Evêques ne pouvoient enſeigner que ce qu'ils apprenoient *par tradition dans les Ecoles ou des Docteurs ou de leurs écrits*. Toute la tradition étoit donc évidemment reduite pendant ces cinq ſiécles à la doctrine des Scholaſtiques. Quand même quelques Scholaſtiques auroient contredit tous les autres (fable incroyable que vous n'oſeriez ſoûtenir) il auroit ſans doute fallu *préferer preſque tous les Paſteurs & Docteurs* à ce nombre beaucoup moindre. *Vel certe pene omnium*. Voilà tout *le peuple Chrétien* inévitablement ſéduit par preſque tout le corps Paſtoral en faveur de l'impieté Pelagienne.

Janſenius, diſoit M. Fremont, a parlé improprement & avec exa-

geration, quand il a dit, (*malgré la contraction* DE TOUS *les Scholastiques.*) vous insistez inutilement sur cette expression un peu trop forte.

Je suis content, repris-je, dés que vous m'abandonnez la plûpart des Scholastiques, qui étoient les seuls Theologiens, & par consequent les seuls témoins de la tradition pendant ces siécles. Vous ne pourriez opposer qu'un tres-petit nombre à un tres-grand. C'est ce qui ne peut jamais faire une tradition *de presque toute l'Eglise*, puisque au contraire *presque toute l'Eglise* étoit visiblement alors contre vôtre systême. De plus vous ne sçauriez montrer en chacun de ces siécles un petit nombre de Scholastiques, qui ayent enseigné ce systême de Jansenius. Outre que vous n'oseriez entrer en preuve là-dessus, d'ailleurs je prends Jansenius lui-même pour témoin & pour juge de l'état où il a trouvé toutes les

Ecoles, quand il y est entré. Aussitôt je fis lire à M. Fr. ces textes de son Maître.

J'etois dans le plus violent étonnement de voir que ces mysteres de la grace... sont maintenant plongez dans de si épaisses tenebres, & CACHEZ SOUS TANT DE RUINES, en sorte qu'ils étoient INCONNUS A CES HOMMES INNOMBRABLES, *qui ont tant de pieté, de zele & de penetration d'esprit, lesquels disputent entr'eux avec tant d'ardeur sur la verité.* L. proœm. c. 11.

Les voilà, repris-je, ces Theologiens *innombrables* qui continuoient alors la tradition. Ces hommes si pieux, si zelez, & si penetrants étoient *plongez dans* de si *épaisses tenebres*, & les mysteres de la grace étoient *cachez sous tant de ruines.* Est-ce donc là une tradition ? Mais remarquez que tous ces Theologiens tant Thomistes que Congruistes, qui *disputoient*

entr'eux avec tant d'ardeur, étoient réünis en ce point, que vos prétendus *mysteres de la grace* leur étoient également *inconnus*. C'étoit cette ignorance universelle & ces *ruines* de la tradition, qui mettoient vôtre Maître *dans le plus violent étonnement*.

Jansenius, disoit M. Fremont, ne nomme point les Thomistes & les Congruistes. C'est vous qui voulez deviner ce qu'il ne dit pas.

De gr. Christi l. VIII. c. I. Ecoutez-le, repris-je. *Il ne sera pas hors de propos*, dit-il, *de toucher en peu de mots les diverses opinions sur la grace. Les Docteurs de ce têms qui disputent avec tant de vehemence sur la grace efficace sont partagez en deux opinions principales. Les uns la font consister dans une certaine motion, ou impulsion de Dieu qui détermine efficacement par elle-même la volonté à consentir. Les autres croyants que l'efficacité de cette operation renverse directement le libre*

arbitre, ont inventé une autre espece de grace, dont l'operation est par sa nature diametralement opposée à la premiere.... Les premiers donnent communement à leur grace le nom de prédetermination physique, & les seconds celui de grace congrue.... Il y a cette difference entr'eux que ceux qui soûtiennent la prédetermination physique sont dans un grand embarras, pour ne paroître point détruire le libre arbitre, & que les autres y sont de leur côté, pour ne détruire pas la verité de la grace Chrétienne. Les voilà les Thomistes & les Congruistes qui partageoient alors les Ecoles, & qui *disputoient entr'eux avec tant d'ardeur.* Les voilà ces Theologiens *innombrables* qui malgré *tant de pieté, de zele, & de penetration d'esprit*, étoient *plongez dans de si épaisses tenebres*, & pour qui *les mysteres de la grace .... étoient cachez sous tant de ruines.*

Jansenius, s'écria M. Fremont,

dit que ces deux opinions étoient les *principales*. Mais il se garde bien d'avouër qu'elles étoient les seules dans les Ecoles.

1. Repris-je, vous êtes dans l'impuissance de montrer que la vôtre eut alors le moindre vestige de possession. 2. Si les deux *principales opinions* qui partageoient les Ecoles étoient differentes de vôtre systême, en sorte que vôtre systême fut alors *inconnu & caché sous des ruines* à l'égard de ces Theologiens *innombrables*, ce systême inconnu & enseveli sous tant de ruines ne pouvoit avoir alors aucune tradition ni possession constante dans *presque toute l'Eglise universelle*. En voilà assez pour vous accabler.

Nous pouvons, disoit M. Fremont, nous joindre aux Thomistes pour trouver une tradition avec eux, quoique nous ne l'ayons pas, étants seuls.

Non, repris-je, vous ne pouvez

point le faire de bonne foi. Nous avons déja vû les differences essentielles qui sont entre leur systême & le vôtre. Commencez par abandonner le vôtre, si vous voulez embrasser le leur, pour vous enter sur la tige de cette Ecole, & pour entrer dans ses droits. Sinon avoüez la nouveauté honteuse de vôtre systême dans tout ce qu'il a de distingué de celui des Thomistes. En un mot vôtre systême des deux délectations invincibles, que vous vous flattez de trouver dans S. Aug. sort tout à coup de dessous terre du temps de Jansenius, sans que cet Auteur puisse dire de qui il l'a appris ni dans les Ecoles Catholiques, ni dans les Auteurs approuvez depuis 1300. ans.

Les Thomistes, s'écrioit M. Fr. ne doivent point nous rejetter.

Ils vous desavoüent, repris-je, & Jansenius lui-même ne veut point être un disciple de leur Ecole.

Si on demande, dit-il, *avec laquelle de ces deux opinions la veritable doctrine de S. Augustin sur le secours medicinal s'accorde, il faut répondre encore une fois, qu'il ne s'accorde* NI AVEC L'UNE NI AVEC L'AUTRE. *Dicendum est enim ex integro* CUM NEUTRA CONVENIRE. Il contredit les Thomistes & les Congruistes.

Il est vrai, disoit M. Fremont, que nôtre systême & celui des Thomistes sont un peu differents. Mais....

La difference est essentielle, lui repliquai-je, puisque selon vôtre Maître, la prémotion des Thomistes n'est point une *grace medicinale de J. C.* d'où il s'ensuit qu'elle ne peut être qu'une grace Pelagienne du Créateur. Il y a, dit Jansenius, *diverses differences entre le secours medicinal de Dieu & la prédetermination physique.... Cette prédetermination ne vient que de la Philosophie... Elle est comme un certain concours*

De gr. Christi l. VIII. c. IX.

general de Dieu dans l'ordre surnaturel. Le secours DE J.C. N'EST NULLEMENT DE MESME. NULLO PACTO... *Elle est établie à cause de l'indifferencenaturelle de la volonté. Le secours de Jesus-Christ* N'EST NULLEMENT DE MESME. NEUTIQUAM.... *Elle renverse par les fondemens le principe de la grace medicinale de J. C.... Ce ne seroit rien, si S. Aug. auquel le nom de prédetermination est inconnu avoit admis le fonds de la chose.... Mais il y a une difference qui n'est pas mediocre dans les choses mêmes* entre la délectation & la prédetermination... De plus coupons court. Ou montrez vôtre systême des deux délectations invincibles dans les Scholastiques *innombrables* de ces 500. ans, ou avoüez de bonne foi, comme Jansenius, que ces *mysteres de la grace* leur étoient *inconnus* & demeuroient *cachez sous tant de ruines* à leur égard. Montreznous si vous le pouvez à Paris.

avant les temps de l'Abbé S. Cyran & de Jansenius, à Louvain avant Baïus, à Cologne, dans toute l'Allemagne, dans toute l'Italie, dans toute l'Espagne, dans toutes les autres Nations Catholiques, quelques Theologiens approuvez, qui pendant 500. ans ayent empêché la préscription en faveur de ce systême tant vanté. Vous ne pouvez ni le faire, ni avouër humblement vôtre impuissance. Oserez-vous toûjours parler si hautement de vôtre tradition, sans pouvoir nommer jamais aucun des témoins qui l'ont continuée pendant ces siécles ?

A toute extremité, me dit M. Fremont, je vous répondrai ce que Jansenius répond. Alors il lût ces paroles. *Dieu a promis pour cette vie à son Eglise la croyance pure des mysteres, mais non leur intelligence...... C'est ce qui est arrivé sur la plûpart des points de doctrine, où les Scolasti-*

L. proœm. c. XXIX.

ques ont contredit S. Aug. Car &
eux & l'Eglise entiere ont professé la
pure foi DANS LEURS CANONS, DANS
LEURS PRIERES, ET DANS L'ORAISON DOMINICALE *même, qu'on recite chaque jour. Tout ce que S. Aug. a enseigné sur la grace & sur la prédestination se trouve dans ces* MONUMENS. *Mais comme les hommes ne font point d'attention à ces monumens, ou ne les conçoivent pas, il arrive de là qu'ils se partagent en diverses opinions, par lesquelles* ILS DETRUISENT, *sans y prendre garde, la foi Catholique qu'ils professent. Mais comme on dit d'ordinaire, pour l'administration des Sacremens, que la volonté generale de faire ce que J. C. a institué, ou que l'Eglise fait, corrige secrettement les opinions de ceux qui ont une doctrine fausse & même heretique sur la forme des Sacremens, de même la foi immobile, par laquelle les hommes croyent que ce qui est contenu dans les Canons ou*

dans la Priere qu'on fait à Dieu est veritable, corrige les fausses opinions, &c.

Toutes les sectes les plus monstrueuses, lui repliquai-je, sont bien obligées à Jansenius & à vôtre parti. Voilà la tolerance établie en leur faveur, pourvû que l'on conserve les anciens *monumens*, tels que les *Canons, les Prieres & l'Oraison Dominicale*. Je veux bien par surabondance y ajoûter le Symbole des Apôtres & le Decalogue. Les Tolerants ne m'en dediront pas. Chacun prononcera du bout des lévres ces paroles. Chacun aura l'intention de croire ce qu'elles signifient. Eh quel est le Chrétien en aucune secte, fut-il même Socinien, qui refuse de croire ce qui est contenu dans le Decalogue, dans l'Oraison Dominicale, dans le Symbole, & même dans les anciens Canons, pourvû qu'il lui soit permis de les expliquer à sa mode dans un

sens radouci? A cette condition toutes les sectes seront en paix avec nous. L'Arien dira qu'il croit de J. C. ce qu'il lui semble en trouver dans le Symbole. Le Calviniste dira qu'il croit de la presence de J. C. au Sacrement ce qu'il lui paroit en trouver dans le texte des Ecritures, & dans les anciens *monumens*. Chacun aura l'intention de croire ce qui a été toûjours crû par l'Eglise universelle. Chacun sauvera sa foi par *les monumens* ausquels il *ne fera point d'attention*, & qu'il *ne concevra point*. Chacun *détruira*; *sans y prendre garde la foi Catholique qu'il professera*. *La volonté generale* de croire ce qui est dans ces *monumens* purifiera toutes les plus monstrueuses erreurs. Cette *volonté generale corrigera secrettement* ... *une doctrine fausse & même heretique*. La foi de l'Eglise se conservera dans ces simples formules, quoiqu'on en *détruise sans y prendre garde* toute la

doctrine. Les Sociniens demanderont à être tolerez, quoiqu'ils soûtiennent que J. C. n'est qu'un simple homme nommé Dieu improprement à cause de la sagesse divine dont il étoit éclairé. Ils diront que les trois Personnes de la Trinité ne sont que trois noms. Ils ajoûteront que le peché originel se reduit au mauvais exemple qu'Adam nous a donné, & que la grace n'est que la raison que Dieu nous communique. Tous les prétendus Chrétiens de toutes les sectes n'auront qu'à s'embrasser, qu'à être bons amis, qu'à communier ensemble, pourvû qu'ils conservent les anciens *monumens*, qu'ils les recitent du bout des lévres, & qu'ils ayent tous *la volonté generale* de croire ce qui est contenu dans ces textes. Cette volonté generale *corrige secrettement* toute *doctrine fausse & même heretique* contre la Trinité, contre l'Incarnation, con-

tre le peché originel, & contre la grace. Ce principe si pacifique étant posé, je m'étonne de ce que vous ne tolerez point benignement les Molinistes. Pourquoi êtes-vous si acres contr'eux seuls ? Sont-ils plus intolerables que les Sociniens ? Ne gardent-ils pas les anciens *monumens*, avec lesquels tout est purifié ? Voilà les Scholastiques qui pendant environ 500. ans *ont contredit S. Aug.* sur la grace, de l'aveu de Jansenius. Ces Scholastiques Pelagiens étoient pendant ces siécles les seuls témoins de la tradition. Mais qu'importe ! Ils avoient dans leurs mains ces *monumens*, ausquels ils *ne faisoient point d'attention ou qu'ils ne concevoient pas.* Ils *détruisoient* même, *sans y prendre garde la foi Catholique*, qui n'étoit plus que dans la lettre morte de ces textes. Ils alloient jusqu'à combattre positivement cette foi par *une doctrine fausse & même heretique*,

c'eſt à dire par l'impieté Pelagienne. Qui ne croiroit que tout étoit perdu ? Mais raſſurez-vous. *La volonté generale* de ſuivre ces textes purifioit tout, & c'eſt cette même volonté, qui peut encore ſauver auſſi la pure foi dans les Sociniens. O la merveilleuſe vertu de ces textes ! ô le rare expedient pour ſauver la ſaine doctrine ſans que perſonne l'enſeigne ni la croye pendant 500. ans !

Pouvez-vous me nier, diſoit M. Fremont, que *Dieu a promis pour cette vie à ſon Egliſe la croyance pure des myſteres, mais non leur intelligence ?*

Dieu, repris-je, ſe contente pour les peuples les plus ignorants d'une *croyance* imparfaite, qui demande quelque connoiſſance au moins confuſe des principaux myſteres. Autrement ils ne croiroient pas. Ils ne feroient que prononcer aveuglement du bout des lévres,

le ſymbole, comme s'ils prononçoient des paroles de l'Alcoran ou de la Religion Chinoiſe. De plus Dieu a promis au corps des Paſteurs *l'intelligence* des myſteres, au moins juſqu'au degré neceſſaire pour les fixer, pour les diſtinguer des erreurs que les Heretiques tâchent de ſubſtituer en leur place, & pour les démêler des vaines ſubtilités des Novateurs. C'eſt ainſi par exemple que le Concile de Nicée avoit aſſez *l'intelligence* de la divinité du Verbe, pour rejetter tres-nettement & avec préciſion tout ce que les Ariens inſinuoient pour donner le change. C'eſt encore ainſi que l'Egliſe a eu une intelligence aſſez diſtincte de la preſence réelle pour rejetter tous les termes captieux par leſquels Calvin la détruiſoit, en paroiſſant l'admettre. Si le corps des Paſteurs n'avoit aucune *intelligence* des dogmes, ſur leſquels ils décident, &

qu'ils enſeignent, la tradition ne ſeroit qu'une aveugle tranſmiſſion d'un je ne ſçai quoi caché dans les anciens *monumens*. Les peuples & les Paſteurs mêmes ne croiroient rien de diſtinct. Ils ne feroient que reciter ce je ne ſçai quoi du bout des lévres par une ſuperſtition inſenſée. La Religion ſeroit le comble de l'abſurdité. Qui eſt-ce donc, qui ne ſera pas ſaiſi d'horreur à la vûë de ces paroles de Janſenius que nous venons de lire ? Voilà ce qu'il a été contraint de ſoûtenir pour ſauver ſon ſyſtême. 1. Le ſyſtême de Janſenius ne trouve aucun appui dans les quatre ſiécles qui ont précedé S. Aug. *Avant lui* ce ſyſtême étoit *enveloppé de tant de tenebres, & ſi caché comme ſous terre.* 2. Toute l'Egliſe Grecque inſtruite par *Origenes* & par *Saint Chryſoſtome* enſeigne à peine quelque choſe *de ſolide & de louable. C'eſt tres-peu de choſe. Ils ont*

été si malheureux ces témoins de la tradition dans l'Orient, *qu'il a fallu un grand travail pour les justifier sur les erreurs, où ils sont tombez au moins quant au langage.* 3. A l'égard de l'Eglise Latine, vous alleguez S. Aug. S. Prosper, S. Fulgence. Mais c'est cette autorité même qu'on vous conteste. Que trouvez-vous pendant 600. ans depuis ces trois Peres, jusqu'au Maître des Sentences & aux Scholastiques! Vous n'oseriez entreprendre de nous faire *pour ces siécles* le tissu d'une serieuse tradition, où nous trouvions vos deux délectations invincibles clairement marquées. 4. Les 500. ans des Scholastiques nous sont abandonnez par Jansenius, *malgré*, dit-il, *tous les Scholastiques. Quamvis refragantibus Scholasticis universis.* Il n'a aucune ressource pour ces cinq siécles, que les *monumens*, qui étoient sans cesse contredits.

Il n'a pour lui que *la volonté generale qui étoit dans les peuples* de croire tout ce qu'ils ne croyoient nullement, & qu'ils *détruisoient* par *une doctrine heretique*. Où en sommes-nous, & ne devroit-on pas déchirer ses habits, ou du moins boucher ses oreilles, quand on entend de tels blasphemes dans la maison de Dieu? Voila une doctrine inconnuë pendant quatre siécles avant S. Aug. Il n'en reste aucune trace aprés ce Pere pendant six cens ans dans l'Eglise Latine. La Grecque l'a sans cesse combattuë, *au moins quant au langage*, & enfin cette doctrine est inouïe pendant les cinq siécles des Scholastiques. *Scholasticis universis.* Peut-on avoir le cœur catholique & tolerer un systême si dépourvû de toute apparence de tradition?

Supposons, dit M. Fremont, que nôtre systême n'étoit point avant Jansenius, l'une des *deux*

principales opinions qui partageoint les Ecoles. Au moins ce systême pouvoit être alors une troisiéme opinion moins principale que les deux premieres. En voila assez pour nous autoriser.

C'est à vous, lui repliquai-je, à prouver que cette troisiéme opinion étoit aussi en possession des Ecoles avec les deux principales. Or vous n'en sçauriez montrer la moindre trace. D'ailleurs Jansenius qui ne pouvoit pas ignorer son propre fait, c'est à dire l'état où il venoit de trouver les Ecoles en y entrant, avouë qu'elles étoient toutes contre son systême. *Quamvis refragantibus Scholasticis universis.* Enfin voulez-vous faire attention à une circonstance bien importante. Jettez les yeux sur Calvin qui contredit l'Eglise, & qui cherche dans tous les coins de la terre quelqu'un qui autorise son erreur. Qu'enseigne-t'il? Il soûtient vôtre systême des

deux délectations invincibles. Je l'ai démontré. *Impressio*, dit-il, *delectationis affectu*, quand il parle de la bonne volonté. *Delectatione & proprio appetitu movetur*, dit-il, quand il parle de la volonté corrompuë. S'il eut trouvé au dedans de l'Eglise Catholique une seule Ecole qui eut enseigné ce systême, il n'auroit pas manqué de la montrer au doigt à tous ses adversaires. Il auroit sans doute parlé ainsi. (De quel front osez-vous me traiter de novateur pour une opinion que vous approuvez comme tres-pure au milieu de vous ? Quoi donc ce qui est sans tâche dans vos Ecoles, peut-il être contre la foi dans la mienne?) Ces paroles auroient confondu tous les Catholiques. Calvin, loin de faire ce raisonnement si naturel, & si démonstratif, suppose sans cesse au contraire que tous les *Papistes*, & tous les *Sorbonistes* sont déclarez contre son systême. Et en effet

l ne paroit au temps de Calvin au-un Theologien Catholique qui ne ejette ce systême avec horreur. ..es Thomistes ont eu la gloire l'être les premiers à le combattre vec un zele ardent. Voilà donc oûtes les Ecoles Catholiques réü-iies contre vôtre systême long-temps avant Jansenius Faut-il s'é-onner s'il avoüe un fait qui se rouve d'ailleurs si évidemment prouvé ? Aussi voyons-nous que Calvin, loin d'alleguer une tradi-ion & une actuelle possession des Ecoles en sa faveur, avoüe au con-traire précisement comme Janse-nius l'a avoüé aprés lui, que leur commun systême sur la liberté & sur la grace qu'ils attribuent tous deux également à S. Aug. a été abandonné de l'Eglise environ depuis *les temps du Maitre des Sen-tences.*

Jansenius, disoit M. Fr. a bien prouvé que le grand credit des

Molinistes lui attireroit des cont dictions. Mais il n'a point com que les Thomistes le desavoi roient lâchement.

Je croirai là-dessus Jansen même, lui repliquai-je. *Ces pr cipes*, dit cet Auteur, *que nous nons d'établir selon S. Aug. sur grace qui fait aimer Dieu sur le li arbitre, & sur le pouvoir de fair bien .... paroîtront peut-être* FO NOUVEAUX *à ceux qui ont été no ris dans la Philosophie d'Arist Valde nova*. Voilà le systême Jansenius que Jansenius mê s'attend de voir combattu. Il prépare au scandale de la nouve té. Il compte sur le soulevem des Ecoles, & il ne se trompe C'est précisement ce qui est arri

De gr. Christi l. IV. c. IX.

Il ne parle point de toutes Ecoles, se récria M. Fr. Mais lement des Philosophes discip d'Aristote.

Avez-vous oublié, repris-

qu'au temps où Jansenius est venu au monde, nulle Ecole de Theologie n'étoit nourrie dans aucune Philosophie differente de celle d'Aristote? Les Thomistes & les Congruistes y étoient également nourris. Les Thomistes mêmes ont toûjours été aprés S. Thomas les plus attachez à cette Philosophie. De là vient que Jansenius se plaint de ce que leur prémotion est *venuë d'une speculation de Philosophie*, & de ce que les Thomistes sont *plutôt Disciples d'Aristote que de S. Aug.* Les voilà ces Theologiens ausquels le systême des deux délectations invincibles devoit paroître *fort nouveau. Valdè nova.* Il s'agit sur tout des Thomistes. En effet ils ignoroient profondement & la notion que Jansenius donne du libre arbitre, & le pouvoir invincible de la délectation que cet Auteur represente comme le *seul ressort qui remuë le cœur* de l'homme.

Jansenius, dit M. Fremont, n
parle en cet endroit qu'en genera
sans dire que c'est le systême d
deux délectations, qui paroît
nouveau.

Il parle ainsi, repris-je, sur
De gr. Christi l. IV. c. II. total de son systême tant pour
grace qui fait aimer Dieu, & qui es
selon lui, la délectation invincibl
que pour *le libre arbitre &c.* To
y est compris. Mais écoutez-le e
un autre endroit. C'est celui, c
il explique expressément, en qu
consiste la grace. *On peut démon
trer*, ... dit-il, *que la suavité
délectation répanduë du ciel est sel
S. Aug. cette veritable grace, dont
dispute tant parmi les Scholastique*
N'est-ce pas là nôtre question?

J'en conviens, dit M. Fr. L
voilà elle-même.

Et bien, repris-je. Lisez ces mot
*Mais comme l'esprit des hommes q
est plein du préjugé des vieilles opinio
ne cede pas facilement à une veri*

QU'IL N'A POINT CRÛ *qu'on pût soûtenir &c. Quia tamen ad* INOPINATAM *veritatem animus inveteratarum sententiarum præjudiciis gravidus non facile cedit &c.* D'un côté voilà les Scholastiques, dont il parle, & il les dépeint comme *remplis du préjugé des opinions*, qui étoient déja *vieilles* dans les Ecoles. Il compte qu'ils vont faire un grand bruit contre son systême, dés qu'il paroîtra. D'un autre côté il parle d'une *verité*, qui commence à paroître quand on y pense le moins, que personne n'attendoit, qu'on ne pouvoit prévoir, qu'on n'auroit jamais crû entendre soûtenir, tant elle étoit inouïe dans le monde. *Ad inopinatam &c.* Auroit-on osé parler ainsi de l'opinion des Thomistes, ou de celle des Congruistes? Auroit-on pû dire avec quelque pudeur, que l'une ou l'autre de ces deux opinions étoit inconnuë, inouïe, & venuë tout

à coup dans les Ecoles, sans que personne eut pû le prévoir? *Ad inopinatam.* Croyez-vous qu'un Thomiste eut voulu avouër alors au desavantage de sa prémotion qu'elle étoit inouïe & inconnuë? Croyez-vous qu'un Congruïste eut voulu l'avouër de sa grace congruë? Non sans doute ils n'avoient garde de faire ce faux aveu qui auroit deshonoré leur doctrine. Il étoit trop notoire que ces deux opinions, loin d'être inouïes, & inconnuës, étoient au contraire actuellement enseignées dans les Ecoles. Ainsi supposé que le systême des deux délectations invincibles eut été enseigné de même dans les Ecoles Catholiques, Jansenius auroit-il avoüé qu'elle étoit au nombre de ces nouveautés inouïes, qui surprennent le monde entier, parce que personne ne pouvoit prévoir qu'il en seroit parlé. *Ad inopinatam &c.* N'est-il pas

clair comme le jour que Janſenius, qui eſt ſi jaloux des moindres avantages n'auroit pas manqué de confondre tous ceux qui auroient dit que ſa doctrine étoit nouvelle ? Il auroit montré au doigt les Ecoles, dont il auroit vû que cette doctrine étoit en paiſible poſſeſſion. Quel triomphe pour lui ! A-t'il oſé dire un ſeul mot pour s'en vanter ? N'a-t'il pas été reduit à avouër la nouveauté qu'il porte pour ainſi dire ſur le front. *Valde nova &c. Ad inopinatam &c.*

C'eſt un aveu exageré, dit M. Fremont, que Janſenius a fait dans l'excez de ſa douleur ſur l'ignorance & ſur l'entêtement de la plûpart des Scholaſtiques, qui ne liſoient point S. Aug.

On exagere volontiers en faveur de ſa cauſe, repris-je, mais on ſe garde bien d'exagerer pour la deshonorer ſans reſſource, & pour tourner contre ſoi toute la tradi-

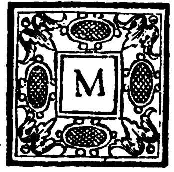
tion. De plus je veux bien renoncer à l'aveu décisif & formel de Jansenius sur son propre fait. Niez-le si vous le pouvez. Mais au moins prouvez que le systême de Jansenius étoit en possession des Eloles, quand Jansenius y est entré, quoique cet Auteur atteste le contraire.

A ces mots M. Fr. fut pressé de sortir pour le procés d'un de ses amis. Nous le verrons Mardi. Je suis &c.



XVI. LETTRE.

Continuation sur la nouveauté du systême de Jansenius.



Onsieur Fr. étant entré hier dans mon cabinet, me parla ainsi. Ne voyez-vous pas que l'Eglise en adoptant le systême de S. Aug. depuis 1300. ans, a fixé la tradition de tous les siécles dans ce systême si solemnellement adopté? L'Eglise qui connoit mieux que personne sa propre tradition, nous répond de son propre fait, sçavoir qu'elle a toûjours enseigné ce systême avant & aprés le temps de ce Pere: C'est dans le sens de ce systême qu'elle

explique ce qu'il y a d'obſcur dans les quatre premiers ſiécles. C'eſt en ce ſens qu'elle explique les Peres Grecs, dont le langage eſt impropre. C'eſt dans ce ſens qu'elle fixe tous les Auteurs Latins depuis le cinquiéme ſiécle juſqu'au Maître des Sentences. C'eſt à ce ſens qu'elle reduit tous les Scholaſtiques qui ont enſeigné depuis environ 500. ans ! Qu'avez-vous à dire contre l'Egliſe ? Prétendez-vous ſçavoir mieux qu'elle ſon propre fait, ſçavoir ce qu'elle a enſeigné? Elle répond de tous les ſiécles. Elle décide qu'elle y a toûjours ſuivi le ſyſtême de S. Aug. N'eſperez donc pas de détruire l'autorité de ce Pere, en lui oppoſant celle de la tradition. L'Egliſe eſt contre vous. Elle vous crie qu'il faut juger, non du ſyſtême de S. Aug. par une prétenduë tradition, mais au contraire de la tradition, par le ſyſtême évident de S. Aug.

A Dieu ne plaiſe, repliquai-je, que je veuille affoiblir l'autorité de ce Pere. Perſonne ne l'admire plus que je le fais. Peu s'en faut que je ne m'écrie dans un tranſport de zele & d'admiration pour ce vaſte & ſublime genie comme Voluſien. *On ſupporte en quelque façon, ſans que la Religion en ſouffre, quelque défaut de ſcience dans les autres Evêques. Mais quand on vient à l'Evêque Aug. tout ce qu'il lui arriveroit d'ignorer, manqueroit à la Loi.* Je ſoûtiens neanmoins que ce Pere ne peut point décider lui ſeul, & fixer la tradition de tous les ſiécles. Pour le démontrer, je n'ai qu'à vous faire ſouvenir de la nature de la tradition. C'eſt une inſtruction que le corps des Paſteurs a donné en chaque temps à toutes les Egliſes, pour perpetuer une doctrine. C'eſt ainſi par exemple que le corps des Paſteurs a enſeigné en chaque *ſiécle*, en chaque année,

Ep 135. int. Aug.

en chaque jour, depuis les Apôtr
jusqu'à nous, sans aucune inte
ruption, la Divinité de J. C. Q
diriez-vous si les Deffenseurs
cette Divinité étoient reduits
avouër aux Sociniens, que les qu
tre premiers siécles n'ont sur
dogme que de *grandes tenebres*, q
des *enveloppes*, qu'une *doctri*
comme cachée sous terre par tant
détours, que des *embrouillemens*
explicables, *inextricabilibus laqu*
en sorte qu'un tel Auteur du c
quiéme siécle *est le premier qu*
mis ce dogme *dans l'intelligence*
Chrétiens, ... & *que nous dev*
TOUT A LUI SEUL, *s'il est vrai*
nous pensions quelque chose de d
sur cet arbre de vie? Que diri
vous, si les Deffenseurs de la D
vinité de J. C. étoient reduits
confesser, que *la plûpart des Gr*
ont été si malheureux qu'il a fallu
grand travail pour les justifier sur
erreurs du Socinianisme, *où ils s*

bez au moins quant au langage ?
:e diriez-vous ſi les Deffenſeurs
a Divinité de J.C. étoient dans
ɪpuiſſance de montrer une tra-
on claire & préciſe en faveur
:e dogme, depuis le cinquiéme
:le juſqu'au temps du Maître
. Sentences, comme vous êtes
ıs l'impuiſſance de produire une
:e d'Auteurs clairs & déciſifs en
eur de vôtre ſyſtême des deux
ectations invincibles pour tant
ſiécles dans l'Egliſe Latine mê-
: ? Enfin que diriez-vous ſi les
ffenſeurs de la Divinité de J.C.
ıient contraints d'abandonner
Sociniens toutes les Ecoles de-
is environ 500. ans, & de ſoû-
ıir que la tradition de l'Egliſe ſur
Divinité de J. C. ſe conſervoit
ndant ces ſiécles par les textes
prieres &c. qu'on recitoit *ſans*
faire attention, en ſorte que les
ırétiens *détruiſoient*, *ſans y pren-*
: garde la foi Catholique qu'ils pro-

fessoient sur la nature du Fils de Dieu par la recitation de ces formules, & par *la volonté generale* de croire ce que ces *monumens* expriment ? Ne faut-il pas reconnoître de bonne foi, que si les Défenseurs de Jesus-Christ étoient dans la necessité de faire un si horrible aveu, l'impieté Socinienne triompheroit. Toute tradition seroit abandonnée, & les fondemens du Christianisme seroient renversez sans ressource. Vous diriez en vain que l'Eglise répond suffisamment de sa propre tradition, & qu'elle déclare qu'elle a enseigné dans tous les siécles qu'il faut adorer J. C. Les Sociniens ne manqueroient pas de parler ainsi. (Si *tous ou du moins presque tous* vos Pasteurs & Docteurs avoient enseigné cette doctrine, on la trouveroit de siécle en siécle dans tous leurs écrits. On en verroit les traçes par tout. Qu'y a-t'il de plus

opposé à ce qui a été enseigné *en tout lieux, en tout temps, & par tous* les Pasteurs (*quod ubique, quod ab omnibus, quod semper,*) qu'une doctrine qui de vôtre propre aveu est *comme cachée sous terre* & dans des *embrouillements inexplicables* pendant les quatre premiers siécles, qui est combattuë par *la plûpart des Grecs au moins quant au langage,* que vous êtes dans l'impuissance de prouver par les Latins mêmes depuis le cinquiéme siécle jusqu'au douziéme, & qui se trouve encore universellement rejettée par *tous les Scholastiques* seuls témoins de la tradition pendant les cinq derniers siécles, *quamvis refragantibus Scholasticis universis?* Comment osez-vous faire dire à l'Eglise qu'elle répond de la tradition de tous les siécles en faveur de vôtre systême, vous qui êtes reduits à confesser avec Jansenius, que l'Eglise est dans la honteuse impuissance de

produire aucune ſuite de tradition pour ce ſyſtême ni dans les quatre premiers ſiecles, ni chez les Grecs en aucun temps, ni chez les Latins depuis les temps de S. Auguſtin juſqu'au douziéme ſiécle, ni dans les 500. ans où les Scholaſtiques ont été les ſeuls à continuer la tradition.

L'Egliſe, s'écria M. Fremont avec une eſpece d'enthouſiaſme, ne connoit aucun autre Docteur, aucun autre témoin de ſa tradition que le ſeul S. Aug. En cet endroit il leva les yeux & les mains au ciel, en liſant ces paroles de ſon Maître. *S. Aug. a été au-deſſus de tout le reſte de l'Egliſe. Toti Eccleſiæ præſtitit.* L'Egliſe *a puiſé ſa doctrine* ſur la grace, *non dans tous les Peres & Docteurs qu'elle a coûtume de conſulter touchant les autres controverſes, mais dans le ſeul & unique Auguſtin. Sed uno ſolo hauſerit Auguſtino.*

proœm. XIII.

Vous faites fort bien, repris-je, de reduire tout au seul S. Augustin; car si on vous obligeoit à trouver en faveur du systême des deux délectations invincibles d'autres témoins de tradition en chaque siécle, vous seriez d'abord poussé à bout. Mais voilà une methode singuliere & inouïe. Elle est inconnuë pour tout autre dogme. Cette methode est bien abregée. Au lieu de *tous ou de presque tous*, on ne veut entendre qu'un seul & unique témoin. *Sed uno solo hauserit Augustino.* Pour rendre cet unique témoin croyable contre tous les siécles & toutes les nations, on l'éleve au-dessus de l'Eglise entiere. *Toti Ecclesiæ præstitit.*

C'est l'Eglise elle-même, crioit M. Fremont, qui donne cette autorité à S. Aug.

L'Eglise, repris-je, ne donne point à ce Pere une autorité au-dessus de la sienne, & indépendan-

te de sa tradition. L'autorité que l'Eglise donne au texte de ce Pere, ne peut être que subordonnée à la sienne. Si l'Eglise ne souffre jamais qu'on allegue l'autorité du texte sacré, que dans le sens précis qu'elle lui donne, & si elle ne permet aucune interprétation de ce texte selon la prétenduë évidence que chaque particulier peut croire y trouver, à combien plus forte raison anathematisera-t'elle tous ceux qui auront la temerité d'opposer à la tradition generale le texte de S. Aug. qui est tres-inferieur au texte sacré ? Luther & Calvin ont prétendu comme Jansenius que le texte de S. Aug. est clair & décisif pour leur délectation invincible. Ils ont prétendu comme Jansenius qu'il n'est point question de tradition, quand S. Aug. décide. *Sed uno solo hauserit Augustino.* Ils ont élevé comme Jansenius S. Aug. *au-dessus de l'Eglise entiere. Toti*

Ecclesiæ præstitit. L'Eglise méprise & foudroye ces frivoles & temeraires raisonnemens. Elle ne souffre point qu'on lui fasse la loi par l'approbation qu'elle a donnée à un texte soumis à son jugement.

Voulez-vous, me dit M. Fr. avec aigreur & mépris, que l'Eglise retracte l'approbation qu'elle a donnée depuis 1300. ans à S. Aug.

Nullement, repris-je. Mais puisque vous m'interrogez, souffrez que je vous interroge à mon tour. Croyez-vous que l'Eglise soit faillible ou infaillible pour discerner le vrai systême de S. Aug. en approuvant son texte?

En peut-on douter, me dit-il? L'Eglise est faillible sur tous les textes qui sont differents de celui de l'Ecriture. C'est ce que nous soûtenons depuis tant d'années. Il est vrai que l'Eglise auroit pû se tromper, en approuvant le texte de S. Aug. comme elle s'est trom-

pée, en condamnant celui de Jansenius, qui n'est pas moins pur, & qui lui est entierement conforme. Mais elle ne s'est pas trompée sur celui du S. Docteur, qui est clair comme le jour.

Supposons, repris-je, que l'Eglise ait approuvé le texte de S. Aug. en croyant n'y voir que la grace congruë, & pensant que le systême des deux délectations invincibles n'y est point exprimé. En ce cas le jugement faillible & même tres-faux de l'Eglise seroit de vôtre propre aveu sujet à revision. En ce cas l'Eglise ne manqueroit pas de renverser vôtre fragile rétranchement. Elle vous diroit. (Je n'ai prétendu approuver le texte de S. Aug. que dans le sens temperé de la grace congruë, auquel il m'a paru borné, & je me serois bien gardée de l'approuver, si j'eusse crû qu'on pouvoit l'expliquer dans le sens heretique des deux délecta-



tions invincibles de Calvin & de Janſenius. Ainſi gardez-vous bien d'énerver ou plutôt d'éluder manifeſtement les Canons du Concile de Trente & les cinq Conſtitutions du Siege Apoſtolique, en m'oppoſant l'approbation que j'ai donnée au texte équivoque de S. Aug. Mais au contraire fixez l'approbation ambiguë, que j'ai donnée au texte de S. Aug. par les Canons du Concile & par les Conſtitutions du S. Siege.) En ce cas qu'elle reſſource vous reſteroit-il ? Oſeriez-vous oppoſer à l'autorité de l'Egliſe, celle du texte d'un Pere, qui n'en a que par elle, & qui n'en peut avoir aucune d'elle, que dans le ſeul ſens qu'elle a crû y voir, en l'approuvant ? Ceſſez donc de diſputer temerairement ſur ce texte. Bornez-vous à demander à l'Egliſe avec la plus humble docilité, quel eſt le ſens qu'elle lui donne, & qu'elle y autoriſe. Suivez-le aveu-

glement, & ſans vous permettre d'en raiſonner. De quel front oſez-vous interprêter à vôtre mode le texte de ce Pere, vous qui auriez horreur d'interprêter le texte ſacré ſelon vôtre prétenduë évidence indépendamment de l'interprétation de l'Egliſe ? Il s'agit, non du texte, ni de la prétenduë évidence de ſon ſens propre & naturel, mais du ſens, quel qu'il ſoit que l'Egliſe a crû y voir, & qu'elle a eu l'intention d'y approuver. Au lieu de vouloir le deviner, au lieu de diſputer avec tant de hauteur & de ſcandale, au lieu d'éluder les déciſions déja faites, taiſez-vous. Humiliez-vous, ou du moins ne parlez plus, que pour demander à l'Egliſe, en quel ſens elle veut qu'on approuve avec elle le texte de ce Pere.

Le ſens de S. Auguſtin, me dit M. Fremont, n'eſt ni obſcur, ni douteux. Il eſt vrai que l'Egliſe n'a

point une infaillibilité promiſe & ſurnaturelle pour juger de ce texte. Mais elle a une infaillibilité naturelle, & d'évidence à cet égard, comme pour juger qu'il eſt jour, quand elle voit le Soleil.

Quoi, repris-je, croyez-vous que le texte de S. Aug. ſoit plus clair que celui de Janſenius? Celui-ci a fait tout exprés ſon livre par un travail de 20. ans, pour éclaircir le texte du S. Docteur. Que ſi l'Egliſe a pû ſe tromper ſur le Commentaire, comment ne peut-elle pas s'être trompée à plus forte raiſon, ſur le texte qui avoit un ſi grand beſoin d'être commenté & éclairci? Enfin ſi l'Egliſe elle-même peut ſe tromper ſur ces textes, comment oſez-vous prétendre que vous ne vous y trompez pas? Comment oſez-vous oppoſer vôtre propre interprétation de ces textes à tant de ſolemnelles déciſions de l'Egliſe même?

L'Eglise, me dit M. Fremont, ne reculera jamais. Elle ne rétractera point l'approbation qu'elle a donnée au texte de S. Aug. Ainsi nous n'avons qu'à montrer dans ce texte le systême qui y saute aux yeux. Nous n'avons aucun besoin de discuter la tradition.

Changez les noms, repris-je; vous verrez d'abord combien ce raisonnement est insoûtenable & odieux. L'Eglise, vous dira un Protestant, ne rétractera jamais la déclaration qu'elle a faite des livres qui composent le texte sacré. Ainsi nous n'avons qu'à montrer toute nôtre doctrine, qui saute aux yeux dans ce texte, sans avoir aucun besoin de discuter aucune tradition. Que répondrez-vous à ce Protestant? Ce n'est pas tout. Je soûtiens que l'Eglise, qui a loüé S. Aug. en toute occasion, n'a jamais donné une approbation positive, absoluë, universelle, & sans exception à tout

tout ſon texte. Par exemple il a dit tres-ſouvent que l'opinion de la propagation des ames, vers laquelle il penchoit ſi fortement n'avoit rien de contraire à l'Ecriture, ni qu'on pût condamner. L'Egliſe n'avoit garde d'approuver tous ces endroits, où le S. Docteur dit que cette opinion eſt ſi probable. Vous connoiſſez les celebres paroles du Pape S. Celeſtin. *Mais pour les endroits plus profonds & plus difficiles des queſtions incidentes, qui ont été traitées plus au long par ceux qui ont refuté les heretiques, comme nous n'oſons pas les mépriſer, nous n'avons point beſoin auſſi de les autoriſer; car nous croyons qu'il ſuffit pour reconnoître la grace de Dieu, à l'operation & à la miſericorde duquel il ne faut abſolument rien ſouſtraire, qu'on ſuive ces écrits dans tout ce qu'ils ont de conforme aux ſuſdites regles du Siege Apoſtolique, en ſorte que nous n'admettions point comme Ca-*

tholique ce qui paroîtroit contraire à ces regles. Ainsi quand même vous démontreriez ce que vous ne démontrerez jamais, savoir que certains endroits de S. Aug. ne sont pas conformes au sens propre & naturel des Canons du Concile de Trente & des Constitutions du S. Siege contre Jansenius, vous n'en seriez pas plus avancé, il faudroit croire que ces endroits sont ceux que le S. Siege n'a voulu mépriser, ni autoriser, & qui ne sont point *admis comme Catholiques.*

Pour moi, me dit M. Fremont je m'en tiens à ces paroles de Jansenius que je vais vous lire. *C'est pourquoi aucune ancienneté des opinions Scholastiques, de quelque nombre de Deffenseurs qu'on l'autorise, de quelques païs & de quelques siecles, qu'on tire ces autorités, n'ébranle ni obscurcit la foi de l'Eglise... Au reste si quelqu'un me pressoit dans cette dispute par le grand nombre &*

L. proœm. c. XXIX.

l'autorité des Docteurs des derniers *ps, j'en serois fort ébranlé, mais* *rois peine à croire que je le fusse* *c raison.... Comme le Soleil est* *ferable lui seul à tous les Astres* *ciel, ainsi S. Augustin est préfe-* *le à des millions d'esprits d'un* *re inferieur. S'il faut comparer* *semble ces autorités, S. Aug. est* *seul égal à tous, en la place de* *s, ET AU-DESSUS DE TOUS....* *. Theologie seroit peut-être plus* *e & plus heureuse, si elle n'avoit* *ce qu'elle tient de ce Pere...*

Rien n'est si excessif, repris-je, e de préferer vôtre propre in- prétation du texte de S. Aug. à ite *ancienneté*, & au plus grand *mbre de Deffenseurs* d'une doctri- contraire, *de quelques païs, &* *quelques siecles qu'on tire ces auto-* *és.* C'est mettre ce seul Pere, ce Pere expliqué à vôtre mode *la place & au-dessus de tous* les moins de la tradition. L'Eglise

condamneroit tout Theologien, qui oseroit dire avec les Protestants que sa prétenduë évidence sur le texte sacré lui suffit pour soûtenir son dogme sans avoir besoin de produire une tradition claire & non interrompuë. A plus forte raison devez-vous être condamné avec vôtre parti, quand vous soûtenez que vôtre prétenduë évidence sur le texte de S. Aug. vous suffit pour soûtenir vôtre systême, sans produire aucune tradition claire de tous les siécles en sa faveur. Ce seroit parler en Protestant que de dire du texte sacré ce que Jansenius dit de celui de S. Aug. au préjudice de la tradition. Ce texte, dites-vous, nous suffit sans aucun témoin de la tradition Catholique. Nous sommes en droit de le suivre sur nôtre prétenduë évidence, indépendamment de la tradition des autres Auteurs de tous les siécles.

Comme M. Fr. revenoit toû-

jours à soûtenir que le texte de S. Aug. est une regle sûre de foi, & que ce texte est clair comme le jour, je lui lûs cet endroit de Jansenius qui parle des Theologiens qui lisent S. Aug. sans l'entendre. *Ceux-là principalement sont exclus de toute esperance de succez, qui entrent dans cette mer avec un esprit prévenu des opinions de la Philosophie d'Aristote & de la Scholastique des derniers temps. De tels hommes sont si éloignez d'entendre S. Aug. qu'ils semblent l'avoir lû, ayant les yeux fermez, ou ayants perdu la vûë....* ILS BRONCHENT PRESQUE A CHAQUE PAS. *L. proœm c. XIII.*

Voilà, poursuivis-je, un beau nombre de Theologiens pendant 500. ans, ou pour mieux dire, voilà tous les Theologiens Catholiques pendant ces cinq siécles. Pourriez-vous nommer un seul lieu où l'on étudioit alors hors des Ecoles ? Enseignoit-on parmi les

Catholiques quelque autre doctrine que la *Philosophie d'Aristote*, & que la Theologie *Scholastique*. Les Evêques & les Curez, comme Jansenius l'avouë, pouvoient-ils enseigner aux peuples autre chose que ce qu'ils avoient appris dans les Ecoles. Voilà le corps universel des Pasteurs, des Docteurs & des peuples. Tous lisoient S. Augustin comme *ayant les yeux fermez*, ou comme *ayants perdu la vûë*. Tous *bronchoient à chaque pas*.

Ce malheur, disoit M. Fremont, venoit, non de l'obscurité du livre, mais de la préoccupation des Lecteurs.

Est-il possible, repliquai-je, qu'un livre qui est clair selon vôtre parti comme les rayons du Soleil, soit si obscur à tant d'hommes doctes & penetrants de tant de nations pendant cinq siecles? De plus remarquez que Jansenius a trouvé d'un côté les Thomistes qui expli-

quoient le texte de S. Aug. dans le ſens de leur prémotion, & les Congruiſtes qui l'expliquoient de l'autre côté dans le ſens de leur grace congruë. Ni l'une ni l'autre de ces Ecoles n'apperçevoit dans ce texte aucune apparence de vôtre délectation invincible, qui ſelon vous y ſaute par tout aux yeux. Cette découverte ſi tardive étoit reſervée à Calvin & à Janſenius. Juſqu'à eux toutes les Ecoles du monde liſoient S. Aug. comme *ayants les yeux fermez*, ou comme *ayant perdu la vûë*. Elles *bronchoient à chaque pas* dans une lecture, où tout eſt applani & démonſtratif ſelon vous. A qui eſperez-vous de le perſuader ? Mépriſez-vous, le genre humain juſqu'à oſer lui faire accroire ce qui eſt ſi incroyable ? Quoi vous ſoûtenez que ce texte eſt ſi clair que l'explication que vous en donnez eſt plus forte par ſa ſeule évidence, que l'autorité

de l'Eglise & de la tradition entiere ! Quoi cette évidence tant vantée se reduit à une obscurité impenetrable à tous les genies les plus penetrants des Ecoles pendant cinq siécles ! Quoi donc toutes les Ecoles étoient aveugles & insensées jusqu'à ne voir pas les rayons du Soleil ! Ces Ecoles si divisées entr'elles étoient-elles d'accord pour ne voir point ce qui est selon vous par son évidence au-dessus de toute autorité & de toute regle de tradition ?

L'excez de la préoccupation des Scholastiques, disoit M. Fremont, répond à tout.

Venons, repris-je, aux Lecteurs exempts de cette incroyable préoccupation. Ecoutez Jansenius. *Personne*, dit-il, *sans un miracle de* L. proœm. c. XXVIII. *Dieu tout-puissant ne découvrira le vrai sens de ce Pere, s'il croit l'avoir assez lû, en le parcourant une fois.*

Ces paroles, dit M. Fremont,

ne marquent point l'obſcurité du texte. Elles marquent ſeulement la faute d'un Lecteur qui le lit avec trop de rapidité.

Vous devez m'avouër, repris-je, qu'un texte clair comme le jour, qui eſt plein de repetitions innombrables, & qui inculque à chaque page le même ſyſtême, eſt facilement compris par un Lecteur penetrant, quoi qu'il ne le liſe qu'une ſeule fois à la hâte. En ne le liſant tout entier qu'une ſeule fois, il relit cinq cens fois le même ſyſtême qui y eſt ſi ſouvent inculqué. Par exemple diriez-vous que *perſonne ſans un miracle de Dieu tout-puiſſant ne découvrira le vrai ſens* du livre de l'Imitation de J. C. ſur la neceſſité d'aimer Dieu, s'il ne le lit qu'une ſeule fois à la hâte ?

La clarté du texte de S. Auguſtin, diſoit M. Fremont, eſt telle que l'eſprit d'un Lecteur ſenſé & attentif n'y peut reſiſter.

Au lieu de lui répondre, je lui lûs ces mots du S. Docteur. *Celui qui est troublé par mon livre, ou ne l'entend pas, ou ne se fait pas entendre aux autres, quand il veut* DEVELOPPER ET E'CLAIRCIR UNE QUESTION TRES-DIFFICILE, ET INTELLIGIBLE A PEU DE PERSONNES.

Ep cccIV ad Valent.

Ce n'est la faute ni de l'Auteur, ni du texte, dit M. Fremont. C'est seulement que la question traitée dans ce texte est *tres-difficile*.

J'en conviens, repris-je. Mais enfin la question *tres-difficile* en soi fait que le texte qui en traite est difficile à entendre. Donnez-moi le livre le plus précis & le plus methodiquement écrit sur une *question tres-difficile* de metaphysique, ou d'algebre. Ce texte quoique exempt en soi de tout défaut sera neanmoins *intelligible à peu de personnes*. Puisque la question contenuë dans le texte de S. Aug. est *tres-difficile*, & *intelligible à peu de*

erſonnes, de quel droit préſumez-'ous que vous êtes de ce petit nom-ıre de perſonnes, qui le penetrent .vec certitude ? Ne pourriez-vous ıas vous tromper ſur ce qui eſt *in-elligible à peu de perſonnes ?* Vôtre ıréſomption, pour en décider ſi tardiment, loin de me raſſurer, ne paroit au contraire un préjugé |ui marque que vous vous trom-ıez d'autant plus, que vous crai-;nez moins de vous tromper ſur ıne *queſtion tres-difficile*. Au lieu le décider avec tant de hauteur & le confiance, faites ce que S. Aug. lemande à ſon Lecteur. *Priez afin* |*ue vous conceviez avec ſageſſe ce* |*ue vous croyez avec pieté.* *Ibid.*

Qui doute, qu'il ne faille prier :n liſant S. Auguſtin, diſoit M. Fremont.

Celui, repris-je, qui préſume ju'il a compris ce texte, eſt bien éloigné de ſe deffier de ſa propre ntelligence, de douter, de s'humi-

lier, de craindre de se tromper, & de prier pour parvenir à entendre, supposant qu'il n'entend pas. Je suppose un homme qui ose dire. (Je suis sûr d'entendre tres-bien ce texte, & d'être du petit nombre de ceux ausquels il est intelligible. Je ne puis douter que je ne l'aye compris. J'en suis tellement sûr, que je ne crains point d'assûrer malgré toutes les décisions de l'Eglise, que ce texte enseigne précisement le même systême qui est enseigné dans celui de Jansenius.) Cet homme que je suppose si plein de confiance en son propre sens, c'est vous-même. Un tel homme est bien éloigné de se deffier de soi, de craindre d'entendre mal le texte de S.Aug., d'en demander l'explication à l'Eglise avec une humble docilité, & de prier pour l'obtenir. D'ailleurs si ce texte étoit clair comme le jour. Il ne faudroit point prier pour l'entendre. On ne prie

point pour obtenir de Dieu la grace de concevoir que deux & deux font quatre, que le tout eſt plus grand qu'une de ſes parties, & qu'un cercle n'eſt pas un triangle. Enſuite je fis lire à M. Fr. ces endroits de S. Aug. *Reliſez aſſiduëment ce livre, & ſi vous l'entendez rendez-en graces à Dieu. Mais ſi vous ne l'entendez pas, priez afin que vous en ayez l'intelligence.* Puis il lût cet autre endroit. *Au reſte ne croyez nullement que vous ayez pû entendre ſuffiſamment ce livre en le liſant une ſeule fois. Si vous voulez donc en tirer un grand fruit, n'épargnez point vôtre peine, pour vous le rendre familier, en le reliſant.* Voilà le livre ſur lequel tout vôtre parti triomphe le plus, diſois-je à M. Fr. Il faut *prier, & le relire aſſiduement pour en découvrir le ſens veritable.* Ce n'eſt pas aſſez. Il faut *n'épargner point vôtre peine pour vous rendre familier* ce texte. Vous ne pouvez point *l'entendre ſuffiſam-*

De gr. & lib. arb. c. XXIV. *n.* 46.

De corr. & gr. c. I. *n.* I.

ment ſans ce travail aſſidu. Qui eſt-ce qui *relit* ainſi *aſſiduëment* S. Aug. Qui eſt-ce qui *prie* humblement pour en obtenir *l'intelligence*, & en ſe deffiant de tous ſes préjugez? Un livre eſt-il aſſez clair pour mettre le Lecteur en état de s'aſſûrer qu'il l'entend mieux, que tous les Docteurs de l'Egliſe ne l'ont entendu pendant 500. ans, quand il faut le relire aſſiduëment, n'épargner point ſa peine, & prier avec une humble docilité, pour en obtenir une ſuffiſante intelligence?

M. Fr. ne vouloit plus lire. Mais je lui lûs encore ces mots malgré lui. *Si ceux qui liſent ces choſes les entendent, qu'ils en rendent graces à Dieu. Que ceux qui ne les entendent point, prient, afin que celui dont la face éclaire & répand l'intelligence ſoit interieurement leur Maître.* Pendant que vôtre parti préſume avec tant de hauteur qu'il ne peut ſe tromper ſur ce texte, & qu'il l'entend mieux

De don. perſ. c. XXIV. *n.* 68.

: toute l'Eglise ne l'a entendu
ıdant 500. ans, le S. Docteur
connoit mieux son propre texte
: tout vôtre parti, assûre, que les
; peuvent le penetrer par une
ture assiduë & avec une humble
ere, pendant que les autres hau-
ns & présomptueux s'y trompe-
ıt. Il vous crie que ce texte,
n d'être clair, ne peut être com-
s que par une lumiere surnatu-
le qu'on obtient en priant. Com-
:nt osez-vous vous flatter d'être
empt de tout préjugé dans cette
ture? Comment osez-vous sup-
ser que vous avez prié assez
mblement pour meriter de Dieu
'il répande sur vous *l'intelligence*
ce texte? Selon vous tous les
octeurs de l'Eglise pendant 500.
s *bronchoient à chaque pas* en li-
ıt ce livre, & aucun d'eux *ne*
uvoit sans un miracle de Dieu tout-
issant en découvrir le vrai systê-
e. Vôtre préoccupation pour

vôtre systême n'est-elle pas aussi orte que celle des Docteurs, qui ont enseigné dans les Ecoles pendant 500. ans, l'étoit pour un autre systême opposé? Il peut donc arriver, que vous *bronchiez à chaque pas* en lisant S. Aug. & que vous *ne puissiez point sans un miracle de Dieu tout-puissant* en découvrir le systême veritable. Vôtre présomption, vôtre hauteur, vôtre acreté, vôtre indocilité pour l'Eglise, vôtre mépris pour tout ce qui blesse vos préjugez rendent même cet aveuglement tres-facile & tres-vraisemblable.

M. Fr. soûtenant de plus en plus que le systême de son parti est clair comme le jour dans le texte de S. Augustin. Je lui fis cette question. Croyez-vous que le texte de S. Aug. soit aussi clair que celui de Jansenius?

Je crois, répondit-il, celui du S. Docteur aussi clair que l'autre.

Quoi,

Quoi, repris-je, vous croyez que le Commentaire fait pour éclaircir le texte de S. Aug. n'eſt pas plus clair que le texte même qu'il explique. C'eſt donner un étrange ridicule au Commentaire que Janſenius a fait avec tant de travail pendant 20. années. De plus écoutez les Approbateurs du livre de Janſenius. *Janſenius*, dit le Docteur Beauharnois, A DECOUVERT *ce qui étoit* CACHE' *dans le tres-profond Maître de tous les Theologiens, & il a* DEVELOPPE' *avec tant de lumiere les tréſors de grace & de charité, qui étoient* CACHEZ *à l'intelligence des fidelles*. Ecoutez Calenus. *Ce que le tres-ſaint Docteur avoit répandu ſelon les occaſions, tantôt d'une façon* CACHEE'; *tantôt à découvert, Janſenius l'a* DEVELOPPE' *dans ſes trois volumes.*

Quel avantage, dit M. Fremont, tirerez-vous de cet aveu?

Il eſt déciſif, repris-je. Si l'E-

gliſe entiere peut, ſelon vous, ſe tromper pendant tant d'années, & dans tant de deciſions ſolemnelles ſur le texte de Janſenius, qui a *découvert ce qui etoit caché* dans celui de S. Auguſtin, à combien plus forte raiſon vôtre parti peut-il ſe tromper ſur le texte de S. Aug. où la verité étoit *cachée*, & qui a eu beſoin du Commentaire de Janſenius? Quoi vous ne craignez point de vous tromper ſur le texte obſcur, vous qui ſoûtenez ſi hardiment, que l'Egliſe s'eſt trompée ſur le texte clair!

Ni cet aveu que vous produiſez, ni vos raiſonnemens, diſoit M. Fremont, ne peuvent point obſcurcir le texte de S. Aug. qui ne ſouffre aucun doute.

Il a ſouffert ſelon Janſenius, repris-je, pendant 500. ans plus qu'un doute. Il a été expliqué par tous les Docteurs de l'Egliſe, qui n'y ont jamais vû vôtre ſyſtême. D'ail-

leurs peut-on dire qu'un texte ne peut souffrir deux differentes explications, quand on voit que Luther, Calvin, & Jansenius l'expliquent d'une façon, pendant que les Thomistes & les Congruistes l'expliquent de deux autres façons tres-contraires? Enfin refuserez-vous de croire M. Nicole. Voici ce qu'il avouë sur la tradition. *Le sens general*, dit-il, *est des Peres Grecs, qui ont été avant S. Aug. & même des Latins qui ont été aprés lui, comme de l'Auteur de la Vocation des Gentils de S. Prosper, & même de S. Aug. Il y a dix fois plus d'Auteurs pour le general que &c.*

M. Nicole, dit M. Fremont, n'a point prétendu revoquer en doute le systême des deux delectations invincibles. Il veut seulement établir une grace generale.

La grace generale, repris-je, & le systême des deux delectations invincibles sont visiblement in-

compatibles. Si le ſyſtême des deux délectations eſt vrai, nul homme n'a la grace qu'autant qu'il en ſent le plaiſir ; or preſque tous les hommes ne ſentent nullement ce plaiſir celeſte de la pure vertu. Donc preſque tous les hommes ſont privez de la grace, & par conſequent la grace generale de M. Nicole eſt une chimere ridicule ſi vôtre ſyſtême eſt vrai. Ainſi vôtre ſyſtême eſt renverſé par toute la tradition, qui établit la grace generale. Soûtiendrez-vous que vôtre ſyſtême eſt la celeſte doctrine de S. Auguſtin, pendant que M. Nicole vous ôte *les Peres Grecs qui ont été avant S. Aug. & même les Latins qui ont été aprés lui ?* Il va juſqu'à vous enlever *l'Auteur de la vocation des Gentils S. Proſper*, enfin *S. Aug.* lui-même. Que vous reſtera-t'il ?

Cet aveu, diſoit M. Fremont, a beſoin d'être expliqué.

Janſenius, repris-je, confirme

l'aveu de M. Nicole. Il dit un mot qui lui ôte S.Aug. même. Il avouë que le texte de ce Pere n'établit point vôtre ſyſtême des deux délectations indéliberées & invincibles, quand on prend ſon texte dans ſon ſens propre. *Quando propriè ſumitur &c. propriè dicta &c.* Ainſi pourvû qu'on prenne le texte de S. Aug. dans ſon ſens propre, & ſans vos contorſions artificieuſes, ce Pere ſe tourne d'abord contre vous avec tous les autres témoins de la tradition de tous les ſiécles. Le voilà d'accord en ce cas avec les Peres Grecs, avec les Latins, & avec tous les Scholaſtiques.

Ce n'eſt, dit M. Fremont, qu'un mot peu meſuré, qui a échappé à Janſenius.

Voulez-vous écouter un autre aveu déciſif, repris-je ? Liſez la vie de M. Vincent de Paul Inſtituteur de la Congregation des Miſſionnaires de S. Lazare. Elle eſt

écrite par M. Abelli Evêque de Rodez. L'Historien rapporte ce que M. l'Abbé de S. Cyran avoit dit à M. Vincent en conversation. Voici ses paroles. *Je vous confesse*, disoit-il, *que Dieu m'a donné de grandes lumieres. Il m'a fait connoître qu'il n'y a plus d'Eglise.... Non il n'y a plus d'Eglise. Dieu m'a fait connoître qu'il y a plus de cinq ou six cens ans qu'il n'y a plus d'Eglise. Avant cela l'Eglise étoit comme un fleuve, qui avoit ses eaux claires. Mais maintenant ce qui nous semble l'Eglise, ce n'est que de la bourbe. Le lit de cette belle riviere est encore le même. Mais ce ne sont pas les mêmes eaux..... Il est vrai que Jesus a édifié son Eglise sur la Pierre. Mais il y a temps d'edifier & de détruire. Elle étoit son Epouse. Mais c'est maintenant une adultere & une prostituée. C'est pourquoi il l'a repudiée, & il veut qu'on lui en substituë une autre qui lui sera fidelle.*

Ce M. Abelli, dit M. Fr. avec aigreur, étoit un passionné Molinifte. Pour le bon homme Vincent ce n'étoit qu'un devot ombrageux qui ne sçavoit rien.

L'un, repris je, étoit un Theologien distingué & un tres pieux Evêque. L'autre étoit un homme d'une rare sagesse, & un vrai Saint plein de l'esprit de Dieu. Voila de redoutables témoins contre un Novateur. D'ailleurs ces deux témoins n'imputent à l'Abbé de S. Cyran que ce qui est vraisemblable, sçavoir d'avoir parlé comme Jansenius son intime ami.

Ce discours scandaleux n'a rien qui merite d'être crû, disoit M. Fr.

Plût à Dieu, repris-je, qu'il ne fut pas aussi vraisemblable, & aussi verifié par de si graves témoins, qu'il est scandaleux, impie, & digne de faire horreur à tous les Chrétiens. C'est ainsi qu'il est naturel qu'on pense, quand on tra-

vaille actuellement à introduire dans l'Eglise un système nouveau, inouï, & inconnu pendant 500. ans à toutes les Ecoles Catholiques. *Quamvis refragantibus Scholasticis universis &c. ad inopinatam veritatem. Valde nova &c.* Ne vous flattez donc pas. Nous vous dirons pour le texte de S. Aug. ce que Tertullien disoit aux Novateurs de son siécle pour le texte sacré. *Il ne faut point admettre les Novateurs, à disputer sur les Ecritures.... Ils n'ont aucun droit sur les livres du Christianisme. On peut leur dire avec justice. Qui êtes-vous? Quand, & d'où est-ce que vous êtes sortis? Que venez-vous faire dans nôtre fonds, vous qui n'êtes pas des nôtres? .... Cette terre est le fonds que nous possedons. Nous remontons à une origine assurée. Nous la tirons de ceux qui étoient les Possesseurs legitimes. Nous sommes* par succession non interrompuë *les heritiers des Apôtres.* Il ne vous

...e pra-...r.

appartient ni de citer les Ecritures, ni d'en disputer. Il n'est pas même permis de vous écouter sur leur interprétation, puisque vous refusez de les entendre, comme l'Eglise les a entenduës dans tous les siécles. Ce que Tertullien disoit avec tant de force aux Novateurs de son temps sur le texte sacré, nous n'avons qu'à le repeter mot pour mot à vôtre parti sur le texte de S. Aug. Ou taisez-vous & recevez de l'Eglise avec une humble docilité l'explication legitime de ce texte avec le texte même, ou bien l'Eglise doit vous arracher des mains ce texte, que vous osez expliquer selon vos préjugez, & indépendamment de ses décisions ce texte ne vous appartient nullement. *Qui êtes-vous ? Quand, & d'où est-ce que vous êtes sortis ?* Comment osez-vous paroître ? Comment esperez-vous d'être écoutez, vous qui n'avez point de honte de dire sous le

nom de S. Aug. ce qui étoit inouï tout au moins pendant les cinq derniers siécles. *Ad inopinatam &c*

Je vois bien, s'écria M. Fremont que vous voulez dégrader le texte de S. Aug.

Est-ce le dégrader, repris-je que de le comparer au texte du S. Esprit même, auquel il est infiniment inferieur? Le texte de saint Aug. fut-il le texte sacré même, il faudroit vous l'arracher des mains puisque vous osez le prendre selon vôtre *propre interpretation*, au lieu de demander simplement à l'Eglise, & sans raisonner, en quel sens elle la pris dans les siécles qui précedent le nôtre. Jusqu'à ce que vous cessiez de raisonner, tout Catholique doit boucher ses oreilles de peur de vous entendre. Quand même vous mettriez contre la regle fondamentale du Christianisme S. Aug. au même rang que S. Paul, l'Eglise vous diroit qu'il y

Petr. II. Ep. c. 1 v. 20.

dans ces textes *certains endroits difficiles à entendre, que des hommes mal instruits & mal assûrez corrompent, comme le reste des écritures pour leur propre perte.* L'Eglise doit sans doute vous ôter la lecture du texte de S. Augustin, dont vous abusez avec tant de présomption, comme elle a voulu dans nos derniers siécles ôter la lecture du texte sacré à ceux qui le lisoient avec un fonds de présomption & un goût de nouveauté en faveur des sectes les plus dangereuses. *Ibid cap. III. v. 16.*

Nous ne voulons, s'écrioit Mr. Fremont, que suivre à la lettre le texte de S. Aug. qui est clair comme le jour.

Cette clarté tant vantée, repris-je, est une grande obscurité selon S. Aug. même, & selon l'aveu de vôtre parti. Ce grand jour a été, selon Jansenius une profonde nuit, au moins pour les cinq derniers siécles de l'Eglise. De plus tous les

heretiques parlent ce langage de ſeduction. Ils alleguent ſans ceſſe la clarté déciſive du texte ſacré. Mais l'Egliſe, loin de les écoûter, leur répond. *Il ne faut point* vous *admettre à diſputer* ſur ce texte..... *Vous n'avez aucun droit ſur les livres du Chriſtianiſme.... Qui êtes-vous? Quand, & d'où eſt-ce que vous êtes ſortis. Que venez-vous faire dans nôtre fonds &c.?* Nous vous en diſons tout autant. Vous *n'avez aucun droit* ſur le texte de S. Aug. vous qui oſez l'expliquer ſelon vôtre prétenduë évidence. Il ne faut ni vous *admettre à diſputer* ni vous écouter dans vos explications préſomptueuſes. Taiſez-vous. Laiſſez-vous inſtruire par l'Egliſe ſur un texte qui n'a aucune autorité que par elle, & qui n'eſt approuvé que dans le ſeul ſens, qu'elle croit y voir. Recevez d'elle l'explication qu'elle a donnée ſans interruption à ce texte dans tous

es siécles, comme dans les cinq
lerniers. Abandonnez de bonne
oi vôtre systême inouï tout au
noins pendant 500. ans. *Ad ino-
inatam &c.*

Il ne s'agit point ici, dit M. Fre-
nont, de nôtre pensée, mais de
a celeste doctrine de S. Aug. que
Eglise n'est plus libre de condam-
er, aprés l'avoir adoptée pendant
300. ans.

L'Eglise, repris-je, n'a jamais
pprouvé le texte de ce Pere, que
uivant l'explication qu'elle lui a
onnée. Ne separez donc jamais
e texte qui n'a lui seul aucune au-
orité propre, d'avec l'explication
e l'Eglise par laquelle seule il est
utorisé. C'est n'est pas précise-
nent le texte qui décide. C'est
'explication que l'Eglise lui a don-
née dans tous les temps sans inter-
uption, qui a une autorité réelle
armi les Catholiques.

Vous refusez, disoit M. Fremont,

de ſuivre la lettre du texte, parce qu'elle eſt claire contre vous.

Vous avez vû, lui repliquai-je, qu'elle eſt obſcure. Ce n'eſt pas tout. De l'aveu de Janſenius elle renverſe vôtre ſyſtême par les fondemens *quand on la prend dans ſon ſens propre. Quando propriè ſumitur &c. propiè dicta &c.* Luther & Calvin ont allegué comme vôtre parti l'évidence du texte de S. Aug. On ne doit pas vous écouter plus qu'eux, puiſque vous renverſez comme eux la tradition, au moins des cinq derniers ſiécles. *Ad inopinatam &c.*

Avons-nous tort, diſoit M. Fremont, de ſuivre avec l'Egliſe le texte du S. Docteur?

Tous les Novateurs, repris-je, ſe vantent de ſuivre ce texte, comme celui de l'Ecriture. Mais écoutez le S. Docteur lui-même. *Aimez fortement*, dit-il, *à entendre* le ſens du texte ſacré; *car les ſaintes*

Ep. cxx. ad conſent. n. 13.

Ecritures elles-memes .... ne peuvent vous être utiles, qu'autant que vous les entendez bien. Tous les heretiques qui reçoivent l'autorité de ces textes, se flattent d'en suivre le vrai sens, quoi qu'ils n'y suivent que leurs propres erreurs. Ainsi ils sont heretiques, non parce qu'ils méprisent ces textes, mais parce qu'ils les entendent mal selon leurs préjugez. Vous le voyez les Heretiques donnent *leurs erreurs* sur le texte, pour le sens évident du texte même contesté. *La lettre* seule *tuë*. Il s'agit du sens de l'Eglise. Et de qui peut-on apprendre ce sens, sinon d'elle-même ? Il ne s'agit que de lui demander son propre fait, qu'elle doit sçavoir mieux que personne. Il ne s'agit que de sa pensée, que de son intention, que du sens qu'elle a eu dans l'esprit. De quel droit voulez-vous le deviner ? Comment osez-vous lui faire la loi, pour lui lier les mains, en voulant sçavoir mieux

qu'elle-même, ce qu'elle a toûjours pensé? Ce qui est indubitable, est qu'elle n'a jamais varié; & qu'elle n'a jamais adopté pendant les siécles éloignez de nous, un systême qui a été inconnu & inouï pour elle au moins pendant les derniers 500. ans de sa tradition. *Ad inopinatam &c.* Ne vaut-il pas cent fois mieux pour la gloire de S. Aug. même, qu'on prenne son texte dans son sens propre qui renverse vôtre systême, que de le prendre dans un sens impropre, forcé & odieux, qui rend le S. Docteur contraire à la tradition des Peres Grecs & Latins, & de tous les Scholastiques? Quand on le prend dans son sens propre *quando propriè sumitur*, il est d'accord avec tous les siécles. Quand on le prend dans vôtre sens impropre, il se trouve lui seul contre la tradition de tous les siécles.

Vous ne pouvez point nous contester,

tester, disoit M. Fremont, la possession des Ecoles; au moins dans ce siécle-ci. Nous avons des cahiers de Professeurs, des theses publiques, & même des sommes de Theologie imprimées avec approbation, où nôtre systême triomphe.

Quoi, repris-je; vous osez alleguer vôtre possession dans un siécle où tous les actes solemnels de l'Eglise vous accablent? Peut-on sans blesser la pudeur comparer quelques cahiers, quelques theses, qui ont peut-être échappé à quelque Syndic trop indulgent, ou quelque somme de Theologie dont le venin déguisé n'a point été connu des Superieurs, avec tant de Constitutions du S. Siege reçûës de toutes les Eglises de sa Communion? Jamais aucune heresie depuis les Apôtres n'a été si souvent foudroyée que vôtre systême l'a été depuis environ 70. ans. Est-ce

donc là le temps que vous êtes reduit à prendre pour trouver quelque vestige de possession ? De plus il est manifeste que toute secte acquiert dés sa naissance une espece de possession, qui naît & qui s'établit avec elle. Elle ne prend la forme de secte qu'en ce qu'elle forme & multiplie des Sectateurs. L'Eglise ne s'allarme que quand la contagion devient sensible. Elle ne condamne l'erreur que quand elle apperçoit le progrez de la séduction. Voyez les Rebaptisans. Ils avoient pour verifier leur possession plusieurs Conciles tres-nombreux en Asie & en Afrique. Ils alleguoient l'autorité tres-respectable de S. Cyprien & de S. Firmilien. Regardez les Ariens. Leur possession paroissoit si éblouïssante, que selon S. Jerôme *le monde entier gemissoit, & etoit etonné de se voir Arien.* Jettez les yeux sur les Pelagiens. Vous

trouvez dix-huit Evêques dans la seule Italie qui soûtiennent leur doctrine. Graces à Dieu vous n'oseriez citer dix-huit Evêques de France qui se déclarent pour vôtre systême, & quand vous les nommeriez (ce qui n'a aucun fondement) cette autorité seroit nulle. Elle ne pourroit resister au torrent des Evêques de France & de toute l'Eglise. Passons aux demi-Pelagiens. Vit-on jamais une erreur plus subtile, plus rafinée, plus specieuse, plus applaudie? Ecoutez S. Prosper qui dépeint à S. Aug. la préoccupation où les esprits se trouvoient alors dans les Gaules. Il represente *les cris* d'une multitude *de Saints tres-vivement* êmus. *Ab istis Sanctis intentiosissime conclamatur....* *Ils défendent*, dit ce Pere, *leur obstination par la* prétenduë *antiquité* de leur *doctrine....* Ils soûtiennent que l'Epitre

aux Romains *n'a jamais été e:*
quée par aucun Ecrivain Ecclesi
que, comme on l'explique mai
nant.... Quant à l'autorité nous
mes inferieurs à ceux qui pen
ainsi. Ils nous surpassent beau
par l'éclat de leur bonne vie,
quelques-uns d'entr'eux sont
dessus de nous par le suprême
neur de l'Episcopat, où ils ont
élevez depuis peu. Excepté un
nombre d'intrepides amateurs d
grace parfaite, personne n'ose se
mettre à la dispute avec ces hon
superieurs.... Ainsi le peril de la
a augmenté avec les dignités de
hommes prévenus, *pendant q*
veneration qu'ils ont acquise tien
multitude dans un silence desava
geux, & qu'elle est entrainée
la credulité, faute d'approfondir
qui n'est rejetté par la contradict
de presque personne, leur paroit
doctrine tres-salutaire. Enfin

Prosper met au nombre de ces *Saints* si attachez à la doctrine des demi-Pelagiens *un homme d'une autorité principale, & appliqué à la science spirituelle, sçavoir S. Hilaire Evêque d'Arles.* Pourriez-vous alleguer dans l'Eglise de France une si forte & si éclatante possession pour vôtre systême ? Comparerez-vous vos cahiers, vos sommes de Theologie, dont quelques-unes sont dénoncées & flétries, enfin vos theses de Bacheliers, avec ces *cris vehemens* d'une multitude *de Saints*, & même *d'Evêques* reverez de tous les Peuples, au nombre desquels paroissoit le grand *S. Hilaire d'Arles ?* Que fit cette dangereuse possession dont l'erreur demi-Pelagienne se vantoit ? Vous le sçavez. La tradition des siécles immediatement precedente, l'autorité du Siege de Pierre, centre immobile de l'unité pour la

foi, & le concours des autres Sieges Catholiques, dissipa bien-tôt sans aucun Concile cette erreur si seduisante & si enracinée dans le cœur *des Saints*. C'est ainsi que vôtre fragile systême va tomber aus pieds de l'Eglise. On peut dire à Jansenius ce que Lanfranc disoit à Berenger. *Contra universum orbem sentire cœpisti.* Quand vous êtes venu, l'Eglise enseignoit d'une maniere uniforme au moins depuis 500. ans dans les Ecoles, & dans les chaires Pastorales une doctrine contraire à vôtre systême. Le jour que vous êtes venu, vous avez osé dire ce que nul Docteur ne disoit. Vous avez commencé ce jour-là, à faire entendre aux fidelles ce qu'ils n'avoient jamais entendu, & qu'ils n'étoient point préparez à entendre. La nouveauté est comme écrite sur vôtre front. Ce qui est nouveau en nôtre têms,

De corp. & sang. Dom. C. 1.

ne peut point être ancien, en remontant à d'autres têmps plus éloignez, puiſque l'Egliſe ne varie jamais. *Vous avez commencé à dogmatiſer contre la croyance du monde entier. Faſtu quo plenus es contra univerſum orbem ſentire cœpiſti.*

A ces mots un de mes amis arriva. M. Fr. ſortit. Je ſuis &c.



XVII. LETTRE.

De M.*** à M.***

Explication des conſequences du ſyſtême de Janſenius contre les bonnes mœurs.

MOnſieur Fremont entra hier dans mon cabinet avec empreſſement. La grace congruë, me dit-il, ne peut point être veritablement congruë pour aſſûrer ſon effet, ſans être efficace par elle-même.

Je n'ai aucun beſoin, lui repliquai-je, d'entrer dans cette queſtion. Je laiſſe en paix & les Congruiſtes qui aſſûrent leur congruité par la

préſcience de Dieu, & ceux qui veulent la grace la plus efficace, pourvû qu'elle ne ſoit pas neceſſitante.

En cet endroit M. Perraut prit la parole, & changea tout à coup toute nôtre diſpute en interrogeant M. Fr. N'eſt-il pas vrai, lui dit-il, que nôtre ſyſtême ſe reduit à deux délectations ou plaiſirs indéliberez? Celui des deux qui ſe trouve actuellement le plus fort nous prévient *inévitablement* & nous détermine *invinciblement* ou au bien, ou au mal en toute occaſion. N'eſt-ce pas là le fonds de toute la doctrine, que vous m'avez enſeignée depuis quinze ans?

C'eſt ſans doute, dit M. Fr., le point fondamental & eſſentiel.

Je le ſuppoſe volontiers reprit M. Perr. Mais en le ſuppoſant, je conclus qu'il eſt neceſſaire que je ſuive toûjours mon plus grand plaiſir pour le mal, comme pour le bien.

Vous donnez, ſe recria M. Fre-

mont, un tour malin & moqueur aux paroles du S. Docteur de la grace. Mais son autorité est au-dessus de tout, & sa doctrine est toute celeste.

C'est un double profit pour moi, lui repartit M. Perraut, que cette doctrine soit tout ensemble si celeste & si commode. Je veux selon le conseil de Jansenius écrire *en lettres d'or* cette merveilleuse sentence. (Il est necessaire que je suive toûjours mon plus grand plaisir.) O que ce principe est fecond en consequences agréables ! ô qu'il m'épargne de gêne & de scrupule!

A ces mots M. Fr. surpris & piqué lui parla ainsi. Je vois bien que vous ne cherchez qu'à rire. Mais on ne rit point sans scandale d'une doctrine si serieuse & si sainte.

C'est fort serieusement, reprit M. Perraut, que je veux mettre en pratique cette sainte doctrine

que S. Aug. m'a apprise. Oseriez-vous contredire ce Pere, & vouloir que je préferasse à mon plus grand plaisir un devoir triste & dégoûtant ?

A Dieu ne plaise, dit M. Fremont, que je parle d'un plaisir grossier & sensuel. Je ne parle que d'une délectation pure, que d'un plaisir spirituel, celeste, & tout divin. C'est une *paix qui surpasse tout sentiment humain*, comme dit l'Apôtre.

J'avouë, répondit M. Perraut, que la grace qui fait vouloir toutes les vertus, est un plaisir tres-épuré. Mais la délectation, qui fait vouloir tous les vices, est un plaisir grossier & impur. Jansenius ne dit-il pas que ce mauvais plaisir est, *ou le premier mouvement de la concupiscence, ou un desir indéliberé ?* N'ajoûte-t'il pas qu'il *répond* A LA PASSION DE L'AMOUR SENSITIF ? *Respondens* PASSIONI AMORIS SENSI-

De grat. Christi l. IV. c. XI.

rivi. Peut-on jamais imaginer un plaiſir plus ſenſible & plus groſſier que celui-là ?

Eh qui doute, répondit M. Fremont, que le plaiſir qui eſt la ſource de tous les crimes ne ſoit tres-groſſier & tres-corrompu ?

Ce mauvais plaiſir, reprit M. Perraut, eſt ſelon nôtre ſyſtême auſſi efficace par lui-même que le plaiſir celeſte ; car la neceſſité de ſuivre le plus fort de ces deux plaiſirs oppoſez tombe ſelon S. Aug. autant ſur le mauvais que ſur le bon. *Neceſſe eſt*. La neceſſité, dont ce Pere parle, eſt attachée, non au ſeul plaiſir de la vertu, mais encore à celui du vice, dés qu'il ſe trouve actuellement ſuperieur à l'autre. *Quod amplius &c*. C'eſt pourquoi Janſenius dit que dans les tentations, *la délectation divine ne peut nous empêcher d'être vaincus par la foibleſſe de nôtre propre volonté, à moins que cette délectation ne ſoit*

De gr. Chriſti l. IV. *c.* VI.

plus grande que la terrestre. Il ajoûte
Ibid. que quand nôtre *cœur se trouve abandonné de cette douceur céleste*, IL NE PEUT QUE DESIRER ET SUIVRE *les plaisirs d'ici-bas.*

Tout le monde ne sçait-il pas, reprit M. Fremont, que l'homme corrompu ne peut point faire le bien, quand il est sans grace ?

La grace, poursuivit M. Perraut, consistant selon nous dans un sentiment de plaisir, il est évident que presque tout le genre humain vit & meurt sans aucun secours de grace interieure ; car presque tous les hommes ne sentent jamais ce plaisir si épuré & si celeste des vertus Chrétiennes. Ainsi le plaisir grossier & corrompu necessite presque tous les hommes au vice. *Necesse est*. C'est le cas dans lequel je me trouve. La douceur celeste, je vous le déclare, m'a abandonné. Je ne sens plus que le seul plaisir corrompu. Vous

ne me parliez jamais autrefois que du plaisir celeste. Vous ne vouliez me montrer nôtre systême que par le beau côté. Je comptois alors sur une efficacité delicieuse & invincible qui m'enleveroit toûjours à toutes mes foiblesses. Je regardois la vie Chrétienne comme un enchantement de devotion. Je me flattois d'aller tout droit en Paradis par un chemin semé de roses. J'en pleurois de joye. Je croyois déja voir les cieux ouverts. Je benissois Dieu qui vouloit me necessiter dés ce monde à être bienheureux dans l'autre. Mais par malheur je suis tombé depuis six mois dans un grand mécompte. La source du plaisir pieux est tout à coup tarie pour moi. Je ne sens plus que le seul plaisir du peché. Continuez à être mon Directeur, & répondez-moi en fidelle Disciple de S. Aug. Que puis-je faire ? Décidez ou plutôt cedez à une décision invin-

çible en faveur de mon plaisir, *Necesse est.*

Ne voyez-vous pas, lui dit M. Fremont, que cette necessité, dont vous vous plaignez, n'est que relative & partielle ?

Eh bien, reprit M. Perraut en soûriant, je vous promets de ne pecher jamais que *relativement* au plaisir qui m'y necessitera. Je vous laisserai même sans peine donner le nom de *partielle* à la necessité qui me fera pecher, pourvû que vous me laissiez pecher totalement & sans remords. Reglez comme il vous plaira vôtre langage Theologique, pourvû que vous me laissiez regler mes mœurs suivant mon plus grand plaisir. Le R. P. Quesnel chef de nôtre parti est mon oracle. Il m'assûre qu'en l'état où je suis, il m'est aussi impossible de resister au plaisir victorieux du vice, que de *courir la poste* sans cheval. D'ailleurs selon nos Theo-

ogiens les plus mitigez, je dois roire que le plaisir déreglé *met nvinciblement ma volonté en acte* our le mal, que ce plaisir *tient* en noi *son effet de lui-même, non du onsentement de ma volonté*, & que e plaisir me *tient plus étroitement ié que des entraves & des chaînes le fer.*

Je compte pour rien, disoit M. Fremont, ces expressions dures & outrées, qui ont pû échaper à les Auteurs très-catholiques. Contentons-nous de suivre S. Aug. à a lettre.

Je vous prends au mot, lui dit M. Perraut. Permettez-moi de vous interroger.

J'y consens, lui repliqua M. Fr.

N'est-il pas vrai, reprit M. Perraut, que le mauvais plaisir est à son tour aussi efficace, c'est à dire aussi invincible quand il est superieur, que le bon l'est quand il prévaut ?

Oüi ſans doute, dit M. Fr.

De plus n'eſt-il pas vrai, dit M. Perraut, que le ſecours *quo* de S. Aug. eſt ſelon nous, le plaiſir ſuperieur du bien ?

On n'en ſçauroit douter, répondit M. Fr. Qu'en voulez-vous conclure ?

J'en conclus, dit M. Perraut, que le plaiſir ſuperieur du mal eſt auſſi efficace pour le vice, que le plaiſir ſuperieur du bien eſt efficace pour la vertu.

Où allez-vous, dit M. Fremont, par ce long détour ?

Le voici en deux mots, reprit M. Perraut. Le plaiſir ſuperieur du mal eſt donc, s'il eſt permis de parler ainſi, un attrait *quo* pour le peché, pour l'impenitence finale, & pour la damnation éternelle, comme le plaiſir ſuperieur du bien eſt le ſecours *quo* pour la pieté, pour la perſeverance finale, & pour le ſalut éternel.

J'admets sans peine, disoit M. Fremont, tout ce raisonnement. Qu'en voulez-vous conclure?

Me voilà, lui répondit M. Perr, en plein droit de repeter mot pour mot du plaisir superieur du mal, tout ce que S. Aug. dit du plaisir superieur du bien, qu'il nomme le secours *quo*.

Je vous permets ce langage, dit M. Fremont.

Je vais parler, dit M. Perraut, ce langage, en l'appliquant au plaisir vicieux.

1. Le plaisir du vice ne peut être frustré de mon consentement, parce que *son premier effet est d'ôter* d'abord à mon cœur toute *dureté*, ou resistance à la tentation. *De Præd. S.S. cap. VIII. n. 13.*

2. Le consentement ou le refus de consentir à la tentation n'est point *laissé* à ma *volonté*.... *Ce choix n'est point au pouvoir* de l'homme, car la volonté de l'homme *n'empêche ni ne surmonte* pas cet attrait insurmontable. *De corr. & gr. c. XIV. n. 43*

3. Ce plaisir me prévient *inévitablement*, & me détermine *invinciblement* au crime. Il fait que je veux *tres-invinciblement* le mal, & que je refuse *tres-invinciblement* de vouloir le bien.

Ibid. c. XII. n. 38.

4. Comme le plaisir superieur du bien *est le don de la perseverance même, ut perseverantia ipsa donetur.* De même le plaisir superieur du mal est l'impenitence finale même.

Ibid. n. 34.

5. Non seulement les volontés des hommes ne resistent jamais, mais encore *elles ne peuvent point resister* au plaisir que je sens. *Humanas voluntates non posse resistere.*

n. 45.

6. Enfin ce plaisir empesté a *une puissance entierement toute-puissante de tourner les cœurs des hommes a son gré. Omni potentissimam potestatem.*

Ibid

Ce n'est pas moi, dit M. Fremont, c'est S. Aug. que vous voulez rendre odieux à toute l'Eglise par ce langage.

Je ne veux rendre personne

odieux, reprit M. Perraut. Au contraire je veux excuser tout le monde. Décidez même contre moi comme il vous plaira. J'en suis content, pourvû que vous me laissiez faire tout ce qu'il est necessaire que je fasse. *Necesse est.*

Comptez-vous donc pour rien, disoit M. Fremont, le peché originel, qui rend tous les hommes indignes de toute grace ?

Loin de le compter pour rien, lui répondit M. Perraut, je le compte pour tout. Je suppose même avec vous contre les Molinistes, que malgré mon Baptême je suis encore par ce peché réellement indigne du plaisir celeste, & abandonné au plaisir d'ici-bas. En cet état que voulez-vous que je fasse ? Voulez-vous que je vainque *une puissance entierement toute-puissante* qui me fait pecher ?

Vous supposez mal à propos, disoit M. Fremont, que vous n'a-

vez aucun plaisir celeste, & que le plaisir corrompu regne seul en vous. Au contraire il faut toûjours supposer que vous avez au moins quelque commencement du plaisir du ciel, avec lequel vous vous délivrerez peu à peu du plaisir de la terre.

Si j'étois Moliniste, dit M. Perraut, je ferois avec plaisir cette supposition. Mais comment osez-vous la faire vous qui détestez tant le Molinisme? Ne m'avez-vous pas enseigné que presque tout le genre humain vit & meurt, sans avoir jamais eu aucun secours du plaisir celeste? Je dois même, comme vôtre fidelle Disciple, ajoûter que tout Juste, qui n'est point prédestiné, se trouve tout à coup avant mourir privé du plaisir pur, & abandonné au plaisir corrompu pour le moment décisif de son éternité.

Ne pouvez-vous pas supposer,

disoit M. Fremont, que Dieu ne vous laisse point sans quelque plaisir celeste ?

De quel droit, disoit M. Perraut, supposerois-je que j'ai toûjours ce que presque tout le genre humain n'a jamais, & qui échape même tôt ou tard à la plûpart des Justes qui l'ont pour un temps ? Ce seroit supposer ce qui est apparemment faux. Cette supposition est fausse pour presque tous les hommes, ausquels vous direz comme à moi de la faire. Mais coupons court. Le plaisir celeste est un sentiment. Or un sentiment est quelque chose qu'on sent, quand on l'a. Donc je n'ai point ce sentiment de plaisir toutes les fois, je ne le sens en aucune façon. Au contraire je sens depuis six mois sans relâche un tres-vif plaisir dans tout ce que vous nommez le mal. Ainsi tout est d'un côté, & rien de l'autre. Voulez-vous que je renverse le

ſyſtême de S. Auguſtin, que je ſuive la vertu ſans aucun plaiſir, que je ſurmonte le vice qui me plaît uniquement, & que ma foible volonté dompte *une puiſſance entierement toute-puiſſante* ?

Vous voulez, diſoit M. Fremont, vous imaginer que vous n'avez aucun reſte de plaiſir pour la vertu. Mais on l'a ſouvent ſans croire l'avoir, ce plaiſir ſi pur & ſi ſpirituel.

Faut-il s'étonner, reprit M. Perraut, que je me trouve dans le cas de preſque tout le genre humain, qui n'a jamais un tel plaiſir ? Faut-il s'étonner que je ſois dans le cas de la plûpart des Juſtes qui n'étants point prédeſtinez perdent tout à coup ce plaiſir avant leur mort ? De plus oſeriez-vous dire qu'on peut avoir un ſentiment, ſans le ſentir ? Eh que ſeroit-ce qu'un ſentiment qu'on ne ſentiroit pas, & qu'un plaiſir qui ne plairoit point ?

Puiſque

Puiſque la grace eſt un ſentiment doux & agréable qui *répond* comme dit Janſenius, *à la paſſion de l'amour ſenſitif*, je ſens la grace dés que je l'ai, & je ſens un plaiſir contraire, dés que je n'ai plus celui-là. Un homme ne ſent-il pas ſi on le chatouille, ou ſi on l'égratigne ?

Vous pouvez vous tromper, diſoit M. Fremont, ſur le plaiſir que vous croyez ſentir. Cette illuſion peut arriver ſouvent.

Qui voulez-vous, reprit bruſquement M. Perraut, qui ſçache mieux que moi, ce que je ſens, ou ne ſens pas ? Avez-vous oublié la déciſion de l'Apôtre ? *Qui d'entre les hommes*, dit-il, *ſçait ce qui eſt de l'homme ſinon l'eſprit de l'homme même qui eſt en lui ?* Voulez-vous ſçavoir mieux que moi le ſecret intime & impenetrable de mon propre cœur ? Voulez-vous connoître mieux mon plaiſir que vous ne ſentez pas, que moi qui le ſens?

1. Cor. 2. 11.

Parlez du vôtre, & laissez-
juger du mien. Que diriez-vo
un homme qui vous soûtien
qu'il sçait mieux que vous ce
vous plait, ou qui vous déplait
une musique, dans un festin,
une conversation ? Ne riroit
pas d'un homme, qui vien
serieusement vous apprendre
nouvelles de ce qui se pass
fonds de vous-même ? Dema
à presque tous les hommes ce
sentent à tout moment. Non
lement tous les infidelles &
les impies, mais encore pre
tous les Chrétiens vous déc
ront qu'ils ne sentent aucun p
à porter la croix, & qu'ils en
tent un tres-grand à cont
toutes leurs passions. Les S
mêmes qui goûtent le plaisir
ste, en sont souvent privez. *Ch*
de nous, dit S. Augustin, *est t*
délecté, & tantôt sans délect
pour les bonnes œuvres. Nunc

De pecc. mer l. II. *c.* XVII. *n.* 27.

atur ; nunc non delectatur &c. Vous-même, Monsieur, qui me faites des reprimendes si severes, vous n'avez pas toûjours à vos gages le plaisir celeste. Il y a sans doute des temps de dégoût, où la vertu ne vous fait sentir aucun plaisir. *Nunc non délectatur.* Vous ne me direz point ce que vous faites alors. Mais je le devine sans peine. Nôtre systême commun me l'apprend assez. *Necesse est.*

On peut se tromper, disoit M. Fremont, sur son propre plaisir. L'imagination impose à tous les hommes.

Nullement, reprit M. Perraut, Un plaisir causé par l'imagination, est un sentiment tres-réel. Il est causé, je l'avouë, par une illusion. Mais ce plaisir nous plait pendant qu'il dure. En me trompant je me donne une joye réelle. Je la sens comme si elle étoit réellement causée par un bien solide. Qu'im-

porte que ce ſentiment doux & flatteur ſoit bien ou mal fondé, il n'en eſt pas moins vrai de dire que je le ſens, qu'il me plait, & que je ſuis aſſuré d'en ſentir la douceur au-dedans de moi dans le moment même, où il me ſéduit.

Quoi donc, diſoit M. Fremont, prétendez-vous être infaillible ſur vôtre plaiſir?

Eh qui en doute, reprit M. Perraut? Il eſt impoſſible que je ne ſente pas mon propre ſentiment. Seroit-il un ſentiment, s'il n'étoit pas ſenti? Qu'il me vienne d'un bien réel, ou d'un bien imaginaire, il eſt toûjours également un ſentiment réel en moi. L'homme en delire qui croit être Roi, en a un vrai plaiſir, comme un Roi veritable, quoique ſa royauté ſoit une chimere. L'un ſe trompe pendant que l'autre ne ſe trompe point. Mais ils ont tous deux un vrai plaiſir, qu'ils ſentent, & dont ils ont la

certitude la plus intime. Mais allons plus loin pour trencher la queſtion. Puis qu'il eſt neceſſaire que je ſuive mon plus grand plaiſir en chaque moment, je ſuis ſans ceſſe dans la neceſſité de faire tout le mal que je fais, & dans l'impuiſſance de faire aucun des biens que je ne fais pas. Que pouvez-vous reprocher à un homme qui fait toûjours tout le bien qu'il peut faire, & qui ne fait jamais que le mal, dont il lui eſt impoſſible de s'abſtenir?

Vous vous trompez, crioit M. Fremont, & vous cherchez à vous tromper.

Si quelqu'un me trompe, crioit de ſon côté M. Perraut, ce n'eſt pas moi, c'eſt vous qui m'avez trompé en m'inſtruiſant de cette façon. Toute action que j'ai déja faite, ne peut jamais, ſelon vous, m'être reprochée. Suppoſez tant qu'il vous plaira que je me ſuis

trompé. Qu'importe ! Mon plaisir ne se trompe point. Il décide lui seul infailliblement. C'est lui qui m'a necessité à faire tout ce que j'ai fait, & à obmettre tout ce que j'ai obmis. Si j'avois choisi suivant mes conjectures, j'aurois pû me tromper. Mais je n'ai rien choisi. C'est le plaisir qui a choisi pour moi, & qui ne peut jamais tomber dans aucun mécompte. Oseriez-vous dire que mon erreur sur mon propre plaisir peut faire en sorte que je préfere le moindre plaisir au plus grand, & que je renverse par là tout le systême de S. Aug. Non, non, j'ai beau me tromper. Ce qui est réel, est que toutes les fois que j'ai agi, je n'ai rien fait que par l'infaillible necessité de suivre mon plus grand plaisir, qui est un guide invincible.

Je vois bien, disoit M. Fremont à M. Perraut, que vous prenez un tour captieux & éblouïssant pour

excuſer toutes les actions déja faites. Mais laiſſons à part tout le paſſé, & examinons l'avenir. Vous ne ſçavez point dans le moment où nous parlons, ſi vous aurez au moment qui va le ſuivre, le bon ou le mauvais plaiſir. Ainſi vous devez dans le doute tâcher d'éviter le mal deffendu, & de faire le bien commandé.

Voilà, je le vois bien, dit M. Perraut en riant, une indulgence pleniere que vous m'accordez pour toutes mes fragilités paſſées, quelques grandes qu'elles aïent pû être. Le plaiſir tout-puiſſant qui m'y a neceſſité, purifie tout. Il ne reſte plus qu'à obtenir la même benignité pour tous les pechés à venir. Or vous ne pouvez point vous en diſpenſer. Le même plaiſir tout-puiſſant qui juſtifie tout le paſſé ne juſtifiera pas moins l'avenir le plus irregulier. Comme il eſt ſûr que tout *ce que j'ai déja* fait de mal eſt

rendu tres-innocent par le plaisir qui m'y a necessité, il n'est pas moins sûr que tout le mal que je ferai dans les suites, sera tout aussi innocent par le plaisir qui m'y necessitera. Que pouvez-vous me demander ? Je vous promets de ne faire jamais ni en bien ni en mal, que ce qu'il sera necessaire que je fasse en chaque moment. Suivant la regle invincible du plus grand plaisir, je continuerai à vivre comme j'ai vécu. Je ferai pour pratiquer ce que vous appellez *vertu* & pour fuïr ce que vous appellez *vice*, tout ce que vous me demandez, excepté de vaincre un plaisir invincible & *tout-puissant*. *Omnipotentissimam potestatem.*

Vous devez, disoit M. Fremont, faire les plus grands efforts pour la vertu.

Epargnez-vous cette inquietude, reprit M. Perraut. Nous sçavons infailliblement par avance vous &

moi, en vertu de nôtre ſyſtême, que je ferai toûjours de mon mieux. Le plaiſir eſt pour ma volonté, comme le vent pour un vaiſſeau qui met à la voile. Le plaiſir me tournera du côté du bien ou du côté du mal, ſans me laiſſer aucune déciſion. Le plaiſir celeſte peut me manquer à toute heure, comme il me manque certainement depuis environ ſix mois. Mais je ne puis jamais manquer à ce plaiſir, qui eſt lui-même tout-puiſſant pour empêcher que je ne lui manque. Ainſi ne vous en prenez jamais à ma volonté, s'il arrive en moi quelque deſordre. Au lieu de me gronder, donnez-moi le plaiſir du bien qui me manque, & ôtez-moi le plaiſir corrompu qui me tient ſubjugué. Adreſſez-vous, non à ma foible volonté que le plaiſir entraine, mais au plaiſir par lequel elle eſt invinciblement entrainée. Si le plaiſir celeſte revient

je gemirai, je frapperai ma poitrine, je m'enfuïrai dans un desert, je passerai le reste de mes jours dans le cilice & sur la cendre. Mais si par malheur le mauvais plaisir continuë, ne trouvez pas mauvais, s'il vous plaît, que je suive fidellement la regle de S. Augustin. En ce cas je ne me refuserai rien, & je remplirai tous mes devoirs les plus voluptueux, puisque je dois justifier par mes mœurs la verité de nôtre systême. *Quod amplius &c. Necesse est &c.*

Vous me préparez à un grand scandale, disoit M. Fremont. Je ne sçaurois me persuader que vous parliez serieusement.

Pourquoi, lui répondit M. Perraut, avez-vous tant de peine à croire que je parle serieusement, quand je ne fais que suivre à la lettre ce qu'il y a de plus serieux dans le systême que je tiens de vous? Les consequences que je tire de

vôtre principe sont aussi sérieuses
jue le principe même, d'où elles
ont tirées avec évidence.

Je vous ai vû autrefois, disoit
M. Fr. si modeste, si fervent, si
elé contre tous les relâchemens
le morale. Est-il possible que je
ous voye maintenant si égaré, &
i endurci ?

Vous m'avez vû autrefois, lui
épondit M. Perraut, détaché du
nonde, & attaché à toutes les ver-
us. Mais faut-il s'en étonner ? Je
e faisois alors, que ce que je fais
ncore aujourd'hui, qui est de sui-
re mon plus grand plaisir. Alors
e plaisir me faisoit prier, & la
riere couloit de source dans mon
œur. J'étois charmé de mortifier
non corps. Maintenant un autre
laisir également efficace par lui-
nême me livre à mes passions. Je
uis charmé de tout ce qui flatte les
sens. Rendez-moi cet ancien plai-
sir des vertus austeres, vous me

verrez aussi fervent que je l'ai été pour la penitence. Mais si vous ne changez point mon plaisir, vous ne changerez jamais ni ma volonté ni mes mœurs. Voulez-vous que je *coure la poste* sans cheval? Ou donnez-moi un cheval, ou dispensez-moi de courir la poste.

Il ne faut pas, disoit M. Fremont, qu'une verité speculative vous fasse abandonner la pratique de toutes les vertus commandées dans l'Evangile.

Prétendez-vous, lui repliqua M. Perraut, me faire accroire que le plaisir que je sens à toute heure, ne soit qu'une vaine & subtile speculation? C'est un sentiment tres-réel. D'ailleurs ne voyez-vous pas qu'il s'agit de la pratique des œuvres pour chaque moment de la vie? *Secundum id operemur.* Enfin il ne s'agit point de raisonner sur des subtilités pour choisir entre deux opinions abstraites. Il s'agit

d'une necessité invincible qui ne me laisse ni choix ni ressource contre le plus grand plaisir dans toute ma conduite. *Necesse est.* Vous pouvez si bon vous semble, croire d'une façon, & vivre d'une autre. Pour moi je veux regler ma vie sur ma croyance. Si ma croyance est pure, ma vie que j'y conformerai le sera aussi. Si au contraire ma vie conforme à ma croyance étoit déreglée, il faudroit les reformer toutes deux. Mais pourquoi déliberer ? Toute déliberation seroit inutile. A quoi me serviroit-il de vouloir démentir ma croyance par ma vie, puis qu'il *est necessaire* que ma vie suive ma croyance sur le plaisir ? *Necesse est.* Ce plaisir est *le seul ressort qui remuë mon cœur.* Ce plaisir *à une puissance entierement toute-puissante* sur ma volonté. Je ne puis jamais dans la pratique faire aucun des biens que je ne fais pas, ni m'abstenir d'aucun des

maux que je commets. Ai-je tort de ceder à un torrent, qui m'entraîne, parce qu'il a plus de force que moi ?

Je vois bien, répondit M. Fremont, que vous abandonnez la bonne cauſe. Vous voulez la rendre odieuſe & ridicule, pour flatter lâchement les Moliniſtes.

Loin de faire ma cour aux Moliniſtes, reprit M. Perraut, je les veux refuter en toute occaſion. Ils gâtent tout, & ils me jettent dans le deſeſpoir par cette exemption de toute neceſſité, où ils ſoûtiennent que nous vivons ici-bas. Le relâchement qu'ils nous promettent eſt trompeur. Quand on l'examine de prés, on découvre qu'il ſe tourne en une rigueur inſupportable.

Comment prouverez-vous, diſoit M. Fremont, que leurs Caſuiſtes ſoient ſi rigoureux ?

C'eſt, répondit M. Perraut, qu'ils

veulent toûjours supposer dans tout homme une entiere liberté, qui le rend responsable de tout le mal qu'il fait, & de tout le bien qu'il ne fait pas. Rien n'est si genant que cette liberté, qui ne me laisse aucune excuse. Ces gens-là me crient sans cesse que ma volonté est toûjours libre, dégagée de tout attrait ou lien plus fort qu'elle, & secouruë par une grace proportionnée au degré de la tentation. Quelle ressource me reste-t'il dans cette supposition pour me mettre au large ? Ces Casuistes ignorants n'ont que de petits expedients superficiels, pour adoucir quelque point de la Loi Chrétienne. Tantôt c'est une direction d'intention sur le mensonge ou sur la simonie. Tantôt c'est une liqueur qui sert à éluder le jeûne. Tantôt c'est un point d'honneur qui autorise un duel & une vangeance. Mais on trouve sur chaque point de

grands embarras par la foiblesse des raisons, ou pour mieux dire par la grossiereté des prétextes. La probabilité même, qui paroît une ressource generale pour nous soulager, a ses épines. Divers Probabilistes gâtent tout. Ils demandent une probabilité tres-serieuse, fondée sur de tres-fortes raisons, & appuyée de l'autorité d'un nombre considerable de Theologiens sincerement pieux. Ce n'est pas nôtre compte. Ils n'y entendent rien ces ignorants Probabilistes. Ils n'ont pas sçû élargir la voye étroite d'un bout à l'autre, comme nous le faisons par nôtre systême. Malgré leurs relâchemens contre lesquels on a tant crié, ils nous exposent encore à de cruels remords. Il faut toûjours des raisons toutes prêtes, avec des Auteurs graves qui servent de garents. Il faut par préference à tout, commencer par mettre en sûreté ce qu'on nomme dans

dans le monde les bonnes mœurs ; faute de quoi il faudroit restituer, renoncer, fuïr l'occasion, reparer le scandale, & faire penitence, ou se croire dans un état de damnation. Quand on se mêle de relâchement il faut avoir recours à une methode bien plus abregée & plus consolante. Ces demi relâchemens donnent plus d'inquietude que de profit. Au contraire en niant toute liberté, nous autorisons tout d'un coup tout genre de libertinage. Sans mentir, les Diana, les Escobars, les Tambourins étoient de pauvres gens. Vive Jansenius. C'est lui qui ôte le peché du monde. Graces aux heureuses découvertes qu'il a faites dans S. Aug. toute superstition genante est abolie. Il ne nous reste plus d'autre loi que celle du plaisir. Nous ne devons jamais craindre de violer cette loi par fragilité ; car c'est par le ressort du plaisir, qui est nommé mal à

propos fragilité chez les devots ſcrupuleux, que cette douce loi s'accomplit continuellement en nous. Ainſi je vous le déclare, je vais vivre & mourir dans une flatteuſe indolence en fidelle Diſciple de S. Aug.

Je vous entends, lui dit M. Fr. d'un ton d'indignation. Vous allez faire tous les matins un ferme propos de ne refuſer rien à vôtre plaiſir brutal dans toute la journée.

Ce bon propos, reprit M. Perraut, ſeroit ſuperflu. Je ſuis ſûr de ne manquer jamais à ſuivre cette regle, ſans avoir aucun beſoin d'en former la reſolution. Eh comment pourrois-je manquer à ce que je fais ſans ceſſe par une neceſſité invincible? Si Dieu même me reprochoit à ſon Jugement, d'avoir ſuivi mon plus grand plaiſir, mon excuſe ſeroit toute prête. Je lui répondrois d'abord. Seigneur c'eſt vôtre grand Docteur Auguſtin,

qui m'a enſeigné qu'il falloit neceſſairement vivre ainſi. *Neceſſe eſt.*

Conſultez, diſoit M. Fremont, ſi vous l'oſez, les principaux Diſciples de S. Aug. Vous verrez avec quelle horreur ils condamneront vos maximes.

S'ils parlent de bonne foi, diſoit M. Perraut, ils me diront que *le plaiſir eſt le ſeul reſſort qui remuë le cœur* de l'homme pour le vice ou pour la vertu. Ils me diront que quand le plaiſir ſuperieur du bien me manque, il m'eſt auſſi impoſſible de ne pecher pas que de *courir la poſte* ſans cheval. Ils me diront que le plaiſir ſuperieur du mal me *met invinciblement en acte* pour le vice, qu'il *tient ſon effet de lui-même, non du conſentement de ma volonté.* Ils me diront que ce plaiſir corrompu me *lie plus étroitement que des entraves & des chaines de fer.* Enfin ils me diront que ce mauvais plaiſir, pendant qu'il prévaut, eſt

précisement comme le plaisir celeste, pendant qu'il est superieur, *une puissance entierement toute-puissante.* Quand même tous ces grands Theologiens me diroient comme vous que je dois vaincre cet attrait invincible & tout-puissant, je ne pourrois pas les écouter. Ecouta-t'on jamais serieusement des hommes qui n'ont aucune autre ressource pour sauver les mœurs que celle de se contredire & de nous faire accroire que nôtre foible volonté peut vaincre *une puissance entierement toute-puissante*?

Ne sçavez-vous pas, dit M. Fremont, qu'il faut préferer le devoir au plaisir, quand l'un n'est pas d'accord avec l'autre? *Le plus souvent*, dit S. Augustin, *une chose plaît, & l'autre convient. Plerùmque illud libet, hoc decet.* Voilà le cas tres-frequent, où il faut sacrifier le plaisir à la bienseance, au devoir, & à la vertu.

De 2. anim. c. XIII. n. 19.

Il eſt vrai, répondit M. Perraut, qu'on m'inſtruiſoit ainſi dans ma premiere jeuneſſe, avant que vous m'euſſiez ouvert les yeux. On me faiſoit entendre que les plus grands Saints étoient ceux qui avoient le plus renoncé au plaiſir, pour lui préferer la vertu. On me racontoit que ces Saints avoient paſſé leur vie dans les tenebres, dans l'amertume, & dans les croix les plus rigoureuſes, mais cette éducation n'étoit qu'un reſte de Moliniſme. Les Caſuiſtes mêmes que nous accuſons du plus honteux relâchement, loin de me dire qu'il ne faut ſuivre la vertu, qu'autant que le plaiſir y détermine, m'aſſuroient au contraire que la vertu n'eſt jamais ſi pure, que quand on s'y attache indépendamment du plaiſir, & malgré les plus affreux dégoûts. On me prêchoit ſans ceſſe que quiconque veut ſuivre Jeſus-Chriſt, doit ſe *renoncer*, & *porter ſa croix*.

On ne me parloit que de *la voye étroite*. Je la regardois comme un sentier escarpé & herissé d'épines, pendant que la vie mondaine me paroissoit un chemin large & uni, où les fleurs naissent sous les pas. J'étois tombé dans une devotion mélancolique, farouche, & sauvage. J'avois peur de mon ombre. Je ne voyois par tout que tentation, peché, diable, & enfer. Mais vous m'avez bien soulagé le cœur. Vos leçons m'ont appris à n'avoir plus d'autre Directeur ni d'autre Casuiste que mon plaisir le plus vif & le plus flatteur. Il est vrai, selon les paroles de S. Aug. que vous venez de me citer, qu'il faut préferer le devoir à un petit plaisir qui s'y oppose, quand le devoir est lui-même plus agréable, que ce plaisir qui le combat. Alors le devoir rentre dans la regle de suivre le plus grand plaisir. Cette doctrine se reduit à dire qu'il faut vain-

cre les petites tentations, & être vaincu par les grandes. C'est ainsi que nous devons entendre S. Aug. Car ce Pere n'a pas pû vouloir serieusement, que nous vainquions nôtre plus grand plaisir, puis qu'il assûre au contraire que nous suivons toûjours par necessité ce plaisir dominant.

Toutes les personnes vertueuses, disoit M. Fremont, vous doivent condamner.

A proprement parler, reprit M. Perraut, les devots & les libertins sont d'accord, sans s'en appercevoir. Les libertins suivent un plaisir qui est une joye folâtre & évaporée. Les devots suivent un autre plaisir serieux, mélancolique, grave & concentré. Mais les uns & les autres remplissent également leur unique devoir, qui est de ceder en toute occasion à cet enchantement. Il est vrai que les sources du plaisir sont fort differentes, &

que les plaisirs opposez sont des genres de vie tres-differents. Pendant que l'un court aprés le plaisir en passant sa vie au bal, au jeu & aux spectacles, l'autre goûte un plaisir rafiné dans son Cabinet à lire, à mediter, à se faire un paradis anticipé, de la pensée du paradis même. Ainsi ils sont tous réünis dans un centre commun. C'est *le seul ressort du plaisir qui remue* tous *les cœurs*. Qu'importe de quel côté vient le plaisir? Qu'importe vers quels objets il nous tournera? C'est toûjours également lui seul qui décide de tout par un attrait invincible à nos volontés. *Necesse est*.

M. Fr. embarrassé & piqué au vif par ce genre de controverse si imprevû pour lui, ne répondoit qu'en termes vagues, pour paroître avoir répondu. Vous joignez, disoit-il à M. Perraut, une subtilité de Sophiste à une dérision d'impie

Si quelque chose est impie, ré-

pondo

pondoit M. Perraut, ce n'eſt pas ma plaiſanterie. C'eſt nôtre ſyſtême. Une dériſion d'un ſyſtême impie n'eſt point une impieté. Au contraire la dériſion d'une impieté eſt un pieux contrepoiſon. De plus c'eſt vous qui deshonorez nôtre celeſte doctrine, en ſuppoſant qu'on ne peut la développer & la mettre au grand jour, ſans autoriſer les vices les plus infames. Pour moi je ne fait que prendre ſerieuſement, & à la lettre ce que vous m'avez enſeigné. Je ſuppoſe de bonne foi que le plus grand plaiſir décide neceſſairement de mes mœurs en bien ou en mal. *Neceſſe eſt.* Qu'y a-t'il de plus ſerieux en ce monde pour le repos de la vie, & pour la ſûreté de la conſcience que de ſçavoir à quoi s'en tenir? Suis-je libre de choiſir entre le vice & la vertu? Suis-je reſponſable de ma volonté, ou bien ma volonté *ne peut-elle* jamais répondre d'el-

le-même parce que le plus gr
plaisir décide de tout invincil
ment au-dedans de moi ?

M. Fremont, au lieu de rép
dre, se hâta de finir la dispute
dit qu'il étoit fort pressé d'aller
le Rapporteur d'un grand pr
de sa famille. Pour moi je so
çonne qu'il veut avoir du tem
pour trouver quelque évasion,
sauve l'honneur de son parti. I
sûra qu'il reviendroit aprés
main. Je suis &c.



XVIII. LETTRE.

Continuation des conſequences du ſyſtême de Janſenius contre les bonnes mœurs.

JE compris hier à la vûë de M. Fremont qui entroit ceans, qu'il croyoit avoir trouvé des expedients déciſifs pour accorder ſon ſyſtême avec les bonnes mœurs. Il ne faut jamais ſeparer, dit-il à M. Perraut, deux verités que l'Eſprit de Dieu met enſemble ; & dont l'eſprit humain ne peut concevoir l'accord myſterieux. L'une eſt que le plaiſir efficace du bien, qui eſt la grace medicinale, fait tout en nous pour la

vertu. L'autre eſt que nôtre volonté eſt ſeule coupable, toutes les fois que nous voulons le mal, au lieu de vouloir le bien. Il n'eſt point permis de raiſonner ici. C'eſt un myſtere impenetrable. Il faut le croire, ſans eſperer de le concevoir. De là vient que S. Aug. joint ſans ceſſe ces deux profondes verités, ſans expliquer jamais par quel nœud ſecret elles s'uniſſent. D'un côté ce Pere aſſûre que le plaiſir celeſte eſt un attrait inévitable, invincible, & tout-puiſſant. D'un autre côté il ſoûtient que c'eſt la volonté qui a tort toutes les fois qu'elle cede au mauvais plaiſir. En diſant ces paroles M. Fr. lût celles-ci du S. Docteur. *Volo ſervare. Sed vincor à concupiſcentia mea.* C'eſt un homme tenté, diſoit M. Fremont, que S. Aug. fait parler. Cet homme ſe plaint de ce qu'il ſent le mauvais plaiſir qui eſt en lui ſuperieur au plaiſir celeſte, & qui eſt

De gr. & lib. arb. cap. IV. n.

plus fort que sa foible volonté. *Je veux*, dit-il, ou pour mieux dire, je voudrois *observer la loi*, *mais je suis vaincu par ma concupiscence*. N'est-ce pas là précisement vôtre objection, disoit M. Fremont à M. Perraut ?

Oüi sans doute, disoit M. Perraut. La voilà dans toute sa force.

Eh bien, poursuivit M. Fremont, écoutez S. Aug. qui impose silence à cet homme critique, & qui ne vous l'impose pas moins. *Ne vous laissez pas vaincre par le mal*, dit ce Pere ; *mais surmontez le mal par le bien*. Ainsi cessez de disputer contre moi. C'est contre S. Aug. que vous devez disputer, si vous ne voulez pas vous soûmettre aveuglement à sa décision. Ce Pere vous dit d'un côté que le plaisir celeste est tout-puissant, & de l'autre que vous devez vaincre le plaisir terrestre, quelque force qu'il ait sur vous. L'accord de ces deux ve-

rités est incomprehensible.
sez donc de le vouloir exam
Croyez, obéissez, resistez
qu'au sang, en combattant co
le peché.

C'est vous, répondit M. Pe
à M. Fr. qui êtes mon Maître
qui devez m'expliquer S. Aug
pour l'accorder avec lui-m
Auriez-vous bien le courag
faire dire ces mots à un si g
Docteur? (Faites l'impossible.
tez une necessité inévitable. V
quez un plaisir invincible. R
pez un lien plus fort que v
Soyez malgré vôtre foiblesse
puissant qu'*une puissance ent
ment toute-puissante.* Privez d
effet une délectation qui *tien
effet d'elle-même, non du conse
ment de vôtre volonté. Coure
poste* sans cheval.) Est-ce ainsi
S. Aug. exhorte, anime, & con
l'homme découragé par la vic
ce de la tentation? Est-ce ainsi
justifie la bonté de Dieu?

Vous raiſonnez toûjours, crioit M. Fremont, corrigez-vous de vôtre indocilité. Taiſez-vous ; & croyez par une ſoûmiſſion aveugle que vous êtes coupable toutes les fois que vous ne ſurmontez point la tentation.

Eh bien, reprit M. Perraut, je veux bien m'aveugler, & dire tout ce qu'il vous plaira, pourvû que vous me laiſſiez faire comme je pourrai. Dites-moi que je ſerai damné éternellement, ſi je ne cours point la poſte ſans cheval. Que puis-je faire, ſinon de ſouſcrire à ma damnation ? Me voilà bien docile. Mais enfin coupable ou non, puis-je courir la poſte à pieds? Si par malheur il m'arrivoit de vaincre le tres-fort plaiſir du vice par le tres-foible plaiſir de la vertu, toute nôtre celeſte doctrine ſeroit renverſée, il faudroit effacer cette précieuſe ſentence, que Janſenius vouloit *écrire en caracteres d'or*,

necesse est, & ma victoire sur la tentation nous reduiroit tous à nous faire d'abord Molinistes. Ne vaut-il pas mieux me permettre de suivre dans la tentation mon plus grand plaisir, que de démentir S. Aug. & que de faire triompher l'Ecole Pelagienne de Molina? Voulez-vous que S. Augustin me vienne dire. (Vous serez justement damné, si vous ne surmontez pas un tres-fort plaisir par un plaisir tres-foible, & si vous ne renversez pas mon systême, pour établir le Molinisme.)

Il ne faut point se moquer, disoit M. Fr. Jesus-Christ ordonne à tout homme de *veiller* & de *prier*, de peur qu'il *n'entre en tentation*.

Aussi veux-je, reprit M. Perraut, veiller & prier. De ma part vous ne trouverez ni indocilité, ni raisonnement critique. Mais puis-je *veiller* & *prier*, quand je n'ai le plaisir celeste ni pour l'un ni pour

l'autre ? Dés que ce plaiſir viendra, la vigilance & la priere ne manqueront pas de venir avec lui. Mais pendant que ce plaiſir me manque, & que *le plaiſir corrompu* eſt *le ſeul reſſort qui remuë mon cœur*, la vigilance & la priere s'enfuïent loin de moi. Je ſuis neceſſité à faire le mal. *Neceſſe eſt*. Ainſi vous me parlez en vain. Je ſuis toûjours ou dans la neceſſité ou dans l'impuiſſance de faire ce que vous demandez. La neceſſité de faire le bien eſt tres-rare en moi. L'impuiſſance d'éviter le mal eſt preſque continuelle dans mon cœur. Ainſi quand vous me viendrez exhorter à la vigilance & à la priere, vous arriverez toûjours à contretemps. Quand vous me parlerez au moment favorable, où je goûterai le plaiſir celeſte, ce ſera du bien perdu, comme ſi vous alliez prêcher les Saints & les Anges en Paradis pour les empêcher de ſe revolter

contre Dieu. Quand au contraire vous viendrez moraliser pendant un accez du plaisir terrestre, vôtre sermon sera aussi déplacé, que si vous alliez faire une mission en enfer pour convertir Caïn & Judas, Lucifer & Belzebuth avec tous les autres diables & damnez. L'unique difference qui est entr'eux & moi, est que les habitants du ciel goûtent toûjours le plaisir necessitant de la vertu, & que les habitants de l'enfer sentent toûjours le plaisir necessitant du peché, au lieu que ces deux plaisirs opposez viennent tour à tour me necessiter tantôt au bien & tantôt au mal sans aucun milieu. Encore même faut-il vous avouër, que depuis tres-longtemps je ne sens plus que le seul plaisir de ce que vous nommez le mal. Il est *le seul ressort qui remuë mon cœur*. Voudriez-vous me faire veiller & prier sans aucun ressort qui remuë mon cœur vers

ces exercices ? Ce seroit *courir la poste* sans cheval. Dispensez m'en je vous supplie. Si vous me le refusez, la necessité m'en dispensera malgré vous.

Je ne connois point le secret des cœurs, disoit M. Fr. Il faut toûjours élever sa voix pour reprendre & pour exhorter les hommes.

Puisque vous aimez tant à prêcher, reprit M. Perraut, il faut que vôtre plus grand plaisir vous necessite. Ainsi je ne dois pas trouver mauvais que vous suiviez le goût invincible de me gronder. Mais j'ai de mon côté le goût invincible de ne faire aucun cas de tous vos sermons. Chacun de nous n'a qu'à suivre son attrait qu'il ne sçauroit vaincre. Prêchez.. Je me divertirai. J'ai regret à toutes vos peines. Vous en prenez de grandes à pure perte pour m'ennuyer. Vous êtes fort éloquent. Mais vôtre éloquence est moins forte que mon

plaisir. J'ai un Orateur secret a
dedans de moi qui prêche mie
que vous, & qui vous refute inv
ciblement, pendant que vous
pouvez que raisonner au-deho
Vous fatiguez vôtre poitrine p
parler à un sourd.

Quoi donc, disoit M. Fremo
seriez-vous assez endurci pour ê
insensible aux menaces de l'enfe
& aux promesses du Paradis ?

Eh qui en doute, repliqua
Perraut. D'ailleurs je suis trop p
suadé de la justice & de la bonté
Dieu pour croire qu'il punira ét
nellement par les tourmens
l'enfer presque tous les homm
à cause qu'ils n'auront pas vair
par leur foible volonté un pla
qui est tout-puissant sur eux.
horreur d'un tel blasphême. C
détruire l'idée de la Divinité,
faire triompher les athées, c
d'enseigner cette impieté scan
leuse. J'avouë que ce Dieu si b

& si compatissant à nos fragilités, peut nous donner par une liberalité purement gratuite un bonheur que nous n'avons jamais merité, faute d'avoir le libre arbitre. Ainsi j'espere que je goûterai dans une autre vie toutes les joyes du ciel, aprés avoir goûté en celle-ci tous les plaisirs les plus doux de la terre. Je n'y vois aucun inconvenient. Mais pour les tourmens des damnez je me garderai bien de les croire. Un Moliniste qui suppose l'homme libre & secouru par une grace proportionnée à la tentation, a assez de peine à concevoir qu'un Dieu si misericordieux punisse éternellement nos fragilités. Mais pour nous qui sommes persuadez que presque tous les hommes de toutes les nations & de tous les siécles sont autant dans l'impuissance de suivre la vertu, que de *courir la poste* sans cheval, nous serions des monstres d'impieté, si nous étions

capables de croire que Dieu damne presque tout le genre humain pour n'avoir pas fait l'impossible. Il faut être ennemi de Dieu, du monde entier, & de soi-même, pour penser d'une façon si noire, si brutale, si barbare, & si extravagante. Avec deux mots de S. Augustin, que je ne manquerai pas de dire à Dieu dans son Jugement, j'effacerai tous mes pechés, je frustrerai le diable de toutes ses prétentions, & j'éteindrai toutes les flâmes de l'enfer. *Necesse est.*

Vous comptez donc pour rien le peché originel, crioit M. Fremont?

J'avouë, lui répondit M. Perraut, que ce peché suffit seul pour rendre juste la punition de tous les hommes. Mais s'il est vrai, comme nous le croyons vous & moi, que tous les autres pechés se commettent par l'invincible attrait d'un plaisir necessitant, de quel droit croirions-nous que Dieu ajoûte à

la punition du peché originel, d'autres tourments pour nous punir pendant toute l'éternité de ce que nous n'avons pas la force d'éviter ici-bas ce qu'on nomme le mal ?

Quoi donc, disoit M. Fr. tout émû, la damnation ne vous arrête-t'elle point ?

Nullement, repartit froidement M. Perraut. Eh comment voulez-vous qu'elle me retienne ? Cette damnation, que je veux bien supposer par complaisance contre l'évidence de la justice de Dieu, n'est qu'une douleur future, & éloignée. Croyez-vous qu'elle puisse faire le contrepoids d'un plaisir present qui se fait sentir avec tous ses charmes. Le plaisir de se précautionner contre un mal qu'on ne voit que de loin comme en perspective, n'est point aussi vif & aussi touchant, que celui de contenter une ardente passion. Ainsi dans ma disposition presente, il est necessaire que je

préferé ma passion violen
triste & sec plaisir de cherche
sûreté contre ce mal qu'o
veut faire entrevoir de loin
une autre vie. *Necesse est.*

La consolation de travai
leur salut, disoit M. Fremor
plus grande pour les bons
tiens, que le plaisir d'une vie
daine.

Je l'avouë, disoit M. Pe
Mais pour un homme qui vo
roîtra touché de ce plaisir si
chi & si spirituel, vous en tr
rez mille qui ne peuvent ni le
ter ni le comprendre. Il est
que j'ai goûté autrefois ce p
si peu connu, mais il m'a éc
comme un songe. La joye d
vailler à mon salut m'est en
ment insipide. Je n'ai plus d
timent ni de vie que pour le p
d'ici-bas. Comment guerirez-
mon cœur ? Ou changez mon
sir, ou laissez-moi le suivre,

est efficace par lui-même,
à dire invincible à ma volon-
u reste s'il arrivoit par hazard
: plaisir d'éviter l'enfer devint
vif en moi que celui de con-
r toutes mes passions, je ne
uerois pas alors de prier, de
milier, d'aimer Dieu. J'en
ûr par avance. N'en soyez
en peine. Une invincible ne-
é en répond infailliblement.
ce cas n'arrive presque jamais
autrui, ni en moi. L'évene-
: décide. J'ai cet avantage sur
dans nôtre dispute, que je
u'à pecher, pour démontrer
:e vous par mon peché même,
e n'ai pas pû faire autrement.
jue je préfere mon divertisse-
: à la consolation d'éviter l'en-
il faut bien que cette consola-
ait été trop foible, pour me
ûter des plaisirs profanes.
i vous n'avez jamais rien à me
ocher. Toutes les fois qu'il

m'arrive de préferer le moindre amusement à mon salut, j'observe fidellement la celeste doctrine de S. Aug. *Necesse est.*

Je suppose, dit M. Fremont que vous voyez avec certitude que vous allez expirer dans trois minutes. Dieu vous montre dans ce moment décisif les cieux qui s'ouvrent pour vous faire regner à jamais avec lui sur le même thrône, & l'abîme de l'enfer qui se presente avec ses tourmens éternels. Resisterez-vous à ces deux grands spectacles?

Vous sçavez par avance ma réponse, lui repliqua M. Perraut. Si vous joignez à ces deux spectacles le plaisir superieur du bien, je serai transporté d'amour pour Dieu. Mais si par malheur ces deux spectacles ne sont pas suivis de ce plaisir celeste, je mourrai insensible pour Dieu, & uniquement attaché au vice.

Qu

Que répondrez-vous à Dieu, disoit M. Fremont, vous qui aurez méprisez toute menace & toute promesse ?

Voici, reprit M. Petrault, comment je parlerai à Dieu. (Seigneur vôtre grand Docteur Aug. & tous ses Disciples les plus severes m'ont appris que le *plaisir est le seul ressort qui remue mon cœur*. Or je sens que le plaisir de la vertu n'a aucune force sur moi, & que celui du vice régne seul sur ma volonté. Voudriez-vous me punir par des tourmens infinis, pour avoir cedé à un attrait invincible & tout-puissant ? Je croirois vous faire la plus cruelle des injures si je le supposois. Mais enfin quand même vous voudriez me punir de ce qui ne dépend nullement du choix libre de ma volonté, cette necessité n'en seroit pas moins invincible pour moi. Tonnez, foudroyez, écrasez éternellement vôtre créature. N'ayez

aucune compassion de son imp
sance, elle n'en sera pas moins
puissante pour vous obéïr,
moins necessitée à violer v
Loi. Ou changez son plaisir, v
qui êtes le Maître de le change
un moment, ou cessez d'esp
que la menace d'une douleur
n'est que future puisse empêc
ma volonté de suivre un pl
present qui est invincible à
égard. *Necesse est.*)

Vous voulez donc, disoit
Fremont, condamner Dieu & v
justifier contre lui?

Nullement, reprit M. Perr
Au contraire je justifie Dieu m
gré vous. Je soûtiens qu'il n'
point d'enfer, puis qu'il n'y a p
de liberté. Je compte avec u
consolation infinie, que ce Die
juste, si bon, si compatissant
foiblesse de sa créature, ne
point abandonné à ce plaisir inv
cible, sans éteindre les feux v

geurs qu'il avoit d'abord allumez pour punir le peché d'une volonté libre & indépendante de ce plaisir. Par cet expedient je sauve la Justice de Dieu & je vis en paix, suivant depuis le matin jusqu'au soir tout ce qui me donne le plaisir le plus flatteur. Mais vous qui n'avez point d'horreur de joindre un enfer éternel avec cette invincible necessité d'y tomber, vous blasphemez contre la Justice de Dieu, & vous vous complaisez cruellement dans la damnation inévitable de presque tous les hommes. C'est vous qui rendez nôtre systême impie & monstrueux.

La même autorité, disoit M. Fremont qui nous apprend que l'homme est déterminé par un plaisir invincible, nous apprend aussi qu'il est puni dans l'enfer s'il consent au plaisir corrompu. Ne separons jamais ces deux verités.

Eh bien je le veux, reprit M.

Perraut. J'admets cet enfer pour punir l'homme, quoique l'homme ne ſoit point libre, ni par conſequent coupable. Pouvez-vous me demander rien de plus horrible que la doctrine que je vous accorde ? Mais en ſerez-vous plus avancé ? La condition du genre humain ſera déplorable. Il eſt vrai. Mais les hommes n'en pecheront pas moins. Le plaiſir n'en ſera pas moins tout-puiſſant pour faire pecher preſque tous les hommes, & la neceſſité de pecher n'en ſera pas moins invincible pour eux. Quant à moi je pecherai ſur le bord de l'enfer, comme ſi j'étois ſûr d'une éternelle impunité & d'une ſuprême beatitude dans le Paradis. Ni l'enfer ni le diable ne peuvent point me faire vaincre une neceſſité invincible. *Neceſſe eſt.* Montrez-moi tous les tourmens préparez pour punir les impies, ils ne ſerviront de rien pour me faire *courir la poſte ſans*

cheval, ni pour me faire rompre un lien plus fort que moi.

Cette morale eſt déteſtable, s'écria M. Fr. Elle mene à tous les crimes les plus noirs, & les plus infames. Elle autoriſeroit les inçeſtes, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les trahiſons contre la patrie, les conſpirations contre les perſonnes ſacrées des Rois, les ſacrileges, les parjures, l'hypocriſie, en un mot tous les excez de fureur & de rage que le diable peut inſpirer aux hommes les plus ſcelerats.

Ne vous échauffez point inutilement, reprit M. Perraut d'un ton doux & modeſte. C'eſt ce que tous nos amis ont dû prévoir dés le premier jour, où ils ont embraſſé nôtre ſyſtême. Puiſque *le plaiſir eſt le ſeul reſſort qui remuë nôtre cœur*, il n'eſt plus queſtion que de ſçavoir à quel degré le mauvais plaiſir regne en chacun de nous. Mais à quelque excez qu'il nous entraîne, il faut

le ſuivre ſans pouvoir jamais recu-
ler d'un ſeul pas. Cette neceſſité
tombe autant ſur les maſſacres les
plus dénaturez, & ſur les infamies
les plus monſtrueuſes, que ſur les
fragilités les plus venielles.

O Dieu, s'écria M. Fremont,
qu'eſt-ce que j'entends? Quel diſ-
cours ſans pudeur!

Eh ne vous ſouvenez-vous point,
reprit M. Perraut, d'en avoir lû
la ſubſtance dans Janſenius? Ecou-
tez ſes paroles, ſi vous ne voulez
pas écouter les miennes. *Enfin*,
dit-il, *pour nous ôter tout ſujet de*
doute (S. Auguſtin) *décide d'une*
De gr. Chriſti l. IV. c. VII. *façon tres-courte, tres-claire, &*
tres-abſoluë que LA DELECTATION
EST LA MESURE DE TOUTE OPE-
RATION QUI LA SUIVRA. *Delecta-*
tionem omnis operationis ſecuturæ
menſuram ſtatuit.... Quod amplius
&c. L'operation *qui ſuivra* eſt ſans
doute le genre de mœurs que nous
ſuivrons. C'eſt la vertu ou le vice

que nous embrasserons dans la pratique. Ainsi la délectation plus ou moins forte sera *la mesure* necessaire de nos vertus ou de nos vices en chaque occasion. Quand un homme n'a qu'une délectation du bien un peu superieure à celle du mal, ce n'est qu'un devot moû, tiede, dissipé, fragile & imparfait. Quand la bonne délectation est plus forte, elle fait un devot fervent, recueilli, & austere. Tout de même quand la mauvaise délectation ne prévaut que de quelque degré, un homme n'est qu'à demi méchant, il n'est que volage & fragile; mais si cette délectation augmente, il devient à proportion impie, endurci, infame, & scelerat. En un mot, comme Jansenius l'a tres-bien remarqué, le plus ou le moins du mauvais plaisir est précisément *la mesure* des œuvres plus ou moins mauvaises qui suivront cet attrait par necessité. *Omnis ope-*

vationis secuturæ mensuram statuit. Comme on juge du vent par l'agitation des arbres, ou du degré de chaud par un bon thermometre, de même on peut juger de la mesure des crimes où un homme va se plonger, par le degré de plaisir qu'il sent à faire du mal.

Quoi donc, s'écria M. Fremont, est-ce vous-même qui n'avez point de honte de parler ainsi? Voudriez-vous poignarder vôtre Pere?

Non, reprit doucement M. Perraut. Pourquoi voudrois-je le poignarder aujourd'hui? Le mauvais plaisir ne me mene point encore à ces extremités de fureur. Il ne m'inspire jusqu'ici que des passions douces, & je demeure borné à ma mesure. Mais enfin si ce mauvais plaisir devenoit tout à coup par malheur plus violent, je ne manquerois pas d'empoisonner ou d'assassiner mon propre Pere, comme vous m'avez vû prier & aimer

Dieu. Alors ni vous, que j'honore, ni aucun autre ami ne seroit en sûreté auprés de moi. La force du plaisir seroit dans les crimes monstrueux, comme dans les fautes les plus legeres, *la mesure* de mes œuvres. *Omnis operationis secuturæ mensuram statuit.*

M. Fr. se trouvoit dans l'état d'un homme qui est tout ensemble penetrant & entêté. Il ne pouvoit point s'empêcher de sentir une démonstration accablante, ni se rendre à abandonner la dispute, sans avoir donné quelque réponse specieuse. Plus il faisoit d'efforts, plus il sentoit son impuissance de répondre nettement, & d'être content de sa réponse. Enfin il parla ainsi. Tout homme peut par la vigilance commandée, empêcher le plaisir corrompu de croître dans son cœur & de prévaloir sur le bon plaisir. Ainsi tout homme en qui le mauvais plaisir prévaut, est coupable

de l'avoir laissé croître en lui.

Vain discours qui porte à faux, lui repliqua son ancien Disciple. Ce mauvais plaisir n'est pas moins inévitable, quand il vient, *indeclinabiliter*, qu'il est invincible, dés qu'il est venu, *insuperabiliter*. Comment voulez-vous que je prévienne & que j'évite un attrait qui me prévient *inévitablement* ? Voulez-vous contredire S. Augustin ?

Il faut, disoit M. Fremont, se roidir contre ce mauvais plaisir dés le commencement pour l'empêcher de croître.

Lisez ces paroles de Jansenius, lui répondit M. Perraut. *La delectation, qui précede le consentement au peché, ... n'est autre chose qu'un desir illicite & indeliberé par lequel l'ame,* MESME AVEC REPUGNANCE, *se trouve avide du peché, ou bien c'est certainement le premier mouvement de la concupiscence qui est comme un amour indeliberé, par lequel il plaît*

De gr. Christi l. V. c. XI.

à l'homme de pecher, même MALGRÉ LUI, *quoi qu'il n'y ajoûte pas son consentement*. Que voulez-vous qu'un homme fasse de plus fort par la vigilance Chrétienne contre le mauvais plaisir qui vient tout à coup le tenter ? Il lui refuse *son consentement*. Il souffre *malgré lui* un sentiment qu'il est tres-affligé de sentir. *Homini etiam invito*. Il y *repugne*. Il fait tous ses efforts pour vaincre ce sentiment. *Etiam repugnans*. En pouvez-vous demander davantage ? Nonobstant le refus de tout *consentement*, nonobstant cette douleur de l'homme qui sent *malgré lui* le plaisir de la tentation, enfin nonobstant ses efforts pour resister & pour vaincre le mal par sa repugnance, ce plaisir empesté ne fait que croître en lui, & il va jusqu'à faire que *l'ame, même avec repugnance, se trouve vuide du peché*. Voilà précisement mon état depuis six mois. Qu'a-

vez-vous à me reprocher? Je veille, je gemis. Je souffre *malgré moi* un sentiment que je voudrois n'avoir jamais. *Homini etiam invito.* Je le repousse, j'en ai horreur. Je combats pour le diminuer & pour le vaincre. *Etiam repugnans.* Helas à quoi me servent ma vigilance, & mes efforts les plus douloureux? Ce plaisir qui va toûjours croissant, fait décroître à proportion tout plaisir du bien. Tout plaisir celeste m'échape. Je trouve sans cesse mon *ame* impuissante pour la vertu, & *avide du peché.*

Vous devez prévoir cet accident, disoit M. Fremont, & le prevenir.

A quoi me sert-il de le prévoir, répondoit M. Perraut, s'il arrive *malgré moi*, & nonobstant tous mes efforts. *Etiam invito.... Etiam repugnans.* De plus écoûtez encore nôtre commun Maître. *Cette délectation celeste*, dit Jansenius, *n'est autre chose qu'un amour, ou desir in-*

De gr. Christi l. IV. c. XI.

ré par le S. Esprit, par lequel l'ame l'homme est touchée d'une façon PREVUE, INDE'LIBERE'E, *& plei- de douceur. Quo mens hominis* IM- OVISE, INDELIBERATE, *ac delec- biliter tangitur.* Vous n'oseriez re que le mauvais plaisir n'est pas ssi prévenant que le bon. Ainsi acun de ces deux plaisirs oppo- z croît & decroît *d'une façon im- évûë, indéliberée.* Voulez-vous e je délibere contre ce qui vient ut à coup indéliberement? Vou- z-vous que je prévoye ce qui me prend, & qui me saisit *d'une fa- n imprévûë. Improvisè?*

Vous devez, disoit M. Fr. d'un n grave, être si fidelle à ce plai- celeste, pendant qu'il est supe- ur, que vous ne lui laissiez ja- ais perdre sa superiorité, & que us ne la laissiez jamais prendre r le plaisir terrestre.

C'est, reprit M. Perraut, à quoi ne manque, ni ne puis jamais

manquer. Pendant que le celeste est superieur en moi précisement *la mesure* de t bien que je puis faire, & je n necessairement toute cette de mon operation vertueuse *tionis secundùm mensuram*. I reprochez donc point de m à faire ce que je fais alors sel *mesure* par une invincible ne Non, ce n'est point ma v qui manque au plaisir celest se soustrait à son secours, commence à lui refuser son tion. C'est ce qui est ma ment impossible selon nôtr me; car le plaisir du bien a veiller & combattre invi ment toutes les fois qu'il est superieur. C'est donc le pla leste qui commence *malgr* diminuer. *Etiam invito. Et pugnans*. Il m'échappe, il di En s'affoiblissant il affoib volonté. En décroissant,

:oître à proportion le plaisir cor-
ompû. Ce changement se fait en
ioi *d'une façon imprevûë & indé-
berée.* Ce n'est pas tout. *Selon la
adition tres-claire & tres-expresse
: S. Augustin*, dit Jansenius, *per-
nne ne peut vouloir un objet, qui ne
délecte pas; cette délectation n'est
int au pouvoir de l'homme. Elle ne
ut être acquise ni par nôtre consen-
ment, ni par le merite de nos œu-
res, non nutu nostro aut operum
eritis comparari.* A quel propos
oulez-vous donc que je m'assûre
bon plaisir par mon *consente-
ent* & que j'empêche le mauvais
: venir par le merite de mes œu-
res. Tout au contraire c'est de
ion plaisir bon ou mauvais, &
lus ou moins fort en chaque mo-
ient, que toutes mes œuvres dé-
endent comme de leur *mesure.*
lais je vais vous ôter jusqu'à la
erniere évasion sur ce point. Se-
on nous presque tout le genre hu-

De gr. Christi l. IV. c. VII.

main vit & meurt ſans aucun plaiſir celeſte, & je me trouve preſque toûjours en cet état depuis ſix mois. Voulez-vous que je veille & que je m'efforce contre le mal en faveur du bien, moi qui n'ai aucun plaiſir ni pour veiller ni pour m'efforcer en faveur de la vertu contre le vice?

Du moins, diſoit M. Fremont, tous les juſtes qui ont le plaiſir ſuperieur du bien, le conſerveront, s'ils ne le perdent point par la faute de leur volonté.

Exhortez-les tant qu'il vous plaira, diſoit M. Perraut; mais je ſuis bien loin de cet état. De plus c'eſt ſe joüer de Dieu & des hommes, que de parler ainſi. Comment voulez-vous que je prévienne par mes efforts dans tous les moments de ma vie un mauvais plaiſir qui eſt toûjours prévenant à mon égard? Comment voulez-vous que je m'aſſûre d'un bon plaiſir, qui *ne peut être acquis ni par mon conſentement,*

consentement ni par le merite de mes œuvres? Comment voulez-vous que je regle par avance, & que je mesure par mes œuvres un plaisir qui est lui-même la regle & *la mesure de mes œuvres; lesquelles le suivent par necessité? Operationis secutivæ mensuram.* Vous me dites: (Agissez toûjours bien. En ce cas vous aurez toûjours le bon plaisir, & jamais le mauvais.) Mais je vous réponds. (Donnez-moi toûjours le bon plaisir, & jamais le mauvais. Je vous promets qu'en ce cas je ferai sans cesse des merveilles.) Pour sçavoir qui de nous deux se met à la raison; examinons si c'est ma volonté & mon travail qui préviennent mon plaisir & qui en reglent la mesure, ou si c'est mon plaisir prévenant qui est la regle suprême pour décider de ma volonté & de mon travail. En deux mots choisissez. Ou rendez le plaisir dépendant de la volonté, &

ſoyez Pelagien, ou ſoyez bon D
cible de S. Aug. & ſoûtenez q
c'eſt la volonté qui dépend du pl
ſir invincible, dont elle eſt iné
tablement prévenuë. *Indeclina*
liter. Je me repreſente, pourſui
M. Perraut, une de ces chai
volantes, par leſquelles on f
monter & deſcendre ſans pei
d'un étage à un autre une perſon
foible & malade. Il y a dans cet
machine deux reſſorts, l'un qui
pouſſe en haut, & l'autre qui
pouſſe en bas. La perſonne choi
en pleine liberté celui des deux r
ſorts qu'il lui plaît de remuer po
deſcendre ou pour monter d'
appartement à un autre. Dés q
le reſſort eſt remué, la perſonne
neceſſitée à le ſuivre. Mais elle
donne celle des deux neceſſités
mônter ou de deſcendre, qu'el
aime le mieux. Ainſi quoi qu'el
ſoit toûjours neceſſitée par l'un d
deux reſſorts, c'eſt elle qui reg

i applique avec un empire ab-
'un ou l'autre de ces ressorts
ont des causes necessitantes.
il faut conclure que cette per-
: est responsable de la necessi-
'elle s'impose librement elle-
e ou pour descendre ou pour
er. Parlez de bonne foi. Vou-
ous que les deux plaisirs qui
sitent l'homme tour à tour,
ıdent de son choix, & soient
is à sa volonté, comme les
ressorts de la chaise, qui ne-
ent le malade à monter ou à
ndre, dépendent de son choix,
ıt soûmis à sa décision ?
on, non, s'écria M. Fr. Ce
soûmettre la grace à la vo-
, & faire triompher l'heresie
;ienne. La grace loin d'être
ce par elle-même, & de pré-
l'homme, seroit alors pré-
:, appliquée & déterminée au
de la volonté. Ce seroit la
té qui lui donneroit ou qui lui

ôteroit l'efficacité attachée à la superiorité de degré sur la concupiscence.

Je n'ai garde de vous contredire, repliqua M. Petraut. Mais puisque vous reconnoissez de bonne foi que la volonté de l'homme n'est point la maîtresse de faire hausser ou baisser à son gré le bon ou le mauvais plaisir, il est évident qu'un Juste persevereroit dans le bien jusqu'à la fin du monde, si le plaisir superieur du bien ne venoit point à lui manquer. Avec ce plaisir il seroit impeccable. Ainsi quand il lui arrive de pecher, c'est que le plaisir superieur du bien a commencé à lui manquer, & que le plaisir corrompu a commencé à devenir superieur en lui. Alors il ne dépend nullement de sa volonté de retenir l'un, & de repousser l'autre. Chaçun des deux plaisirs est aussi *inévitable* quand il vient, (*indeclinabilitei*) qu'il est invincible, dés qu'il est

venu. (*Insuperabiliter.*) Voilà mon état peint au naturel. J'ai veillé, j'ai prié, j'ai gemi, j'ai fait des efforts, pendant tout le temps, où j'ai senti le plaisir superieur pour faire ces choses. Mais ce plaisir celeste s'est affoibli. Il m'a enfin échapé *malgré moi*, & nonobstant tous mes efforts. *Etiam invito... etiam repugnans.* Le mauvais plaisir est venu tout à coup s'emparer de mon foible cœur d'une maniere *imprévûë & indéliberée. Improvisè, indeliberatè.* Cette surprise a été inévitable. *Indeclinabiliter.* Que me reste-t'il à faire sinon de suivre, pour contenter toutes mes passions, une invincible necessité? *Necesse est.* Pour mes vices n'en soyez point en peine, ils n'excederont jamais la juste *mesure* du plaisir, qui doit regler toutes mes œuvres. *Operationis secuturæ mensuram.*

Voilà, disoit M. Fremont, une monstrueuse doctrine. N'en rougissez-vous point?

C'eſt à vous, reprit M. Perr. à trouver pure, puiſque c'eſt vous qui je la tiens. Pourquoi en roug rois-je? C'eſt à vous à rougir, ſi cet morale, qui reſulte de vos leçon bleſſe la pudeur. Je vous ai crû bonne foi, & je ſuis encore charm de vous croire. *Le plaiſir* eſt de v tre propre aveu, *le ſeul reſſort q remuë mon cœur*. Dés que ce reſſo me remuë du côté de la vertu, m volonté le ſuit invinciblement. Qu voulez-vous de plus? Dés que reſſort au lieu de me remuer vers bien, commence à me remuer ve le mal, ma volonté eſt comme un giroüette, qui tourne dés que le ve change. Alors je ſuis dans l'impui ſance de vouloir le bien, comme *courir la poſte* ſans cheval. Alors plaiſir corrompu qui eſt à ſon tou efficace par lui-même, *tient ſon eff de ſoi, non du conſentement de ma vo lonté*. Comme le reſſort tout-pui ſant du plaiſir m'a fait vivre autre

ois dans le recueillement & dans la
erveur, il me fait vivre maintenant
ans regle, sans pudeur, sans re-
mords. De quoi soûpirez-vous donc
i amerement pendant que je vous
arle? Il faut ou que vôtre systême
oit aussi monstrueux que ma vie,
u que ma vie soit aussi celeste que
ôtre systême. Voulez-vous deve-
ir Moliniste par une lâche & hon-
euse desertion? Pour moi je veux
nourir, comme je vis, en bon Dis-
ple de S. Aug. *Necesse est*. Qu'a-
ez-vous à me reprocher?

M. Fr. finit dans ce moment la dis-
ute. L'heure me presse, nous dit-il.
faut que j'aille à la hâte loin d'ici.
lais je reviendrai Vendredi. Je
isse dire à M. Perraut tout ce qu'il
i plaît. J'aurai ma revanche par
es preuves sans replique.

Je ne sçai pas, lui dis-je, quelles
ront vos démonstrations. Mais le
enre humain seroit bien à plain-
e, si vous pouviez nous démon-

trér réellement, que les
n'ont point d'autre *ressort*
leur cœur que *le plaisir*,
plaisir qui se trouve le pl
en chacun de nous, en c
casion est invincible à n
tés. Les impies de nôtre
charmez de ce principe, q
toute veritable liberté, to
tout demerite; toute ve
vice, toute récompense
châtiment. Ils s'en prév
conclure qu'un Dieu just
de bonté n'a garde de p
nellement ce que les ho
font que par un plaisir,
cessite. *Necesse est*. Ils s
ravis de citer S. Aug.
prétendus Disciples, p
libre arbitre, pour se joü
& de la vertu, & po
l'enfer même en ridicule
plorable qu'on deshono
S. Aug. en lui imputant
si indigne de lui, & de l
même.

Vous verrez, dit M. Fremont, avec quelle évidence je prouverai Vendredi la verité de ce systême, qui vous allarme mal à propos.

Tant pis pour la vertu, repris-je, si par malheur vous prouvez avec évidence, que le plaisir qui est si rare pour la vertu, & presque universel pour le vice, est inévitable & invincible à toute volonté.

A ces mots M. Fr. sortit. S'il revient, nous verrons quelque scene curieuse. Vous en serez informé. Je suis &c.



XIX. LETTRE.

De *** à ***

Maximes de Jansenius tirées de son systême sur la maniere dont chacun doit se conduire dans les tentations.



A Peine avois-je hier entendu sonner huit heures que je vis arriver ceans M. Fr. Il ne me parut point embarrassé des consequences honteuses de son systême; mais je compris qu'il comptoit sur des ressources qu'il tenoit en reserve, & qu'il vouloit nous laisser d'abord une libre carriere. On croit souvent, dit-il à M. Perraut, que la resistan-

ce à la tentation est impossible, quoi qu'elle ne soit que difficile. La même doctrine qui nous apprend que la plus forte délectation prévaut en toute occasion dans nos cœurs, nous apprend aussi qu'il faut sans cesse combattre la mauvaise délectation, quoi qu'elle paroisse superieure. Il faut joindre ces deux verités. D'un côté il faut toûjours faire tous nos efforts pour vaincre la délectation du mal. D'un autre côté il faut croire que nous sommes inexcusables, toutes les fois que nous ne la surmontons pas.

Je l'avois crû autrefois comme vous, reprit M. Perraut; mais Jansenius m'a bien détrompé. *Il arrive*, dit-il, *que quand* (ces hommes) *veulent combattre contre leurs concupiscences, qui s'élevent, ils sont vaincus avec plus de facilité qu'auparavant, parce que leurs concupiscences sont renduës plus violentes par la deffence de la Loi, & que pour eux*

De gr. Christi l. III. c. V.

ils n'en sont pas plus forts pour y resister. Ainsi à leur égard la Loi est survenuë, afin que leur peché soit plus abondant. La Loi a été établie en faveur de la prévarication. Elle devient la force du peché en eux.

* Ce n'est pas Jansenius, répondit M. Fr. C'est S. Aug. C'est S. Paul même, qui ont parlé ainsi. Jansenius ne fait que repeter mot pour mot leurs paroles. Voulez-vous attaquer l'Apôtre, & être plus sage que le S. Esprit qui a parlé par sa bouche?

En cet endroit je pris la parole malgré M. Perraut, & je fis cette réponse à M. Fr. S. Paul & S. Aug. n'ont jamais dit comme Jansenius que presque tous les hommes, & la plûpart de ceux mêmes qui vivent sous la Loi, n'ont aucun secours de grace interieure. Au contraire S. Augustin, marchant sur les traces de S. Paul, enseigne que Dieu prévient tous les hommes par

une grace qui suffit au moins pour *chercher avec soin & pieté. Accepit autem ut piè & diligenter quærat si volet.* Voilà une premiere grace qui prépare à chercher & à meriter toutes les autres. Elle sert pour prier & pour parvenir par divers degrez à observer les Commandemens. Ainsi S. Paul & S. Aug. sont infiniment opposez à Jansenius, lors même qu'ils disent comme lui que *la Loi est la force du peché.* Saint Augustin, qui a suivi S. Paul, suppose que le Juif au lieu de correspondre fidellement à cette grace dont il est prévenu, pour accomplir la Loi, ou du moins pour prier, rejette la grace, présume de ses propres forces, & s'en orgueillit. Alors il n'y a nul inconvenient de supposer que l'homme est actuellement privé de la grace qu'il rejette par sa présomption, & qu'il est laissé aux forces naturelles de son libre arbitre, ausquelles il se confie

De lib. arb. l. III. c. n.

1. ad cor. XV. 56.

uniquement. Alors il merite que Dieu confonde son orgueil obstiné. La lettre de la Loi, loin de lui suffire pour observer la Loi même, se tourne contre lui par un juste Jugement de Dieu. Elle irrite sa concupiscence sans secourir sa foiblesse, & Dieu justement indigné le laisse tomber d'autant plus griévement qu'il s'est plus vainement promis de ne tomber point par ses seules forces. L'orgueil de l'homme, sa vaine confiance en soi, son attachement superbe à la seule lettre de la Loi, & sa resistance à la grace offerte meritent sans doute une chûte si humiliante. Cette experience ne blesse en rien la bonté de Dieu qui a tendu une main si secourable à ce Juif indocile. Mais quand on suppose au contraire, comme Jansenius, que presque tout le genre humain vit & meurt sans aucun secours de grace interieure, on a horreur de croire que si les

hómmes instruits de la Loi *veul combattre leurs concupiscences, sont vaincus avec plus de faci qu'auparavant.* Quoi, Monsie croyez-vous que les Comman mens soient donnez à l'hom sans aucun secours de grace, qui rende possibles, afin que ces Co mandemens rendent l'homme p coupable, plus malheureux, & p indigne de toute misericorde? Sa Aug. ne dit-il pas au contraire *l'homme est secouru par la grace que la Loi ne soit point donnée justice à sa volonté?* Ce Pere ne il pas que le libre arbitre de l'ho me *seroit averti sans aucun fru s'il n'avoit pas déja reçû auparav quelque* attrait *d'amour, afin q cherche à augmenter en lui le prin par lequel il accomplisse ce qui lui commandé?* Ce Pere ne dit-il p l'homme qui se plaint d'être *vai par sa concupiscence.... Ne laissez pas surmonter par le mal, n*

De gr. & lib. arb. c. IV. n. 9.

De gr. & lib. arb. c. XVIII. n. 37.

monte z le mal par le bien. Et anmoins, ajoûte-t'il, *la grace aide omme afin que cette victoire arri-, & si elle ne l'aidoit pas la Loi seroit que la force du peché.* Ainsi us le voyez, S. Aug. aprés S. ul ne veut qu'établir l'insuffisan- de la lettre de la Loi considerée ute seule sans grace, & que le soin de recourir à la grace pour complir la Loi, sans dire que la emiere grace qui est necessaire, ur chercher & pour prier, man- e à presque tous les hommes. *Ibid. c. IV. n. 8.*

Dans les deux cas que vous distin- ez, me dit M. Fremont, il est alement vrai que la Loi irrite concupiscence, & qu'elle est *la ce du peché.*

Eh, Monsieur, repris-je, pou- z-vous faire aucune comparai- n serieuse entre ces deux cas? Se- n nôtre supposition l'homme se et de propos déliberé dans l'im- issance d'accomplir la Loi, en

rejettant par une présomptioı
stinée la grace veritablement
sante, que Dieu lui offre. N
rite-t'il pas alors que Dieu pe
te qu'il tombe plus griéve
pour confondre son orgueil
contraire selon vôtre suppo
l'homme se trouve dans l'in
sance d'accomplir la Loi, par
Dieu refuse tout secours de g
ses bons desirs & à ses efforts.
il permis de croire, que plus i
force de s'abstenir du peché
Dieu l'abandonne à la ten
pour commettre des peche
énormes ?

A ces mots M. Perraut m'
rompit, en me disant. Je n'
cun besoin de supposer vos
toûjours prêtes, pour pré
l'homme de sa chûte. Je n'ai
de prendre le change. Je so
avec Jansenius que l'homme
de toute grace efficace pa
même peche d'autant plus g

qu'il fait des efforts à contre
s pour ne pecher pas. Je crains
on Chrétien ce contretemps
le, & je suis resolu de pecher
rd sans façon, de peur de pe-
davantage. Si vous ne voulez
en croire, au moins écoutez
nius. Voici ses paroles. Ce
e vais avancer, dit-il, *paroî-
approcher d'un blasphême, si la
ité des critiques n'étoit pas repri-
par l'autorité de ceux qui ensei-
ceci.... C'est que la deffense de
i allume davantage le feu de la
ité, & que l'action deffenduë de-
plus agréable par la deffense....
il arrive necessairement, que la
ité aiguillonnant l'homme pour
re pecher plus griévement, il est
ité dans le peché* AVEC PLUS DE
ITE', DE FREQUENCE ET D'AR-
. *Ex quo* NECESSARIO FIT, UT
IUS, ET SÆPIUS, ET ARDEN-
*in peccatum, stimulante ma-
eccandi cupiditate præcipitetur.*

Soyez vous-même, pourſui
Perraut, en s'adreſſant à M
mont, mon Caſuiſte & m
recteur. Voudriez-vous, qu
avoir reſiſté temerairemen
tentation, il en arrivât *nece*
ment que je fiſſe ſix pechez
un, & ſix pechez énormes
d'un peché mediocre? *Nec*
fit &c.... Facilius, ſæpius &
tius &c. O que je n'ai ga
tomber dans cette faute groſ
Si je chicanois contre le vice
de le vaincre, je le rendrois
plus victorieux, & je m'acc
merois à avaler l'iniquité c
l'eau. *Facilius.* Au lieu d'un
j'en commettrois douze. *S*
Au lieu d'un peché de fragili
commettrois les infamies le
monſtrueuſes. *Ardentius.*
non, je ne donnerai jamai
tentation le temps de me p
juſqu'aux plus grands crim
faut ſagement l'arrêter en lu

ent d'abord tout ce qu'elle dé-
ande. C'eſt mettre, pour ainſi
re, le peché au rabais, que de ſe
iter de pecher, pour pecher le
oins qu'il eſt poſſible.

Vous ne parlez point ſerieuſe-
ent en Theologien, diſoit M.
:. Vous parlez en impie qui ſe
uë de la doctrine de l'Apôtre.

Je parle en Theologien, com-
e Janſenius nôtre maître, lui
pondoit M. Perraut. *A moins
ie cette charité unique*, dit-il, *la-
elle eſt une bonne concupiſcence op-
ſée à la mauvaiſe, ne ſoit inſpirée
nos cœurs par le S. Eſprit, la Loi
fera autre choſe, que donner des
guillons plus cruels à la concupiſ-
nce, en ſorte que l'homme ſoit préci-
té avec plus d'impetuoſité* DANS LES
IMES LES PLUS HONTEUX, *ayant
mpu toutes les barrieres de la def-
nſe.* En verité oſeriez-vous me
nſeiller d'augmenter le nombre
l'énormité de mes *crimes les plus*

honteux, en resistant à pur
au plaisir vicieux qui dom
dedans de moi ? Le puis-je
science ? Répondez oüi ou 1
vous en conjure.

Il reste toûjours, disoit l
mont, un pouvoir absolu
sister à la tentation, qui rend
me inexcusable de n'y resis

Demandez à Jansenius
M. Perraut, quel est ce p
absolu que vous nous vant
De gr. Chr. l. 1. §. XVIII. Il vous répondra ces paro
quelqu'un est privé (de la c
tion celeste) *il n'est point*
dans son cœur, mais il est ch
Il n'est point fort, mais il e
contre cette cupidité impetu
n'est point libre de se garenti
domination de cette cupidité,
en est esclave. Il faut PAR N
TE' *qu'il soit dans la servitu*
cette maîtresse imperieuse. I
trainé, pris & possedé pa
COMME UN ESCLAVE VENDU

IPISCENCE. *Non seulement il*
la force de lui resister, mais
plus il croit se relever au-des-
e, plus il tombe rudement, &
:ipité d'une passion dans une
ar cette servitude. Quel est
ôtre chimerique pouvoir,
quel l'homme *n'est point li-*
ec lequel il est *esclave*, soû-
necessité à la servitude sous
îtresse imperieuse, avec le-
est *entrainé, pris & possedé*
, *comme un esclave vendu à*
ıpiscence? Où est-il ce pou-
ıaginaire, avec lequel *non*
ıt l'homme *n'a pas la force*
ter à la tentation, *mais en-*
ıs il croit se relever, plus il
ıdement &c.? D'ailleurs le
snel parle précisement com-
senius. Selon lui on peut
.ce efficace resister au vice
courir la poste sans cheval.
: moins serieux de tous les
:s. Pour moi qui ai Dieu

merci la conſcience fort delicate ; je me garderai bien de prétendre *me relever*, étant ſûr par avance *de tomber plus rudement*, ſi j'avois la temerité de l'entreprendre.

En cet endroit je repris la parole, pour montrer que ſuivant S. Aug. *quand les hommes défaillent, ils ne ſont point coupables, s'ils n'ont point reçû de quoi être au-deſſus de cette défaillance, ... & qu'ils ne tombent dans le démerite, que quand ils ne veulent pas être, ce qu'ils ont reçû d'être, s'ils le vouloient.* J'ajoûtai que *nul homme n'eſt coupable, en ne faiſant pas* le bien *qu'il n'a pas reçû* de faire, *mais qu'il le doit, quand il a reçû & une volonté libre, & un tres-ſuffiſant pouvoir.* Je dis encore que S Aug. ne connoit aucun autre *peché* actuel *proprement dit, que celui qui eſt commis par une volonté libre & inſtruite.* Je ſoûtins que *la poſterité* d'Adam, *a reçû de quoi ſurmonter l'obſtacle de ſa naiſſance.* Je dis

De lib. arb. l. III *c.* XV. *n.* 44.

Ibid. cap. XIX. *n.* 54.

Ibid. cap. XX. *n.* 55.

es le S. Docteur, que *l'ame par* *Ibid. cap. xx. n. 56.*
cours du Créateur, a le pouvoir
se cultiver elle-même, en-sorte
lle peut à proportion de sa pieuse
ication, ACQUERIR, ET POS-
DER TOUTES LES VERTUS,
être délivrée, & de la difficulté
la tourmente, & de l'ignorance
l'aveugle, depuis la chûte d'A-
n. Je representai que Dieu *n'a*
é aucun homme *d'une volonté* *Ibid. cap. xx. n. 58.*
, pour demander, pour chercher,
s'efforcer &c. Enfin je lûs ces
oles de S. Aug. *Car il reste en* *Ad simpl. q. 1. n. 14.*
e vie mortelle au libre arbitre, non
complir la justice quand il lui
ra, mais de se tourner par une
se priere vers celui, par le don
uel il pourra l'accomplir.
M. Fr. vouloit disputer contre
i sur tous ces passages. Mais M.
raut s'écria. Je n'ai que faire
ce Molinisme, qui m'ôteroit
te excuse, & qui me jetteroit
s le desespoir. Je suis, dit-il à

M. Fremont, pour Jansenis
pour vous. De peur de *tomber*
rudement en irritant ma conc
cence, je veux la moderer, e
cedant au premier signal.

M. Fr. dissimuloit son emb
le moins mal qu'il pouvoit.
quand une preuve est évide
plus l'homme qui ne l'avoit
prévûë, & qu'elle surprend,
penetration d'esprit, plus il
dans l'impuissance d'y faire au
réponse nette & précise qui le
tente. La bonne délectation,
enfin à M. Perraut, peut ve
vôtre secours. Il faut l'esperer
l'attirer, en la demandant.

Je la demanderai infailliblem
dit M. Perraut, si je l'ai déja
une certaine mesure pour la
mander encore plus abond
Mais je sens bien que je ne l'ai
cun degré. Ainsi je ne puis p
present ni la demander ni la de
De grace écoutez encore

m

maître Jansenius. *Si je veux resister*, dit-il, à la tentation, *ma volonté en sera de plus en plus étroitement liée & captive par les liens d'une concupiscence qui croît à mesure*, que je connois mieux mon devoir, *à moins que cette impetueuse cupidité ne soit arrêtée par quelque nouveau secours de grace.* Voici la conclusion de nôtre maître, pour lequel nous combattons contre le Pape & contre les Evêques depuis prés de 80. ans. Celui qui voudra remedier à ce desordre, *doit ou lever l'obstacle des loix qui ne font qu'augmenter la violence de ce torrent, ou faire cesser la concupiscence même.* Je vous somme donc, ou de faire tarir le torrent de ma concupiscence qui m'entraîne par sa rapidité, ou d'effacer la Loi Evangelique, car *l'obstacle des loix ne fait qu'augmenter la violence de ce torrent.* Vous ne pouvez *l'arrêter*, que *par quelque nouveau secours de grace.* Or vous

De gr. Chr. l. 1. *c.* VIII.

Ibid.

avoüiez que la grace ne coul
dans les cœurs par vos ordi
que vous n'êtes point le ma
faire cesser la concupiscence.
donc, s'il vous plaît, que je *le*
même *l'obstacle des loix*, qui
qu'augmenter le torrent. Je
de avec Jansenius ma concu
ce, comme un fleuve impe
Si je le laisse couler libr
il ne fait que continuer son
Mais si je veux l'arrêter, il
vient plus furieux, il éleve se
il rompt toutes les digues, il
toutes les campagnes, il rav
entraîne tout. Pour moi je
suivant nos principes qu'il
aucun peché réel, & que la
n'est qu'un nom. Je crois c
mement à nôtre systême qu
tes les actions sont égalemen
nes, puis qu'elles sont toutes
ment faites par l'inévitable
vincible necessité qui est r
ou proportionnée au plus

r. Mais enfin puisque vous
:z que les meurtres, les lar-
les adulteres, les incestes,
ırjures sont des pechez, j'en
.us qu'il vaut mieux selon vous
rner modestement à ne faire
ı de ces pechez que d'en faire
& qu'il est moins mauvais de
nettre certains pechez que
nommez mortels, mais qui
nt pas reputez énormes, que
ımber dans les crimes les plus
struеux. Ainsi, je vous en
is, c'est par pure delicatesse
onscience que je me hâte de
: au torrent, de peur d'en
ienter la violence. Ne pouvant
: esperer de m'abstenir du mal,
:ts du moins mes pechez au
ɔas degré, & je peche d'abord,
:ur de pecher *plus souvent, &*
plus d'ardeur si je retardois
peché. *Sæpius & ardentius*,
ncomparable Jansenius nôtre
re. Je vous déclare même que

je ne veux ni lire la Loi, n
ſtruire de mes devoirs, pui
ſçai que la Loi augmente m
cupiſcence pour me faire
avec plus de frequence & a
dans le vice. Je ne crains ri
que l'inſtruction, & je n'ai
tant que ma chere ignoranc
que l'inſtruction ne fait
rendre plus coupable, &
concupiſcence croît à meſure
connois mieux mon devoir.

Si vous ne vouliez point
diſoit M. Fremont, vous
cheriez jamais, car vous ne
qu'en le voulant par vôtre n
ſe volonté. Si au contrai
vouliez aimer Dieu vous
riez, car l'amour n'eſt qu'u
ne volonté pour Dieu.

Ce diſcours, reprit M. P
peut avoir quelque fon
chez les Moliniſtes, qui
que la volonté aidée de la g
maîtreſſe de ſon vouloir.

ne peut être ſerieux entre nous. Vous me venez dire, que ſi je voulois toûjours ne pecher point, je ne pecherois jamais. Eh qui en doute? On en dira autant à Lucifer & à Belzebuth. S'ils vouloient aimer Dieu & ſe ſoûmettre à lui, ils ſeroient d'abord de ſaints Anges; puiſque s'ils vouloient aimer Dieu, cette volonté de l'aimer ſeroit le commencement de l'amour. Mais ſont-ils libres dans l'enfer de vouloir aimer Dieu? Leur volonté eſt-elle maîtreſſe de ſon propre vouloir? Non ſans doute. Un attrait inévitable & invincible empêche leur volonté de vouloir le bien, & la neceſſite à vouloir le mal. Ainſi il eſt ridicule de les exhorter à ſe convertir. Or je ſuis préciſement pour l'heure preſente, comme ces demons ſont pour toute l'éternité. Entreprendrez-vous de prêcher pour les convertir? Ne voyez-vous pas que ma converſion eſt en ce

moment auſſi impoſſible qu
leur ? De plus je vous laiſſerai
ſonner ſubtilement tant qu'il
plaira, pourvû que vous me lai
faire ce que vous avoüez v
même, qu'il faut que je faſſe
l'attrait invincible du plus g
plaiſir. Selon nôtre ſyſtême
homme qui a la temerité de c
ner contre la tentation, s'en tr
toûjours fort mal. Il eſt con
un avare qui refuſe de payer
créancier. Bientôt tous les dé
d'un procés ruineux retomben
lui. Il lui en coûte le triple
n'avoir pas payé d'abord. J'a
mieux être bon payeur. L'ar
comptant épargne beaucoup
frais. Le diable qui vient me ter
ſe croit plus fin que moi. Mais
lui qui eſt ma dupe ; car je lui
trenche ſes plus grands profits
ne lui refuſant rien. Il faut avc
que tous ces anciens Peres du
ſert, & tous ces autres Maitre

la vie ſpirituelle, qu'on a admirez pendant tant de ſiécles ; étoient dans une groſſiere ignorance ſur la direction des ames. Ils ne ſçavoient que dire ſans ceſſe. (Dieu ne vous manque point, ne lui manquez pas. Faites des efforts continuels. Reſiſtez ſans relâche à la tentation. Surmontez vôtre concupiſcence.) Sçavez-vous bien ce qui arrive de tous ces conſeils pernicieux? *L'homme*, s'écrie Janſenius, pour avoir fait cette malheureuſe reſiſtance, en *ſera précipité avec plus d'impetuoſité dans les crimes les plus honteux.* Il en pechera *avec plus de facilité, de frequence & d'ardeur.* Ce grand Docteur qui eſt l'Auguſtin de nos jours, a renverſé cette vieille methode, qui multiplioit les pechez à l'infini, & qui damnoit tant d'ames. Il nous a ouvert un nouveau chemin vers la perfection. C'eſt celui de ne conteſter jamais avec le tentateur, & de le fruſtrer de ſes plus

grandes esperances, par un
promptitude à lui comp
tout.

Vous tirez, disoit M. F
des consequences monstru
systême de Jansenius, &
tirez par une malignité c
Jansenius n'a jamais admis
sequences. Il enseigne une
toute contraire.

Pour moi, reprit M.]
je ne sçai que prendre de b
à la lettre les paroles c
Maître commun, supposi
ne les a écrites, qu'afin q
suivisse. De grace écou
..I. c.XI. *L'homme*, dit-il, *se sent va*
l'ardeur d'une concupiscenc
deffense portée par la Loi all
son cœur. IL EN DEVIEN
CORROMPU, PLUS IMP
DIGNE D'UN PLUS RIG
SUPPLICE..... *Il ne lui reste*
s'écrier. Je suis coupable, je
Je suis malade. En voulant

glorieux, je suis plus honteusement vaincu & terrassé. Je manque de force pour combattre, & pour vaincre. Jansenius pouvoit-il parler avec plus de force pour excuser le pecheur, & pour accuser d'injustice la Loi de Dieu? Cet homme si fragile, & si impuissant que Jansenius fait si bien parler, ne vous touche-t'il pas de compassion? Il s'écrie. (*Je manque de force pour combattre & pour vaincre.*) Mais cet homme, qui doit vous attendrir le cœur, c'est moi-même. Dois-je croire que Dieu me donne sa Loi sans aucun secours de grace pour allumer dans mon cœur une plus grande ardeur de concupiscence? S'il vouloit me damner, il n'avoit qu'à le faire d'abord selon la rigueur de ses droits sur le seul peché originel, sans y ajouter une Loi écrite, pour me rendre *plus corrompu, plus impur, & digne d'un plus rigoureux supplice.* Mais encore

une fois suppofé même q
m'ait tendu par cette Loi u
pour me perdre avec plu
gueur, que puis-je faire ?
vous en ma place. *Je ma*
force. Loin de me donner l
qui me manque, contre le
la Loi a donné au peché
moi une force, à laquelle je
refifter. *En voulant ètre vi*
de la tentation, *je fuis plus*
fement vaincu & terraffé
Refiftez, me dites-vous.
ne plaife. Je m'en garder
Pernicieux confeil! En le
je deviendrois *plus impur,*
compu, & digne d'un plus ri
fupplice. Voulez-vous par
nes & indifcretes exho
augmenter ma corruption
impureté ? Ne font-elles
affez grandes ? Eft-ce qu
trouvez que je ne peche pa
& que vous ne ferez pas c
à moins que je ne fois plus
& plus damné qu'un autre

Vous devez dans le doute, disoit
M. Fremont, faire les derniers
fforts sans raisonner, pour tâcher
vaincre la tentation.

Je ne doute de rien, répondit
M. Perraut. Je sens à n'en pouvoir
outer le plaisir tres-vif & tres-
uissant du vice. Je ne sens que
égoût & qu'aversion pour la ver-
u. Je ne trouve en moi que foi-
lesse, & dans la Loi que la force
ıvincible qu'elle donne au peché.
e grand Aug. d'Ipres me crie que
 concupiscence s'irrite dés qu'on
ui resiste, & qu'on hesite à lui
béïr. Je m'imagine être comme
ne Place assiegée, où tout moyen
e défense manque. Si je tarde à me
endre, toute la garnison sera égor-
ée; mais si je me hâte de capituler,
aurai une composition beaucoup
ıoins rigoureuse. Ne dois-je pas
uver ma vie & celle de mes trou-
es, en me rendant d'abord, puis-
ue je me vois sans aucune ressour-
e pour soûtenir un siége?

Au lieu de resister au ma
me Dieu l'ordonne, disoit
mont, vous ne faites que ra
avec une subtilité de Sophi

Je ne raisonne point, lu
dit M. Perraut. Je ne fais
entraîné sans raisonnem
l'attrait inévitable & invin
plaisir vicieux, que je sens
est le seul au-dedans de mo
vous qui raisonnez en vain
me tourmentez, pour r
executer l'impossible. D
voulez-vous que je vou
plutôt que nôtre Maître ce
Jansenius vous impose sil
soûtient qu'en se faisant un
ble violence pour ne pec
on se met dans la malheur
cessité de pecher davantag
il pas vrai, que chacun e
en conscience à fuïr les
prochaines du peché ?

Oüi sans doute, lui rep
Fr. Que voulez-vous con
là ?

'en conclus, reprit M. Perraut, l faut à plus forte raison fuïr la :ssité infaillible de commettre echez les plus énormes. Je sçai illiblement par avance, qu'en t où je suis, si je resiste folle- it à la tentation, j'en deviendrai *corrompu, plus impur, & digne plus rigoureux supplice.* J'ai, u merci, la conscience trop ti- rée pour vouloir me procurer redoublement de crime & de heur éternel. Ma resistance se rneroit visiblement contre Dieu ontre moi. Je veux épargner à u cette augmentation d'offen- & à moi cette augmentation :ourments dans l'enfer. Cessez ic de vous scandaliser de ce qui st que la consequence immedia- & évidente d'un principe fon- nental de nôtre doctrine. Oüi ne hâterai de pecher, par me- gement pour la vertu même. me garderai bien d'augmenter

mon peché en le retardant. Je couterai point tous ces ignor qui veulent qu'on redouble la tation en chicanant contre elle me livrerai de bonne grace à par le motif de la gloire de D pour ne devenir ni *plus corrom* ni *plus impur*. J'eſpere même Dieu, qui voit mes bonnes in tions, & ma docilité pour la do ne des Diſciples de S. Augu me tiendra compte de ce mén ment, que je garde pour l'offe moins.

Vous prétendez donc, di Fremont, qu'on doit s'abando ſans remords & ſans pudeur tentation, à moins qu'on ai chaque moment une grace M nienne à ſes gages, pour triom ſans peine de toutes les paſſion plus dereglées.

Les hommes, reprit M. Per ont aſſez de peine à ſe faire vi ce pendant toute leur vie,

même qu'ils supposent qu'un secours de grace proportionné à la tentation, ne leur manque jamais, quand la Loi & la tentation les pressent l'une pour le bien & l'autre pour le mal. Quel seroit donc l'homme assez insensé pour entreprendre d'éviter un attrait inévitable, & de vaincre un plaisir invincible ? Quel seroit l'homme assez aveugle pour esperer de parvenir sans aucun secours de grace, à rendre inefficace, un plaisir corrompu, qui est efficace par lui-même? Quel est l'homme assez ennemi de Dieu & de soi-même, pour vouloir se tourmenter follement tous les jours & toutes les heures de sa vie, étant sûr d'augmenter la violence du torrent de sa concupiscence, de tomber *avec plus de frequence & d'ardeur dans les crimes les plus honteux*, enfin de devenir *plus corrompu, plus impur, & digne d'un plus rigoureux supplice?* J'ai toûjours

oüi dire à toutes les person
bon sens qu'à peine les h
ont le courage de se cont
sans cesse pour se sauver, q
supposent que la grace, la v
& le salut sont dans leurs ma
comment voudriez-vous le
suader de tenter l'impossible
en être plus coupables,
damnez ?

Je vois bien, s'écria M. Fr
que toute cette maligne &
leuse déclamation ne ten
établir le Molinisme.

Non, non, répartit M. P
je ne puis souffrir ces Mo
qui nous viennent dire. (R
à la tentation. Vous le pou
grace vous en donne un vr
voir proportionné à vôt
blesse.) Cette doctrine qui
flatter le relâchement, se
en une insupportable rigue
nous répondant d'une grac
jours prête au besoin & qui
depe

épendante de nos goûts & de nos
ntimens, ils ne nous laissent au-
ıne excuse, & nous mettent au
esespoir. Quelle consolation peut-
n trouver avec des gens qui nous
tent sans cesse toute ressource, en
ous criant? (Vous avez le secours
e Dieu pour vaincre vôtre plus
rand plaisir. Ce plaisir corrompu
'est ni inévitable, ni invincible.
'lus vous ferez d'efforts pour le
aincre, plus vous serez aidez pour
n être victorieux.) O que nôtre
eleste doctrine, qui passe pour si
igoureuse, est bien plus consolan-
e & bien plus commode! Elle re-
ette tout le mal sur le plaisir qui
ıous fait vouloir le peché. Elle
ıous en laisse toute la douceur,
ans nous en donner ni la honte, ni
e reproche. Elle nous met tout
l'un coup au large, en ne nous
aissant plus que la loi du plus
grand plaisir. Elle va même jusqu'à
nous avertir que la bonne methode

pour pecher moins, eſt de pecher d'abord ſans reſiſtance & ſans ſcrupule. Non ils n'y entendent rien tous ces Moliniſtes, à élargir la voye étroite. C'eſt dans nôtre Ecole qu'elle eſt large, applanie & toute ſemée de fleurs. Il faut ſe repreſenter ſans ceſſe que le plaiſir, ſelon nous, n'eſt pas moins invincible pour le vice que pour la vertu. Auſſi Janſenius dit-il, que ſuivant le ſyſtême de S. Aug. *Les hommes ne font aucun peché, ſans que leur volonté .... ſoit auparavant excitée par une délectation qui les chatouille & qui les émeuve, en ſorte que c'eſt comme le ſecours du diable.* Il a raiſon. Le diable a ſon *ſecours quo*, & ſon attrait efficace par lui-même pour le mal, comme Dieu en a un pour le bien.

De gr. Ch. l. IV. c. 3.

Pendant que M. Perraut prononçoit ces paroles avec vivacité, je remarquois que M. Fr. cachoit ſon embarras par l'air hautain &

dédaigneux d'un homme qui a pitié de tout ce qu'on lui dit.

Alors je ne pûs m'empêcher de lui parler ainſi avec une eſpece d'indignation. Quand toute la Chrétienté voit un parti qui ne parle que de reforme & de morale ſevere, ſacrifier tout pour ſoûtenir un livre depuis prés de 80. ans, qui ne croiroit, que cet ouvrage doit être rempli d'une celeſte doctrine, comme ce parti l'aſſûre? Qui pourroit penſer que ce livre poſe évidemment tous les principes du libertinage le plus effronté & le plus monſtrueux? Janſenius, dira-t'on, n'a pas prévû les conſequences de ces déteſtables principes. Je veux bien le ſuppoſer en faveur de la memoire d'un Evêque, dont les mœurs ont paru pures. Mais c'eſt au moins en lui un prodige de prévention ſans exemple, que de n'avoir pas vû ce qui eſt ſi viſible, & qui ſaute pour ainſi dire aux yeux.

Les Disciples de Jansenius, dira-t'on encore, n'ont point apperçû ces consequences. Quoi 75. ans de dispute ne leur ont-ils pas suffi, pour voir dans ce livre des maximes monstrueuses, qui auroient dû les remplir d'horreur au premier coup d'œil ? Que n'ont-ils pas vû dans tous les Casuistes, où il a parû quelque relâchement ? Ils ont vû jusqu'à des atomes dans les adversaires qu'ils vouloient critiquer, & ils n'ont jamais eu des yeux pour voir dans le principe fondamental de tout leur systême la source de toutes sortes d'infamies & d'abominations. C'est *voir un fétu dans l'œil d'autrui, & ne voir pas dans le sien une poutre.* S. Paul crie à tous les Chrétiens sans exception. *Dieu fidelle ne permettra pas que vous soyez tentez au-dessus de ce que vous pouvez.* C'est sur ce fondement qu'il presse tous les Chrétiens sans exception de vaincre toutes les tentations

s violentes, quoique leur plus
plaisir les porte au vice, &
n'ayent que du dégoût pour
tu. Au contraire Jansenius
e que *Dieu permet* que pres-
ut le genre humain, presque
es Chrétiens, & même un
nombre de Justes *soient tentés*
lus de ce qu'ils peuvent, pour
r à la tentation. Ne croiroit-
; que Jansenius avoit entre-
e contredire l'Apôtre? L'un
encourager l'homme tenté.
e lui inspire un vrai deses-
L'un veut que l'homme en-
nne avec le secours de la
de vaincre son plus grand
. L'autre au contraire lui fait
dre qu'on n'a aucune grace
l on ne sent aucun plaisir à se
fier, & qu'alors on doit bien
der de resister un moment à
itation, de peur de *devenir*
rrompu, plus impur, & digne
us rigoureux supplice par cette
aire resistance. Si S. Paul

parlé en Apôtre qui a été
troisiéme Ciel, il faut que Ja
parle en homme séduit par
de tenebres pour la perte d
humain. Le voilà ce Livre
tre parti n'a point de honte
tenir avec tant de hauteur,
glement & de scandale con
te l'Eglise depuis tant d'ann
rougis de honte pour un pa
ne rougit point. Que diro
les impies & tous les lit
quand ils sçauront que ce p
affecte d'être si severe, e
que chacun suit sans cesse p
necessité inévitable & in
son plus grand plaisir, & que
que est assez temeraire po
resister à ce plaisir tout-puis
horreur pour le vice, pe
double & au triple, pour
pas voulu d'abord pecher? C
vous que l'Antechrist, qu
viendra séduire les nations
enseigner une doctrine plus
sonnée & plus contagieuse

prodigieux excez de prévention a empêché vôtre parti de voir ce qui est clair comme le jour en plein midi dans vôtre systême, au moins faudroit-il qu'il déplorât enfin son erreur, & qu'il se hâtât de reparer son égarement. Il devroit effacer par des larmes de sang & le livre de Jansenius, & tous les écrits innombrables, qui ont soûtenu un systême si scandaleux.

Pendant que je parlois ainsi M. Perraut vouloit plus que jamais deffendre ce systême avec toutes ses consequences. Mais M. Fr. se hâta de me dire ces mots. Je suis pressé d'aller travailler à une affaire, mais je ne manquerai pas de revenir aprés demain. Je vous ai laissé tout dire. Je parlerai à mon tour. Vous verrez avec quelle injustice vous nous condamnez. Il nous quitta ayant le visage triste & sombre, mais plein d'assurance. Je suis &c.



XX. LETTRE.

De *** à ***

Renversement des bonnes mœurs dans le systême le plus mitigé des deux délectations invincibles.



Onsieur Fremont fut hier, Monsieur, tres-diligent, pour se rendre chez moi. Vos traits satyriques, dit-il l'abord à M. Perraut, ne peuvent nous faire aucun mal. La prémotion des Thomistes est aussi invincible que nôtre délectation. Elle est aussi difficile à concilier avec l'obligation où nous sommes de resister à la tentation du peché. Oseriez-

vous dire que les Thomiste
versent par leur prémotion,
police & toute regle des mœ

Puisque vous repetez, lui d
une objection déja détruite, j
qu'à vous repeter aussi la ré
qui détruit cette objection.
vôtre maître Jansenius, *la*
De gr. Christ. l. VIII. c. 22. *termination physique est comm
certain concours general dans l
surnaturel.* Il ajoûte qu'elle
Ibid. *point le secours medicinal de*
Vous n'avez pas sans doute e
ce que je vous ai representé
de fois, sçavoir que les Thom
ne prétendent que le concour
prévenant, qu'à condition qu
sera ni plus ni moins que le con
simultanée des autres Ecoles, e
de l'acte premier, ou premie
ment qui est celui de la liber
indifference, c'est à dire qu'
sera nullement requis pour le
fait pouvoir, & qu il sera b
au second moment de l'action

ommençante. *Quo actualiter agat*.
.es Thomistes supposent que ce *oncours general* ne manque jamais . personne dans son besoin. Il est, omme dit Alvarez, *au pouvoir de ôtre volonté de s'empêcher elle-mê-ne d'avoir cette motion.* Quand 'homme s'empêche de la recevoir le Dieu, qui la lui presente, *c'est*, lit le même Auteur, *comme si Dieu aisoit à l'homme un commandement e voler, comme s'il lui offroit des îles, & comme si l'homme usant de a liberté répondoit à Dieu, Seigneur, e ne veux ni recevoir vos aîles, ni oler.* Il est visible que suivant la omparaison d'Alvarez, la prémo-ion est réellement offerte à l'hom-ne de la main de Dieu pour faire e bien surnaturel, quand le com-nandement le presse d'agir, com-ne les aîles lui sont presentées our voler. Il est évident que selon Alvarez la prémotion ne manque à l'homme, que quand il repousse

roles. Mais je l'arrêtai, pour achever ma réponse à son objection. Les Thomistes continuai-je, raisonnent dans la pratique selon leur principe. Ils supposent en toute occasion, que la prémotion ne leur manque jamais, que quand ils ne veulent pas l'avoir, & qu'ils la refusent. Allez regler une affaire avec le plus rigide Thomiste, vous trouverez qu'il ne compte pas moins hardiment sur son concours *prévenant*, que le Moliniste sur son concours *simultanée*. Il promet, il refuse, il assûre qu'il rendra un service à son ami; & qu'il ira solliciter un tel Juge. S'agit-il de payer un créancier, il craint de manquer d'argent, & non pas de prémotion. Il ne fait jamais aucune promesse conditionnelle. Il ne dit point. J'irai, je parlerai, j'écrirai, je donnerai, si la prémotion vient à propos me mettre en acte. Il ne répond point dans un procés qu'il n'a

pû comparoître faute de prémotion. S'il ne fait point le voyage qu'il a promis à son ami, il s'en excuse sur sa santé qui manque quelquefois, & non sur la prémotion, qu'il seroit ridicule de dire lui avoir manqué. Bien plus, quelque scrupuleux que soit un Thomiste, il ne craint point de jurer qu'il fera à une telle heure une telle action. Il est visible que son serment seroit temeraire & illicite s'il prenoit Dieu à témoin de sa promesse, & s'il étoit incertain sur l'action qu'il promettroit de faire à cause de l'incertitude de la prémotion sans laquelle il manqueroit à son serment. S'il alleguoit une maladie pour s'excuser de n'avoir pas accompli sa promesse faite avec serment, il seroit censé n'être point parjure, parce qu'une maladie peut le mettre dans une impuissance réelle d'executer sa promesse. Mais tout le monde le regarderoit com-

me un parjure, & comme un impudent, s'il n'avoit point de honte de dire que c'eſt la prémotion qui lui a échapé au moment déciſif. Tout Thomiſte ſuppoſe donc avec Alvarez & Lemos que ce *concours general* eſt toûjours prêt comme la lumiere, *quand le Soleil éclaire la terre*, à moins qu'on ne diſe à *Dieu Seigneur je ne veux pas* le recevoir, & qu'on ne ferme ſon cœur tout exprés pour refuſer ce ſecours, qui nous eſt preſenté. Il faut avoüer que la prémotion, pourvû qu'elle demeure reduite à ces bornes préciſes, ne peut ſervir d'excuſe à aucun pecheur. M. Perraut n'y trouveroit nullement ſon compte dans le deſſein où il paroît être de ſe livrer avec une licence effrenée à ſon plus grand plaiſir. Mais pourriez-vous dire de bonne foi, ſelon vôtre ſyſtême de la double délectation invincible, que l'homme a une grace veritablement ſuffi-

ſante & proportionnée à ſa foibleſſe, pour vaincre en chaque tentation le plaiſir ſuperieur du vice, & que le plaiſir ſuperieur de la vertu, lui eſt offert dans ce ſecours ſuffiſant ? N'étes-vous pas au contraire obligé de dire ſuivant vôtre ſyſtême que preſque tout le genre humain vit & meurt ſans aucun ſecours de grace, & même que tout juſte non predeſtiné ſe trouve tout à coup ſans avoir commis aucune faute, & ſans avoir refuſé aucun ſecours de Dieu, *inévitablement* prevenu, & *invinciblement* déterminé au peché, à l'impenitence finale, & à ſa damnation éternelle, par un plaiſir qui eſt dans ces circonſtances tout puiſſant ſur ſa volonté ?

Je vous ai déja ſoûtenu cent fois, dit M. Fr. tout émû, que ce langage des Thomiſtes n'eſt qu'un diſcours vague, équivoque, lâche & flatteur qu'ils tiennent pour ſe

distinguer de nous, & pour m
leur Ecole à l'abri de la persecu
des Molinistes.

Dans le moment, où je c
mençois à lui representer, c
bien il est odieux d'imputer à
si pieuse Ecole une trompe
noire en matiere de Foi, M.
raut m'interrompit, & parla.

Le concours n'est point
chose qu'on sente. Faites qu
concours soit *prévenant*, ou
ne soit que *simultanée*, on le su
se toûjours également prêt,
l'appercevoir; on s'en sert, sa
sentir. Les Thomistes ne pr
dent pas plus que les Molin
sentir l'arrivée de ce concours
uns sont aussi éloignez que le
tres de dire que c'est un senti
de plaisir. On prendroit dan
cole des Thomistes un ho
pour un phanatique, s'il s'a
de dire. (Je sens en moi la pr
tion qui s'approche ou qui r

›ur un tel acte.) Chaque Tho-
iste sensé la suppose toûjours
ute prête pour tout acte que le
:voir exige de lui quoi qu'il ne la
nte pas. Il suppose qu'il est libre
dépendamment de son plus grand
aisir, de rejetter la prémotion
›ur tout acte que les loix & la
enseance deffendent. O la triste
émotion! Elle n'est bonne à rien
›ur m'excuser. Elle ne m'épar-
ıe aucune contrainte. Je serois
duit à la supposer toûjours toute
ête pour les plus rigoureux de-
›irs contre mon plaisir. Non je
: m'en accommoderai jamais. Je
:ux un attrait doux & flatteur qui
fasse d'abord sentir, & qui me
ette le cœur au large. Je reviens
ûjours à nôtre chere délectation.
'est un sentiment de plaisir que je
: puis jamais avoir qu'autant que
le sens. J'en suis l'unique juge,
ais le juge infaillible. C'est le secret
ıpenetrable de mon cœur. Dés

que je ne le ſens point pour la v
& que je le ſens pour le vice,
eſt décidé en faveur du vice co
la vertu. Point de chicane, p
de ſubtilité d'Ecole, point de
pule. Tout ſe reduit à mon ſ
ment, & il n'y a que moi ſeu
ſente mon plaiſir. Je me dois
entier à lui. O la courte meth
de décider tous les cas de conſ
ce! Je n'omets ce que vous n
mez le bien que quand mon p
me met dans l'impuiſſance d
faire, & je ne fais ce qu'il
plaît d'appeller le mal, que q
mon plaiſir change d'objet, &
met invinciblement dans la n
ſité de le commettre.

J'offre, diſoit M. Fremont
démontrer que la prémotion, q
qu'on ne la ſente jamais, ne d
mine pas moins invinciblemen
hommes au mal, que nôtre d
tation ſuperieure. De plus nou
ſommes pas moins regulier

ponctuels dans le détail de la vie pour tenir parole, en ſuppoſant nôtre délectation, que les Thomiſtes le peuvent être, en ſuppoſant leur prémotion phyſique.

Il y a, lui repliqua M. Perraut, une difference eſſentielle entre les Thomiſtes & nous, qui fait que je ne puis m'accommoder du Thomiſme. Je vous l'ai déja expliqué. Mais vous avez vos raiſons pour ne l'écouter pas. C'eſt que le Thomiſme ſuppoſe toûjours dans la pratique ſon concours prévenant tout prêt, quoi qu'il ne le ſente pas, parce que c'eſt un ſecours qu'on ne doit point ſentir, mais qu'on doit ſuppoſer toûjours preſent. Au contraire nôtre délectation eſt un plaiſir que nous ne devons jamais ſuppoſer preſent que quand nous le ſentons déja. Ainſi le Thomiſte doit, en ſuppoſant ſon concours *prevenant* tout prêt ſans le ſentir, promettre hardiment & tenir pa-

rôle ſans pouvoir s'excuſer.
nous tout au contraire nous n
vons ni ne devons jamais rép
de l'avenir, & nous ne devo
me pour le preſent rien pro
qu'autant que nous ſentons
plaiſir neceſſaire pour ne ma
point de parole. Nous ſomm
penſez de tout, dés que nous
tons pas ce plaiſir. M. Fr. v
encore inſiſter. Mais je re
parole, & je coupai court.
dis-je à M. Fremont, vôtr
lectation qui demeure plein
convaincuë de renverſer la
les mœurs. Elle ne laiſſeroit a
reſſource pour la police mêm
fourniroit une excuſe déciſive
homme qui commettroit le
mes les plus infames & les plus c
Elle feroit un brigandage con
de la ſocieté humaine. Elle n
mettroit pas même de tenir p
Vous ne pouvez répondre
d'intelligible & de ſupporta

es consequences monstrueuses de ôtre systême. Vôtre derniere ressource se reduit à montrer que la rémotion des Thomistes est aussi ernicieuse, que vôtre délectation. Eh bien, Monsieur, je laisse aux Thomistes le soin de réfuter une omparaison si injurieuse pour leur Ecole. Allez les convaincre, si vous e pouvez par de réelles démonstrations, que leur doctrine est aussi mpestée que la vôtre, & qu'elle ne renverse pas moins toutes les barrieres de la crainte de Dieu & le l'honneur du monde. Que gagnerez-vous par vos démonstraions, que je veux bien par pure complaisance pour un moment, supposer claires comme le jour. Quel fruit vous en restera-t'il? Vous aurez la triste consolation d'avoir entraîné les Thomistes dans vôtre ruine, sans apparence de vous en relever. Croyez-vous que l'Eglise tolere jamais un systême

qui rend ses Jugemens nul
dicules, de peur de nuire
opinion d'Ecole ? Croyez
qu'elle préfére cette opinio
substance de la Foi ? Croye
que le monde qui ne se pay
de subtilitez Scholastiques,
laisser fouler aux pieds tout
des mœurs, toute police, to
deur, toute sûreté de la soci
maine, par respect pour *le
ment de la vertu active* ? Ne
vous pas que si vous aviez d
tré que la prémotion des T
stes abandonne presque t
hommes au vice, comme
délectation ; toutes les per
sages & honnestes se réün
pour détester ces deux o
également pernicieuses ? Bie
J'ose répondre au nom de la
te & pieuse Ecole des Thor
sans crainte qu'elle m'en c
qu'en ce cas elle seroit la pre
detester sa prémotion, qui

veroit aussi opposée que vôtre dé-lectation à la pureté de la foi & des mœurs. En ce cas cette Ecole venerable ouvriroit les yeux, seroit saisie d'horreur, retracteroit humblement ce qu'elle enseigne, & vous parleroit ainsi. (Nous avions crû de bonne foi que nôtre opinion étoit essentiellement differente de la vôtre. Mais puisque vous nous démontrez leur conformité contre la foi, nous les condamnons également toutes deux, & nous reconnoissons combien nous avions été ébloüis. Suivez nôtre exemple, & renoncez à vôtre erreur, comme nous renonçons à la nôtre.) Cet humble aveu combleroit les Thomistes de gloire. Que pourroit-on dire de vous, si vous refusiez de les imiter ? Ainsi le Jansenisme pourroit faire condamner le Thomisme dans le cas qu'il vous plaît de supposer. Mais le Thomisme, qui n'est qu'une opinion permise, ne

peut jamais servir de rétranchement au Jansenisme, qui est une heresie tant de fois foudroyée, & si contagieuse contre les bonnes mœurs.

Puisque vous laissez si peu d'autorité aux Thomistes, me dit M. Fr., je vais tourner contre vous les Molinistes mêmes. Ceux-ci ne disent-ils pas que nul homme pieux & parfait, si vous en exceptez la sainte Vierge, n'a jamais pû éviter tous les pechez veniels? Voilà une necessité d'infaillibilité de tomber dans des pechez veniels pendant le cours de cette vie. Cette necessité n'excuse pourtant aucun des Chrétiens qui pechent veniellement. Je n'ai qu'à changer les noms pour renverser sur vous tout ce que je viens de dire, & que vous n'oseriez nier. Il y a une necessité de suivre la plus grande délectation, comme de pecher veniellement, & neanmoins on est inexcusable, en suivant la

plus grande délectation pour le vice, comme on l'est en faisant des pechez veniels. Que répondrez-vous à cette comparaison ?

J'ai deux réponses courtes & décisives à vous faire, lui repliquai-je.

1. Selon tous les Théologiens anti-Jansenistes, & même selon les Thomistes les plus rigides, rien ne peut dispenser aucun Chrétien en aucune occasion de la vie de faire tous ses efforts pour vaincre la tentation des pechez veniels. Chacun doit même croire qu'il la vaincra effectivement en chaque occasion, s'il fait tout ce qu'il peut actuellement par le secours de la grace vraiment suffisante & proportionnée à la difficulté pour remporter cette victoire. Chaque Chrétien suivant toutes les Ecoles Catholiques, doit croire que la grace suffisante, dont il est prévenu, rend actuellement au moment décisif de la tentation,

sa volonté aussi forte pour re
de consentir au peché veniel
l'attrait de la tentation a de
pour operer son consenter
Posse dissentire, si velit. Ai
n'y a alors aucune réelle r
sité, aucun attrait inévitab
invincible, qui détermine ja
le Chrétien à pecher veniellen
La volonté de l'homme a
selon les Thomistes même
pouvoir dégagé de tout attrai
fort qu'elle.

2. Le Chrétien qui peche
quefois veniellement, & qui
stient souvent de pecher ains
sçait jamais par avance en a
cas, s'il succombera ou s'il ne
combera point à la tentation.
il doit toûjours dans le doute
rer de vaincre la tentation p
secours de la grace suffisante
suppose proportionnée à la
culté, en sorte qu'elle rend sa
lonté aussi forte pour refuse

consentir au peché veniel, que la tentation est forte, pour obtenir son consentement. Comment pouvez-vous comparer l'homme qui selon vous sent un plaisir superieur & invincible pour le vice, & qui n'a ni ressource ni esperance de s'abstenir d'un crime honteux, avec l'autre homme qui n'a aucun sujet de perdre l'esperance de la victoire, qui suppose au contraire qu'il a actuellement une grace aussi forte que la tentation, & qui doit croire qu'il ne tient qu'à lui avec cette grace de s'abstenir du peché veniel?

Au moins, s'écria M. Fremont, vous m'avoüerez que la sainte Vierge étoit dans une necessité d'infaillibilité de ne pecher jamais. Cette necessité ne l'empêchoit neanmoins nullement de meriter. Il en est de même selon nous de tous les hommes. Quoi qu'ils suivent par une necessité d'infaillibi-

lité leur plus grand plaisir, ils meritent neanmoins & demeritent, en suivant cette necessité.

Dites seulement, lui repliquai-je, qu'il étoit infaillible selon les mesures de la Providence que la sainte Vierge ne pecheroit jamais. Elle étoit neanmoins libre de pecher. Elle ne se croyoit point impeccable. Sans cette liberté tres-réelle de pecher, elle n'auroit pû meriter en aucune occasion, en ne pechant pas. De là il faut conclure que la grace, dont elle étoit prévenuë, quoique tres-grande & singuliere, n'étoit pas neanmoins plus forte pour la faire consentir au bien, que sa volonté étoit forte pour lui refuser son consentement; en un mot cette grace n'étoit pas necessitante, *Posse dissentire*. Mais Dieu lui donnoit en toute occasion une grace à laquelle *il sçavoit* qu'elle ne refuseroit jamais son consentement, quoi qu'elle fut toûjours

assez forte pour le refuser. *Quomodo scit congruere &c.*

Je vois bien, me dit M. Fremont, que vous voulez établir la science moyenne, pour nous reduire tous au Molinisme.

Nullement, repris-je. Je suppose seulement la providence & la préscience de Dieu. Oseriez-vous les revoquer en doute? D'ailleurs je n'ai aucun besoin d'examiner ici la question de la science moyenne. Voudriez-vous dire qu'on songe à établir la science moyenne, quand on parle ainsi avec S. Augustin? *Dieu appelle en la maniere qu'il* SÇAIT *être congruë afin que l'homme ne rejette point cette vocation.* Ce Pere dit encore que les prédestinez sont PREVÛS *de Dieu, par la disposition d'une tres-grande providence, providentissima dispositione* PRÆSCITI. Ce Pere assûre que *la prédestination des Saints n'est autre chose que* LA PRESCIENCE *&* LA PREPARATION *des*

De Cor. & gr. IX. n. 2[...] De do[n.] perſ. c. XIV. 35.

bienfaits &c. Il déclare que *nous ne devons pas être plus détournez de croire cette predestination, que de croire la grace de Dieu..... Car disposer ses ouvrages futurs* PAR SA PRÉSCIENCE, dit-il, *c'est là toute la prédestination, & elle n'est rien au-de-là.* Enfin ce Pere va jusqu'à décider par ces paroles. *Quant à ce qui est dit, que Dieu nous a élûs avant la création du monde, je ne vois pas comment ces paroles sont dites, si ce n'est par la* PRÉSCIENCE. Vous voyez qu'il donne *la préscience*, comme le dénoüement de la prédestination, & comme ce qui assûre infailliblement l'execution du dessein de Dieu quoique la volonté de l'homme demeure pleinement libre de refuser son consentement. C'est pourquoi ce Pere dit sans cesse que *Dieu ne se trompe point.* Mais quoi qu'il en soit, je suis si éloigné de vouloir vous faire Moliniste, que je vous laisse le choix

Ad simpl. l. 1. q. 11. n. 6.

De lib. arb. l.

De Corr. & gr. c. VII *n.* 14.

d'expliquer la certitude de l'accompliſſement des deſſeins de la providence de Dieu par ſa préſcience infaillible, ou par la prémotion, pourvû que vous n'établiſſiez point avec Janſenius un plaiſir plus fort que la volonté.

Laiſſons à part ce plaiſir plus fort que la volonté, me dit M. Fr. Je ne veux en ce moment, qu'une certitude infaillible que la volonté ne rejettera jamais ce plaiſir, quoi qu'elle ſoit toûjours dans le vrai pouvoir de lui reſiſter.

Vous ſçavez, repris-je, que ſuivant toutes les Ecoles, il n'y a jamais *aucune ſcience certaine des futurs contingents*, c'eſt à dire des évenemens libres que nôtre volonté peut choiſir de rendre futurs ou non futurs. Comment pouvez-vous ſçavoir qu'une volonté libre de ne vouloir jamais un objet en telles circonſtances, le voudra toûjours? Alleguez la préſcience ou

la prémotion pour fondre vé
certitude. Je n'ai rien à d
Mais si vous alleguez la délec
tion plus forte que la volonté, v
parlez précisement comme Ja
nius & comme Calvin. En ce
vous détruisez comme eux le l
arbitre. Si vous n'avez recour
à la préscience, dont S. Aug. p
sans cesse, ni à la prémotion
les Thomistes soûtiennent, ni
délectation de Jansenius plus f
que la volonté, vous assûrez te
rairement que la volonté vo
toûjours avec certitude ce qu
pourra ne vouloir jamais. Eh
peut sçavoir sûrement ce que
une volonté qui est laissée à so
bre choix, pour vouloir ou ne
loir pas? Il y a à peu prés auta
parier qu'elle ne voudra pas,
parier qu'elle voudra. Puisqu
choix lui est laissé, c'est d'elle
qu'on peut sçavoir ce qu'il
plaira de choisir. C'est ainsi

faut raiſonner, dés qu'on n'a recours ni à la préſcience, ni à la prémotion, ni à la délectation invincible. Si vous ne voulez avoir recours, ni à la préſcience, ni à la prémotion, & ſi vous recourez à la délectation plus forte que la volonté, vous établiſſez tres-bien la certiude infaillible de l'évenement futur, mais vous l'aſſûrez par la délectation neceſſitante de Janſenius & de Calvin.

C'eſt un raiſonnement ſubtil & captieux que vous faites, me diſoit M. Fremont. Mais enfin je ſauve la liberté & vous n'avez plus rien à me reprocher, pourvû que je diſe que la volonté de l'homme peut veritablement refuſer ſon conſentement au plus grand plaiſir, quoi qu'il n'arrive jamais qu'elle le lui refuſe.

D'où vient, repris-je, que vous êtes ſi aſſûré qu'elle ne le lui refuſera jamais? D'où vient que vous

faites là-dessus un si grand mystere ? D'où vient que vous n'osez vous expliquer naïvement ? si ce plaisir n'est pas plus fort que la volonté, il n'est point efficace par lui-même, il ne l'est que par le simple évenement, & c'est la volonté libre qui étant maîtresse de le rendre inefficace, choisit de le rendre efficace, en lui donnant son consentement. En ce cas vous vous vantez d'une certitude chimerique, & sans aucun fondement. Si au contraire le plaisir est plus fort que la volonté, vôtre certitude est incontestable; mais vôtre plaisir est necessitant, & vous renversez le dogme de la Foi. A quoi sert-il de cacher le fonds de vôtre pensée ? Répondez en termes précis. On n'a aucune peine à répondre décisivement, quand on soûtient une doctrine pure.

Je veux bien, dit M. Fremont, supposer ici pour un moment, &

sans consequence, ce que vous soûtenez avec tant d'ardeur, sçavoir que la volonté a autant de force pour dire non, que l'attrait en a, pour lui faire dire oüi. Malgré cette supposition, je puis encore dire sans aucun embarras, que la volonté quoique assez forte, pour dire non, ne le dira pourtant jamais, & qu'elle dira toûjours oüi.

Si vous prenez ce parti, repris-je, je soûtiens encore une fois que l'attrait de ce plaisir n'est point efficace par lui-même, c'est à dire par la superiorité de sa force sur celle de la volonté. En ce cas vôtre délectation n'est efficace que comme la grace congruë de ceux que vous nommez Molinistes. En ce cas elle est efficace par un évenement uniforme, & non par elle-même. Elle l'est toûjours de fait, & jamais de droit, si on peut parler ainsi. Elle ne devient efficace que par le consentement qu'il plaît à la

volonté d'y ajoûter, quoique la volonté ait actuellement des forces égales & toutes prêtes pour la rendre inefficace. C'est ce que vôtre parti ne se resoudra jamais à dire. S'il le disoit, il ne laisseroit pas pierre sur pierre dans son systême.

Ce n'est point à quoi je m'arrête, dit d'un ton brusque & trenchant M. Perraut. Supposez tant qu'il vous plaira que chaque homme peut vaincre le plaisir vicieux quand il est l'unique en lui. Au moins vous m'avoüerez que selon nôtre systême il ne le vaincra jamais. Ainsi malgré cette prétenduë mitigation des Politiques, il est indubitable selon la celeste doctrine de S. Aug. qui est la foi de toute l'Eglise, que je ne vaincrai jamais la tentation qui me presse actuellement pour le crime. Voulez-vous que j'espere cette victoire chimerique contre la verité revelée, qui a passé par le canal de

l'Eglise, & dont S. Aug. a été le principal organe? Voulez-vous que j'espere contre ma foi? Voulez-vous que j'entreprenne d'éluder une verité revelée, & de rendre Dieu menteur? Voulez-vous que j'entreprenne de verifier le Molinisme, en rendant inefficace, le plaisir que nous croyons efficace par lui-même? Je m'en garderai bien. Dieu m'en preserve.

En cet endroit nous vîmes la joye & la confiance dans les yeux de M. Fr. Que répondrez-vous, dit-il, à l'exemple de S. Pierre. J.C. lui revele qu'il va renier trois fois son Maître. Il est obligé à croire de foi divine son peché que la verité éternelle lui revele immediatement. Voilà sans doute une necessité d'infaillibilité pour le peché futur de cet Apôtre. Direz-vous que S. Pierre ne doit aprés cette revelation, ni esperer de ne pecher pas, ni faire ses efforts,

pour éviter sa chûte ? Répondez.

Alors j'arrêtai M. Perraut qui vouloit répondre, & je parlai ainsi. Si S. Pierre avoit pris ces paroles du Fils de Dieu comme une revelation expresse de sa chûte prochaine, il est clair comme le jour qu'il n'auroit pû ni esperer contre cette revelation divine, ni vouloir éluder la préscience infaillible de J. C. ni entreprendre de rendre le Fils de Dieu menteur. Il faut donc évidemment que saint Pierre ait pris ces paroles non comme une revelation expresse & absoluë de Dieu, mais comme un simple avertissement du Sauveur qui le menaçoit de sa chûte à cause de sa présomption. C'est ainsi qu'un homme sage dit tous les jours à un fils présomptueux. Vôtre présomption vous fera tomber dans quelque énorme faute avant la fin du jour, où vous vous exposez si temerairement au peril.

Jesus-

Jesus-Christ, disoit M. Fremont, prédisoit à S. Pierre sa chûte, comme absolument certaine.

Il ne s'agit point, repris-je, du sens des paroles de cette prédiction de Jesus-Christ. Il ne s'agit que de la maniere, dont S. Pierre prenoit les paroles de son Maître, & dont son Maître permettoit qu'il les prit. Or nous voyons que S. Pierre & tous les autres Apôtres prenoient souvent les paroles de Jesus-Christ dans un sens impropre, grossier, & fort éloigné de celui du Sauveur. Il est donc naturel de croire que S. Pierre prit alors le discours de J.C. pour un simple avertissement d'un tres-éminent danger d'être puni de sa présomption par sa chûte dans cette nuit, où la persecution devoit être si violente. Ne faut-il pas le croire ainsi, plutôt que de dire, que J. C. par ses paroles ôtoit à S. Pierre toute esperance de s'abstenir de le renier, & qu'il le met-

toit dans la necessité, ou de ne resister point à la tentation & de renier le Sauveur, ou d'entreprendre de rendre son Maître menteur, en ne le reniant pas ? Remarquez, ajoûtai-je, que si S. Pierre eut reçû ces paroles du Sauveur comme une expresse & absoluë revelation, il auroit été obligé de croire comme une verité de foi divine, que J.C. lui deffendoit d'esperer de ne tomber pas. Il auroit du croire qu'il ne lui étoit pas permis de vouloir éluder la préscience de Jesus-Christ, de tâcher de la rendre fausse, & d'entreprendre de rendre J. C. menteur. Le commandement de ne renier jamais J. C. l'obligeoit neanmoins à esperer de ne tomber pas, & à faire tous ses efforts pour éviter sa chûte. Il y auroit donc une manifeste contradiction dans ces deux obligations si incompatibles. Ainsi on ne doit jamais supposer que Dieu propose à un tel

homme nommement comme une verité qu'il lui revele, sa chûte future & prochaine pour le moment suivant. En telle circonstance, ce seroit supposer que Dieu d'un côté commande à l'homme une chose juste & que d'un autre côté il lui deffend d'esperer d'obéïr, qu'il détruit en lui l'esperance de s'abstenir du peché par la foi qui est duë à une revelation expresse ; & qu'il reduit cet homme à l'horrible necessité de lui desobéïr, ou en tombant dans le peché, ou en rendant Dieu menteur, par sa perseverance dans le bien malgré la revelation divine. Il est donc clair comme le jour, qu'on ne peut jamais supposer ce cas. Vôtre systême renferme neanmoins avec évidence l'inconvenient de cette impie supposition. D'un côté selon vôtre systême, l'homme doit s'abstenir du peché. De l'autre il ne pourroit ni esperer de s'en abstenir sans renverser la

doctrine que vous croyez la
foi, ni s'efforcer de ne peche
sans entreprendre de rendre
menteur, en tâchant de re
inefficace le plaisir qui est sel
revelation divine efficace pa
même.

Il n'est point revelé, dit M
mont, qu'un tel homme en u
moment sentira un grand p
dans le vice, & qu'il n'en se
aucun dans la vertu. Ainsi il
pas de foi qu'il va tomber da
peché. Il peut se tromper s
qu'il sent. Dans le doute il
faire les derniers efforts pou
pecher pas.

Il est vrai, repris-je, que
proposition que cet homme
faire (*je vais tomber dans le pe*
n'est pas formellement de foi.
n'est que par une conviction
me qu'il le sent dans l'état, où
dites qu'il est de foi que tout h
me tombe infailliblement. I

venons au fait. Où en êtes-vous, pour mettre en sûreté la regle des mœurs, si vous ne pouvez la sauver, qu'en faisant accroire à un homme qu'il ne sent point le plaisir qui se fait uniquement sentir à lui ? Persuaderez-vous à un homme qu'il ne sent pas plus de plaisir dans un festin délicieux, que dans un jeûne tres-austere? Lui soûtiendrez-vous qu'il a plus de plaisir dans une fiévre ardente que dans la plus parfaite santé, & dans les tourments, que dans une vie délicieuse ? J'avouë que le sentiment du plaisir corrompû n'est pas une verité revelée, mais c'est un fait personnel & intime, dont un homme ne peut point douter. Une comparaison éclaircira ceci. Je suppose que je veux baptiser un petit enfant qui vient de naître & qui expire entre mes bras au moment où je me prépare à le baptiser. Il est vrai que je ne sçai point par la foi comme une verité

revelée, que ce petit enfant est mort sans que j'aye pû le baptiser. Mais je le sçai par la plus parfaite certitude que je puisse avoir en ce monde. En supposant ce fait, dont il m'est impossible de douter, je conclus que ce petit enfant est privé du bonheur celeste, puis qu'il est mort, avant que je pusse le baptiser, & que la foi m'apprend qu'il faut *renaître dans l'eau* pour *voir le Royaume de Dieu.* Il m'est impossible de douter que ce petit enfant, que j'ai vû naître & mourir sans Baptême, ne soit exclus du ciel. Tout de même je ne sçai point par la foi comme une verité revelée, que je sens actuellement le plaisir de la terre, & non celui du ciel. Mais j'ai la plus intime & la plus parfaite certitude sur ce fait, qui est mon propre sentiment, comme je suis assûré de sentir du froid au mois de Decembre & de sentir du chaud au mois d'Aoust. D'ailleurs

on vous la doctrine de S. Au-
stin, qui est la foi de toute l'Egli-
, m'apprend comme une verité
relée, que toutes les fois que je
is le plaisir terrestre je dois croire
e je tomberai infailliblement
ns le peché. La certitude est éga-
nent infaillible pour ces deux
. Ainsi je suis autant necessité à
oire dans l'un de ces deux cas
te proposition (je vais pecher,)
e je suis dans l'autre necessité à
oire celle-ci (ce petit enfant est
ivé de voir Dieu.) N'est-il pas
ai que s'il arrivoit une seule fois
ns la suite de tous les siécles à un
il homme, de vaincre son plus
and plaisir, le systême que vous
mmez la celeste doctrine de S.
ug. & la foi de toute l'Eglise, se-
it renversé par les fondemens, &
nvaincû de fausseté? Encore une
is voulez-vous qu'un prétendu
isciple de S. Aug. espere de vain-
e la tentation pour détruire sa foi,
pour rendre Dieu menteur?

Vôtre plaisir, disoit M. Fremont, peut changer à chaque moment. Dans le moment, où vous sentez le seul plaisir du vice, vous pouvez sentir tout à coup le moment d'aprés le seul plaisir de la vertu. Ainsi vous devez dans cette incertitude faire tous vos efforts pour la vertu contre le vice.

En cet endroit M. Perraut reprit la parole, & répondit ainsi. Cette évasion est insoûtenable. Ne confondons point les moments. Chaque moment a sa délectation propre, avec un consentement de la volonté qui est infailliblement attaché à cette délectation. Si je sens dans le moment précis où nous parlons une délectation superieure du vice, *il est necessaire* que mon consentement au vice suive aussitôt cette délectation. Le diable n'y perd jamais rien. *Necesse est*, dit S. Aug. Il est vrai que si ma délectation change dans les momens

ſuivants, ma volonté changera auſſi. Alors mon conſentement à la vertu viendra infailliblement à ſon tour. Mais indépendamment de ce changement trés-incertain de ma déleċtation pour l'avenir, il demeure infaillible pour le preſent que je vais pecher. Si par malheur je ne pechois pas, tout ſeroit perdu ſans reſſource. La celeſte doċtrine de S. Aug. qui eſt la Foi de toute l'Egliſe ſe trouveroit fauſſe, le Moliniſme ſe trouveroit vrai, & Dieu lui-même ſeroit menteur. Je veux épargner à Dieu cette confuſion. J'aime mieux prendre ſur moi de l'offenſer au hazard d'en être puni, & ne le convaincre pas de menſonge. Que ſeroit-ce ſi en ſentant une violente tentation, je faiſois cet aċte d'eſperance. (Mon Dieu j'eſpere vaincre la tentation malgré vôtre parole, par laquelle vous avez revelé qu'on ne la vaincra jamais dans les circonſtances

où je me trouve. Il eſt vrai que vôtre revelation ſera convaincuë de menſonge par ma victoire, & j'en ſuis fâché pour vôtre honneur. Mais enfin j'aime mieux mon honneur que le vôtre, & ma victoire que vôtre verité. Cet acte d'eſperance ne feroit-il pas impie & ridicule ? Je vous ſomme de me répondre en deux mots clairement. Puis-je en conſcience faire cet acte d'eſperance qui dement ma Foi, & qui blaſphême contre Dieu ? Ou bien puis-je entreprendre de vaincre la tentation ſans aucune eſperance d'y réüſſir ? Si je ne puis eſperer aucun fruit de mes efforts les plus douloureux, la concluſion eſt manifeſte. Je ne veux point me tourmenter & me rendre malheureux dans cette vie ſans eſperance d'éviter ma chûte. *Deſperantes ſemetipſos tradiderunt impudicitiæ.* Mon parti eſt pris, je vous le déclare. Je veux me devoüer pour

uver la celeste doctrine de nôtre
ırti. J'aime mieux être moins
élicat sur les mœurs, & être plus
:lé pour la Foi contre le Moli-
ısme.

Ces plaisanteries, disoit M. Fre-
ıont, sont indecentes & scanda-
:uses.

Quoi donc, reprit M. Perraut, n'y
-t'il qu'à développer ingenument
ôtre systême, pour tomber dans
indecence & dans le scandale?
Qu'y a-t'il de plus serieux & de
lus incontestable que cette conse-
uence immediate de nôtre princi-
e fondamental pris avec la plus
rande mitigation de nos Politi-
ues? Il est vrai que *nous pouvons
aincre* la tentation. Mais nous
çavons infailliblement par avance
ue *nous ne la vaincrons jamais.*
Cette victoire est *au nombre des
venemens* chimeriques *qui n'exi-
tent jamais.* Cette certitude infail-
ible que j'ai de ma chûte est fon-

dée d'un côté ſur mon ſentiment actuel de plaiſir, dont il m'eſt impoſſible de douter ſerieuſement, & de l'autre côté ſur la revelation divine qui m'oblige à croire comme une verité de foi, que je vais commettre infailliblement le peché, ſuppoſé que je ſente le plaiſir, que je ſens à n'en pouvoir douter. Oſeriez-vous dire que je dois eſperer contre ma foi, & entreprendre de démentir Dieu par mes bonnes mœurs ? Oſeriez-vous dire que je dois faire à pure perte les efforts les plus douloureux, ſans eſperance d'aucun fruit pour mon ſalut ? Dois-je me rendre malheureux en ce monde, ſans eſperer d'éviter par tant de peine en l'autre vie mon malheur éternel ? Non, non, Monſieur, vous n'ignorez point comment tous les hommes ſont faits. Montrez-leur un Dieu qui leur tend la main. Propoſez-leur une grace toute prête & pro-

portionnée à leur foibleſſe, ſoûtenez que leur volonté a autant de force par le ſecours de cette grace pour refuſer ſon conſentement à la tentation, que la tentation en a pour les faire conſentir au mal. Ajoûtez qu'il eſt incertain s'ils remporteront la victoire, ou s'ils ſuccomberont, mais qu'il ne tient qu'à leur volonté prévenuë du ſecours de cette grace d'être en ce moment victorieuſe du peché. Vous aurez encore des peines infinies à ranimer & à ſoûtenir les hommes lâches, fragiles & inconſtants pour les faire marcher dans le ſentier épineux de la vertu, & pour les préſerver du charme du vice. Que ſera-ce donc ſi vous leur dites qu'il eſt de foi qu'ils pecheront infailliblement dés qu'ils ſentiront le plaiſir du vice, quelque penible effort, qu'ils puiſſent tenter pour ſe ſoûtenir dans le bien ? N'eſt-ce pas lâcher la main à l'iniquité, &

donner une excuſe manifeſte à tous les crimes les plus infames? Vous-même, Monſieur, vous-même, ſi vous vous trouviez par hazard dans le cas où je vous déclare que je ſuis, & où vous ſçavez que preſque tout le genre humain ſe trouve ſans ceſſe avec moi, oſeriez-vous entreprendre de vaincre *le plaiſir* vicieux qui ſeroit alors *le ſeul reſſort qui remueroit vôtre cœur?* Par quel autre reſſort étranger pourriez-vous vaincre ce reſſort unique? Vôtre volonté pourroit elle ſe remuer ſans aucun reſſort? Pourroit-elle ſe remuer toute ſeule contre cet unique reſſort qui la remueroit? Mais je vous paſſe par un excez de complaiſance les plus évidentes contradictions. Suppoſons que vôtre volonté a un vrai pouvoir prochain & dégagé, de ſe remuer elle-même pour la vertu, ſans aucun reſſort qui la remuë de ce côté-là, & malgré ſon unique reſſort qui la re-

ıuë actuellement du côté du vice.
'admets tous les temperaments
:s plus imaginaires. Mais au moins
épondez-moi. N'est-il pas vrai
ue cette victoire de vôtre volonté
ır le plaisir unique du vice, est
n de ces évenemens chimeriques
ui n'arrivent jamais? N'est-il pas
rai que la celeste doctrine de S.
ıug, qui est celle des Prophetès &
es Apôtres, & que vous regardez
n un mot comme la verité reve-
ée, ne vous permet nullement
l'esperer que vous vaincrez ce plai-
ir invincible & que vous rendrez
nefficace ce plaisir qui est efficace
ıar lui-même? Espererez-vous ce
ue la verité revelée vous deffend
l'esperer? Vaincrez-vous la tenta-
ion sans aucune esperance de la
raincre? Voudriez-vous rendre
Dieu menteur, dégrader S. Au-
gustin, mettre Molina en sa place?
Quel renversement de la Foi, si
rous alliez par malheur une seule

fois en vôtre vie convaincre d'inefficacité le plaisir que nous croyons efficace par lui-même sur l'expresse revelation de Dieu. Répondez sur le parti que vous voulez prendre. Pour le mien, il est pris. *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ.*

M. Fr. alloit continuer la dispute, car il étoit outré de douleur. Mais une compagnie qui survint, l'interrompit. Il s'en alla, promettant de revenir Lundi. Je suis &c.



XXI. LETTRE.

De *** à ***

Comparaison du systême de Jansenius avec celui d'Epicure.



Onsieur Fr. étant arrivé hier ceans de fort bonne heure, voulut comparer sa délectation superieure, qui est toûjours efficace, à la préscience & à la prédestination, qui ont toûjours infailliblement leur effet sans blesser le libre arbitre. Mais je lui répondis en ces termes.

Peut-on comparer la préscience de Dieu, laquelle est une simple vûë d'un objet qu'elle ne fait point;

avec vôtre délectation, qui se vous est efficace par elle-mêm pour operer le consentement nos volontés? Ecoutez S. A

i De civ. D. l. v. c. x. n. 2.

L'homme, dit-il, NE PECHE PO PARCE QUE DIEU A PRE'VÛ Q PECHEROIT. *Mais au contraire i indubitable, que l'homme peche quand il pechera, parce que celui la préscience ne peut se tromper prévû que .... ce même homme pe roit.* Ecoutez encore le S. Doct

De lib. arb. l. III. c. IV. n. 10.

Comme vôtre souvenir ne nece point les choses passées à avoir été tes, de même Dieu par sa présci ne necessite point les choses futur devoir arriver. Dieu voit tou objets tant futurs que passez, c me presents à son éternité sim & indivisible. Il les voit sans y c tribuer en rien par sa préscie Elle n'y influë d'aucune façon. les voit, comme vous voyez tableau ou un livre, sur lequel yeux n'operent rien. Il est cer

que ce tableau & ce livre ſont tels qu'ils vous paroiſſent, puiſque vous avez de bons yeux, & que vous les voyez en plein jour. Mais vos yeux qui les voyent, ne ſont nullement cauſe de ce que ce tableau repreſente un païſage plutôt qu'une hiſtoire, & de ce que ce livre eſt un poëme plutôt qu'un traité de geometrie. Enfin rien n'eſt plus fort que la comparaiſon de S. Aug. Le ſouvenir que je conſerve de ce que vous fîtes il y a vingt ans, loin de moi, ſans me conſulter, & ſans me connoître, eſt-il maintenant aprés coup la cauſe, de ce que vous fîtes alors? Non ſans doute. Ce ſouvenir que j'ai au-dedans de moi aujourd'hui, vingt ans aprés la choſe faite, ne peut avoir eu aucune part à la choſe, pour l'avoir déterminée à ſe faire, dans le temps où elle ſe fit. Ce ſouvenir d'aujourd'hui ne pouvoit rien operer vingt ans avant ſon exiſtence. Or S. Aug.

vous assûre que la préscienc
Dieu n'opere pas plus pour dé
de nôtre vouloir futur, que
souvenir d'aujourd'hui opere
coup pour décider de ce que
fîtes il y a vingt ans loin de
& sans me connoître. Encore
fois oseriez-vous comparer
préscience simple & nuë, qu
pere rien sur nos volontés,
vôtre délectation, qui selon
est plus forte que nos volontés
operer par un attrait invin
leur consentement ?

Si Dieu, disoit M. Frem
nous reveloit ce qu'il connoi
sa préscience, sçavoir nôtre p
futur, ne devrions-nous pas
tous nos efforts pour éviter c
ché prévû & prédit ?

Non, lui repliquai-je.
cette supposition tres-fausse
serions sans aucune esperanc
vaincre la tentation, & dans la
titude infaillible de l'inutilit

tous nos efforts. Pourrions-nous entreprendre de tromper la préſcience de Dieu, & de le rendre menteur ? Ce ſeroit une manifeſte contradiction. Auſſi Dieu n'a-t'il jamais voulu donner à aucun homme la préſcience de ſon peché. Ce ſeroit lui ôter tout courage, toute eſperance, toute liberté de reſiſter parce que l'homme en ne conſentant pas au mal, démentiroit la préſcience de Dieu.

M. Fr. vouloit me répondre, mais je l'arrêtai, pour ajoûter ces mots. Vous voyez maintenant pourquoi la préſcience de Dieu nous eſt toûjours inconnuë. Nous ne la ſentons point, elle ne nous avertit jamais des pechez que nous allons commettre. Ainſi nous devons toûjours dans le doute, reſiſter ſans relâche à la tentation avec eſperance de la ſurmonter. Mais pour vôtre délectation corrompuë, c'eſt un ſentiment de plai-

fir, qui se fait sentir d'abord, nous avertit infailliblement, s vous, & qui nous ôte toute e rance d'éviter le peché, dés nous sentons que ce plaisir e plus grand dans nôtre cœur.

Que répondez-vous, me di Fremont, sur la prédestination hommes? N'opere-t'elle rien leur salut, ou pour leur perte

L. de dono perse-ver. cap. XIV. n. 35.

L. de præd. S.S. c. X. n. 19.

De don. pers. cap. XIV. n. 35.

Ibid. cap. XV. n. 38.

Ibid. cap. XVII. n. 41.

La prédestination, repris est selon S. Aug. *la préparation bienfaits de Dieu, par lesquels ceux que Dieu délivre, sont certainement délivrez.* C'est p quoi ce Pere dit que *comme la g est l'execution de la prédestinatio prédestination est la préparation grace.* Il ajoûte que *la prédes tion n'est autre chose que la presc & la préparation des bienfaits* Il conclut ainsi. *Nous ne devon être plus detournez de croire prédestination, que de croire la science de Dieu...; car dispose*

ouvrages futurs par sa préscience, c'est en quoi consiste toute la prédestination, & elle n'est rien au-delà. Il est visible que cette prédestination n'étant qu'une préparation, qu'un plan, qu'un projet, qu'un arrangement, qu'un ordre donné à des moyens choisis pour executer un dessein, ce n'est point ce simple arrangement ou projet qui peut blesser le libre arbitre. Il s'agit des moyens dans l'execution, pour voir s'ils blessent la liberté ou non. C'est la grace interieure qui execute la prédestination, & la prédestination, n'est que la simple providence exterieure ou préparation, ou projet de donner la grace. C'est donc la grace interieure qu'il faut examiner, pour voir si elle blesse ou si elle ne blesse pas le libre arbitre, quand elle execute le projet de Dieu. C'est là-dessus que nous trouvons trois differentes opinions. La premiere est celle des Thomi-

ſtes qui diſent que la prédeſtination s'execute par un concours *prevenant*, qui eſt comme le concours *ſimultanée* des autres Ecoles un concours actuel, ou action déja commençante, en ſorte qu'on peut tres-prochainement faire le bien ſans ce concours actuel, comme ſans le concours actuel des autres Ecoles, & même que chacun a ce concours prévenant toûjours tout prêt au beſoin, toutes les fois qu'il ne le rejette pas. Ainſi ſelon les Thomiſtes la grace execute infailliblement la prédeſtination, ſans gener en rien le libre arbitre de l'homme. La ſeconde opinion eſt celle des Congruiſtes qui ſoûtiennent que Dieu aſſûre l'execution de ſon deſſein par ſa préſcience en appellant l'homme *de la maniere* QU'IL SÇAIT *etre congruë, afin qu'il ne rejette point la vocation. Quomodo* SCIT *congruere &c.* (La *predeſtination n'eſt autre choſe que* LA PRÉ-

NCE *& la preparation des bien-* *&c.)* *(Disposer les ouvrages* *rs* de la grace PAR SA PRE-NCE, *c'est en quoi consiste toute* *rédestination, & elle n'est rien* *lela.)* *(Quant a ce qui est dit que* *u nous a elûs avant la création* *ionde, je ne vois pas comment ces* *les sont dites,* SI CE N'EST PAR LA SCIENCE. Voilà disent les Con-stes tout le dénoüement. La paration des moyens a un suc-nfaillible, quoique aucun des yens de salut ne soit plus fort la volonté de l'homme. Mais a voit que cette volonté tres-: de ne consentir pas, choisira librement de consentir, & sa cience ne peut se tromper. *a*, dit S. Augustin, *non fallitur* *s*. La troisiéme opinion est celle ansenius & de son parti, qui mbe dans celle de Calvin mê-

De Corr. & gr. c. VII n. 14.

Elle consiste à dire que Dieu te l'execution de son projet, en

choisissant pour moyens de l'executer, un plaisir necessitant, c'est à dire plus fort pour faire consentir la volonté de chaque élû, que sa volonté n'est forte pour lui refuser son consentement. Les deux premiers systêmes sont enseignez librement dans les Ecoles Catholiques. Le troisiéme, quoique peut-être toleré par surprise & sous des termes captieux en quelques endroits depuis peu d'années, est l'heresie de Calvin & de Jansenius. Ainsi, vous le voyez, la prédestination prise avec tous les temperaments des Ecoles Catholiques, ne peut jamais être comparée avec vôtre délectation qui necessite nos volontés par une force superieure.

D'ailleurs la prédestination est le profond & impenetrable secret de Dieu que nul homme ne connoit jamais en cette vie. Ainsi chacun dans le doute doit sans cesse faire tous ses efforts pour vaincre

les tentations, pour perſeverer & pour meriter la vie éternelle. Nous devons, comme S. Pierre nous l'enſeigne, *faire tous nos efforts pour aſſurer nôtre vocation & nôtre élection par nos bonnes œuvres.* Mais pour vôtre délectation c'eſt un ſentiment de plaiſir, dont chacun de nous eſt l'unique juge pour ſoi-même. Dés qu'on ſent ce plaiſir invincible qui nous incline au vice, il ne reſte plus aucune eſperance de le vaincre, car il opere invinciblement nôtre conſentement au mal par la ſuperiorité de ſa force. *Deſperantes &c.*

II. Petr. c. 1. verſ. 10.

M. Fr. vouloit encore recommencer la diſpute ſur le pouvoir qui n'eſt jamais reduit en acte. Mais M. Perraut qui ſe laſſoit de parler contre ſes vrais ſentimens, s'expliqua enfin en ces termes.

Gardez-vous bien, Monſieur, de croire que je vous aye parlé ſelon mon cœur. Ce que j'ai dit vous

aura ſans doute ſcandaliſé. Vous devez en avoir horreur ſi vous l'avez pris ſerieuſement. Mais je vous déclare qu'il y a déja ſix mois que Dieu m'a fait la grace d'ouvrir les yeux, & de déplorer l'égarement où vôtre ſyſtême m'avoit fait tomber. J'ai prié, je me ſuis humilié. Je me ſuis deffié de tous mes préjugez. J'ai ſenti le poiſon de la préſomption & de la critique hautaine, dans laquelle on m'avoit nourri. J'ai deſiré de devenir un de ces petits enfans que J. C. laiſſe approcher de lui, & auſquels appartient le Royaume du ciel, parce qu'ils ſont ſimples & dociles. J'ai adoré en tremblant le profond conſeil de Dieu qui ſe plait à reveler ſa verité aux petits, pendant qu'il la cache aux grands & aux ſages du ſiécle. J'ai ſenti combien on eſt préſomptueux & indigne de la verité, quand on aime mieux croire que l'Egliſe ſe trom-

pe ſur le texte de Janſenius, que de ſuppoſer humblement qu'on ſe trompe ſoi-même ſur celui de ſaint Aug. Enfin Dieu a rompu mes liens. Je lui ai ſacrifié mes penſées & mes préventions. J'ai quitté mes meilleurs amis, je me ſuis abandonné à leur indignation & à leur cenſure implacable. Mais je ne ceſſe point de les aimer. Que ne voudrois-je point ſouffrir pour les détromper? Je ſouhaite devant Dieu que non ſeulement *vous, mais encore tous ceux qui* voudront *m'écouter, deviennent aujourd'hui tels que je ſuis.* C'eſt par un excez de zele que je me ſuis ſervi comme le Prophete Nathan, d'une eſpece de parabole, pour vous développer plus ſenſiblement toutes les conſequences monſtrueuſes de vôtre ſyſtême. Vous déteſtez comme moi ces conſequences abominables. Je n'en doute point. Mais je voudrois vous faire déteſter auſſi le ſyſtême,

Act. cap XXVI. *n* 29.

qui en eſt la ſource. Pendant que vous ne couperez point cet arbre juſqu'à la racine, il repouſſera toûjours & portera neceſſairement des fruits empoiſonnez. Vous ne pouvez condamner ces conſequences ſi odieuſes, qu'en vous contrediſant avec évidence. Cette doctrine eſt cent fois plus pernicieuſe que celle des Epicuriens.

A ces mots M. F piqué au vif ſe récria. Rien n'eſt plus outrageux & plus injuſte que de comparer à la ſecte des Epicuriens les Diſciples de S. Auguſtin, qui ſont les deffenſeurs de la morale la plus pure & la plus ſevere.

Je repris alors la parole pour adoucir M. Fr. On ne doit point, lui dis-je, comparer les Janſeniſtes aux Epicuriens. Mais on peut comparer le Janſeniſme à l'Epicuriſme. Mettons donc à part les perſonnes de vôtre parti que je ſuppoſe tres-pures & tres-regulieres dans leurs

ıœurs. Bornons-nous à examiner
ſyſtême. Je ſoûtiens qu'il eſt
:aucoup plus odieux que celui
Epicure.

Les Epicuriens, dit M. Fremont,
:oient une ſecte décriée parmi
ɪus les autres Philoſophes payens. *Cicer.*
ɔuvenez-vous *des Jardins d'Epi-*
ıre. C'eſt pouſſer l'animoſité trop
in, que de vouloir confondre les
iſciples de S.t Aug. avec ceux de
: Philoſophe.

Je vous le repete, lui dis-je.
es perſonnes ſont miſes à part.
'eſtime aſſez vos amis & les miens
ɔur croire qu'ils contredisent leur
ſtême par la regularité de leurs
ıœurs. Il faut même ſe ſouvenir
u'Epicure & les Epicuriens ont
:é plus reglez que beaucoup de *De fin.*
erſonnes ne le croyent. *Le plaiſir,* *bon. & mal. l. 11.*
it Ciceron, *a eu moins de pouvoir*
ır eux que l'honnêteté; car il y en a
ui vivent de telle façon qu'on ap-
rouve leur vie, en condamnant leurs

discours. On croit que les autres h *mes disent mieux qu'ils ne font. A* *on dit de ceux-ci qu'ils font m* *qu'ils ne disent.* C'est ce que j volontiers de vos amis. Leur est exempte du poison de leur trine. Je crois même qu'un e de prévention leur ferme les y & que s'ils appercevoient les co quences de ce qu'ils nomme celeste doctrine de S. Aug. ils l teteroient comme une doct *terrestre, animale & diaboliqu*

Comme M. Fr. s'échauffoi plus en plus, je lui dis d'un ton paisible. Venons au détail.

1. Epicure croyoit que homme doit suivre son plus g plaisir, qui est la fin & le bon de la vie humaine. Vos Th giens ne disent-ils pas, que *le p est le seul ressort qui remue le* de tous les hommes? Qu'est-c remue le cœur, si ce n'est ce q nomme un motif, c'est à dir

ol

t, dont la bonté attire nos de-
& une fin qui nous engage à
oir ? Si *le plaisir est le seul ressort*
emuë le cœur de l'homme, il
on seul motif & son unique fin.
a lui-même ne peut point im-
iatement remuer le cœur. Il ne
le remuer qu'en recourant au
ort du plaisir. Enfin ce ressort
it le seul qui remuë le cœur, il
lair comme le jour, qu'entre
x plaisirs opposez, le plus grand
le ressort qui a le plus de force
r remuer le cœur de l'homme.
st necessaire que nôtre volonté
fere ce qui nous donne le plus
plaisir. *Quod amplius nos delectat*
endùm id operemur necesse est.
mment voudriez-vous qu'une
onté qui n'a point d'autre res-
t pour être remuée que le seul
isir, pût se remuer elle-même
ntre son plus grand plaisir, &
me contre le plaisir qui est pres-
e toûjours l'unique qui touche le

genre humain ? Voilà donc vôtre parti qui est entierement d'accord avec les Epicuriens sur ce principe fondamental.

2. Epicure vouloit que la volonté des hommes fut entierement libre, & exempte de toute necessité, même *relative & partielle*, pour choisir entre le vice & la vertu en toute occasion. *Il a crû*, dit Ciceron, *éviter la necessité du destin par la déclinaison des atomes... Epicure a pris ce chemin, parce qu'il a craint, que si les atomes étoient déterminez par leur pesanteur naturelle, nous n'eussions aucune liberté. En effet la volonté de l'homme en ce cas seroit muë, en sorte que le mouvement des atomes la necessiteroit.* Lucrece parle précisement de même. C'est par cette *déclinaison* des atomes, qu'il veut sauver le libre arbitre. Pour vôtre parti il veut, malgré les Epicuriens mêmes, que le plaisir soit plus fort que la volonté, & qu'il

De fato.

la necessite par un attrait inévitable & invincible.

3. Epicure vouloit que chaque homme en vertu de cette pleine liberté fut le maître absolu de regler lui-même indépendamment de l'attrait du plaisir qu'il sentoit actuellement, la mesure de tous ses plaisirs. Les Epicuriens, dit Ciceron, *croyent qu'il faut mesurer les plaisirs par les graces du corps par l'âge, & par la figure de chacun. Il n'est nullement difficile* à l'homme, disent-ils, *de s'abstenir du plaisir, quand la santé, le devoir, ou la reputation le demandent.* Le sage, disent-ils encore, *use de compensation, & il fuit le plaisir, qui lui attireroit par ses suites une plus grande douleur. Formâ, ætate, figurâ metiendas putant, ab iisque abstinere minimè esse difficile, si aut valetudo, aut officium, aut fama postulet..... Itaquè hâc usuram compensatione sapientem, ut voluptatem fugiat, si ea* Tusc. l. 1

majorem dolorem effectura sit. Ainsi les Epicuriens, loin de dire comme vôtre parti, que tout homme est invinciblement necessité à suivre en toute occasion son plus grand plaisir, enseignoient au contraire qu'il n'est *nullement difficile* à tout homme (*minimè esse difficile*) de vaincre en toute occasion l'attrait du plus grand plaisir, pour lui préferer par pure force de raison *la santé, le devoir & la reputation*, ou le besoin de fuïr un plaisir, qui coûteroit trop cher par ses suites. Combien l'Epicurisme étoit-il donc plus sage, plus mesuré, plus favorable au libre arbitre, plus accommodé à la regle des mœurs, plus propre à reprimer le vice, & à soûtenir la vertu, en un mot plus digne de l'homme, que vôtre honteux systême, qui ne laisse rien de réel au libre arbitre, & qui abandonne tout au seul plaisir pour le vice contre la vertu?

Les Epicuriens ſe récria, M. Fremont, ne parloient que de la volupté groſſiere & ſenſuelle. Nous parlons au contraire d'une déleƈtation ſpirituelle, pure, & celeſte.

Vous parlez, repris-je, de deux plaiſirs oppoſez. Celui du ciel qui ſelon vous n'eſt donné qu'à un tres-petit nombre d'hommes, eſt un plaiſir ſpirituel. Mais enfin c'eſt un plaiſir ſenti, & un vrai ſentiment, qui touche l'ame d'une façon douce & agréable. L'autre qui poſſede preſque tout le genre humain pendant toute la vie eſt un plaiſir terreſtre, ſenſuel, & impur. Pour le ſentiment que Epicure nommoit *volupté*, c'eſt, dit Ciceron, *une exemption de douleur. Vacuitatem doloris. Nous nous réjoüiſſons*, diſoient les Epicuriens, *de l'exemption de toute peine. Or toute joye eſt une volupté. Vacuitate omnis moleſtiæ gaudemus, omne autem id quo gaudemus, voluptas eſt.* Vous le voyez, *Tuſc. l.* v.

ce que ces Philosophes nommoient *volupté* étoit cette joye raisonnée, par laquelle nôtre esprit se réjoüit d être sans douleur. Aussi est-il dit que les Epicuriens, loin d'enseigner comme vôtre parti qu'on est invinciblement necessité à suivre toûjours sans exception, le plus grand plaisir quelque vicieux qu'il soit, *reformoient* au contraire *le luxe & la depense des festins parce que la nature se contente de peu. Quod parvo cultu natura contenta sit.* Les Epicuriens loin de soûtenir que le vice prévaut sur l'honneur & sur la justice toutes les fois que l'honneur & la justice font moins de plaisir, parloient au contraire ainsi aux autres Philosophes payens. *Cet Epicure que vous accusez d'avoir donné trop aux plaisirs, assûre qu'on ne peut vivre agréablement, sans vivre avec sagesse, honnêteté & justice, comme aussi qu'on ne peut vivre avec sagesse, honnêteté & justice, sans vivre agréablement.*

De fin. bon. & mal. l. v.

En cet endroit M. Fremont me parla ainsi. A force de vouloir nous rendre odieux par une ressemblance avec les Epicuriens, vous rendrez les Epicuriens si retenus, si moderez, si vertueux, que vous ne pourrez plus trouver de quoi les condamner. Dites donc maintenant, si vous le pouvez, en quoi vous les trouvez coupables.

Le voici, repris-je. Ils vouloient que tout homme cherchât le plaisir, qui ne nuiroit ni à *la santé*, ni *au devoir*, ni *à la reputation*. Malgré un temperament si édifiant en comparaison de la licence effrenée de vôtre systême, qui dit sans restriction qu'il faut vivre selon le plus grand plaisir, *quod amplius &c.*, toute l'antiquité payenne a rejetté l'Epicurisme. Tous les temperaments qu'il admet, & que vous n'admettez point ont parû insuffisants. En voici la raison que Ciceron nous a expliquée. *Quelle est*

De fin. bon. & mal. l. II.

donc, dit-il, *cette Philosophie, qui ne détruit point le vice, & qui se contente de le reduire à la mediocrité?* C'étoit sans doute une doctrine bien indigne d'une Ecole de Philosophes, & bien honteuse au genre humain, que celle qui donnoit à l'homme le plaisir pour loi, & pour regle des mœurs. Mais au moins on étoit assûré que les Epicuriens ne tomberoient jamais dans certains excez qui font horreur à la nature, & qui troublent la societé. Ils se croyoient assez forts par leur volonté libre pour vaincre leur plus grand plaisir, toutes les fois que *la santé, le devoir, ou la reputation* le demandoient. Loin de croire que le plaisir fut plus fort que nos volontés, ils soûtenoient au contraire, qu'il n'étoit *nullement difficile de le vaincre. Ab iisque abstinere minimè esse difficile.* Helas, Monsieur, à quelle extremité nous reduisez-vous? Nous [illegible]mes con-

:raints de gémir de ce que nous ne pouvons pas espérer d'établir dans vôtre Ecole les principes de moderation & de pudeur, qui étoient établis dans celle des Epicuriens. S'ils ne détruisoient pas entierement le vice, au moins ils *le reduisoient à la mediocrité*. Au moins on pouvoit les retenir par la crainte d'être malades, par l'amour du devoir, par le desir d'une bonne reputation, par l'horreur de l'infamie & des supplices. Mais pour vôtre parti, s'il suit son principe fondamental, il ne peut mettre aucune borne fixe à ses dissolutions & à ses cruautés. Il ne peut jamais se rendre superieur aux plaisirs pour les *mesurer*. Que dis-je ? Si vôtre doctrine est vraye, il ne dépend nullement de vous de vaincre aucune volupté abominable. Le plaisir superieur du vice n'est pas moins efficace par lui-même-même, selon vous, que le plaisir de la vertu. *Il met* d'abord *invin-*

ciblement la volonté en acte pour les crimes les plus infames. Cè plaisir corrompû *tient son effet de lui-même, non du consentement de la volonté*. Ce plaisir empoisonné *lie* l'homme *plus étroitement que des entraves & des chaînes de fer. Firminusque ligatoquam compedes & catenæ ferreæ.* Chacun est autant dans l'impuissance de vaincre ce plaisir, que de *courir la poste* sans cheval. Selon vôtre systême nul homme ne peut jamais avoir aucune autre regle ni mesure dans ses plaisis les plus impudiques, que la force de son plaisir même. Selon vôtre systême, le plaisir superieur n'est pas moins efficace par lui-même pour les assassinats, pour les empoisonnemens, pour les adulteres, pour les brigandages, pour les sacrileges, que pour les fragilités les plus venielles. Ce plaisir venu de l'enfer n'est pas moins efficace par lui-même, c'est à dire inévitable &

rincible pour damner presque
it le genre humain, que le plai-
celeste est efficace par lui-mê-
e, pour sauver le tres-petit nom-
e des élûs. L'infamie, l'horreur
s supplices, le Paradis ouvert,
feux éternels de l'enfer ne peu-
nt vaincre le plus grand plaisir.
uiconque s'accoûtume à cette
ctrine, & n'en a plus aucune
rreur, a oublié la bonté de Dieu
renverse toute regle de mœurs
de police. Vôtre systême meri-
donc infiniment plus que celui
Epicure ce que Ciceron dit con-
e l'Epicurisme. *Quæ jam oratio
n à Philosopho aliquo, sed à Censo-
opprimenda est. Cette doctrine ne
it point être refutée par un Philo-
phe, mais reprimée par le Magi-
rat.* La raison que Ciceron en
nd est claire, & décisive. *Non
ulement*, dit-il, *un tel discours est
ux* & contraire à la raison, *mais
core il porte le vice dans les mœurs.*

De fin. bon. & mal. l. II.

Non est enim vitium solum in tione, sed etiam in moribus.

Tout vôtre scandale vient, dit M. Fremont, de ce que v confondez toûjours la nece: physique & proprement dite a une necessité morale & impro ment dite, qui n'est qu'une infa bilité de l'évenement.

J'ai déja démontré bien des f repris-je, que si vôtre délectai n'est efficace que par le simple é nement, sans être plus forte p faire consentir la volonté, qu volonté n'est forte pour lui refi son consentement, elle n'est p efficace par elle-même, c'est à par la superiorité de sa propre ce. En ce cas elle n'est efficace par le consentement que la volo veut bien lui accorder, ayant a de force pour n'y consentir pas. ce cas tout vôtre systême est i versé. Si au contraire vous soi nez que vôtre délectation est j

orte pour faire consentir la volonté, que la volonté n'est actuellement orte pour lui refuser son consentement, j'avouë que le plaisir est efficace par lui-même, c'est à dire par la superiorité de sa propre force. Mais en ce cas il est necessitant au sens de Calvin. En ce cas on peut refuser son consentement au plus grand plaisir pour les crimes énormes & infames qui meritent le feu du ciel, comme un petit enfant peut terrasser un homme fort, adroit & vigoureux, comme un homme peut rompre *des entraves & des chaînes de fer*, comme on peut *courir la poste* sans cheval.

Je suppose, disoit M. Fremont, un vrai pouvoir de vaincre ce plaisir.

Peut-on, repris-je, avoir ce pouvoir réel, prochain & dégagé, si la volonté n'a point des forces égales & proportionnées à celles de l'attrait du plaisir ? Comment

plaisir, qui est celui du vice. Celui de la vertu m'est aussi inconnu, que celui de me jetter par la fenêtre, sans délire, sans desespoir, sans aucun point d'honneur, & sans aucun dégoût de la vie. Vous sçavez que la celeste doctrine de S. Aug. qui est la foi de toute l'Eglise, m'apprend qu'encore que je puisse d'un certain pouvoir vaincre la tentation du vice & lui préferer la vertu, je ne le ferai pourtant jamais. Que voulez-vous donc que je fasse? Je ne puis ni douter du plaisir, que je sens avec la plus intime certitude, ni esperer contre ma foi que je vaincrai un plaisir, quand je sçai infailliblement par avance qu'il me va vaincre en ce moment. Voulez-vous que je démente ma foi, en esperant de vaincre ce plaisir? Ou bien voulez-vous que je travaillle à le vaincre sans aucune esperance d'y réüssir? Voulez-vous que je me tourmente

à pure

à pure perte dans le deſeſpoir d'é-viter ma chûte ? Voulez-vous que je travaille à rendre Dieu menteur, & à renverſer le ſyſtême de S. Aug. qui eſt une verité revelée ? Voulez-vous que je verifie le Moliniſme, en rendant inefficace le plaiſir ſuperieur, que nous croyons efficace par lui-même ?) Voilà ce que M. Perraut vous a dit. Voilà ce que tout Diſciple de vôtre Ecole, qui parlera de bonne foi, & qui ſuivra hardiment vos principes, ne manquera pas de vous objecter. Vous n'y répondrez jamais rien de précis & d'intelligible. L'Egliſe doit-elle tolerer un ſyſtême qui corrompt tellement les mœurs, qu'on ne peut plus en le tolerant, poſer aucune barriere de probité, de moderation & de pudeur, ſans ſe contredire groſſierement ſoi-même ? Avez-vous oublié comment les hommes ſont faits ? Dites leur que Dieu ne leur manque point, qu'il

leur donne la liberté la plus entiere, le pouvoir le plus prochain & le plus dégagé, la grace la plus suffisante & la plus proportionnée à leur foiblesse par rapport à la difficulté des vertus Chrétiennes. Montrez-leur le salut *dans la main de leur conseil.* Donnez-leur la plus ferme esperance de la victoire. Dites-leur avec S. Aug. *Qu'y a-t'il de plus heureux que vous, puisque vous avez vôtre santé dans vôtre vôlonté, comme si vous l'aviez dans vôtre main?* A peine pouvez-vous les ébranler pour leur faire desirer les vertus crucifiantes & fuïr les vices flatteurs. Que sera-ce donc, quand vous direz à un homme qui est l'unique juge de son propre sentiment, & qui sent avec une intime conviction le seul plaisir du vice en soi, qu'encore qu'il puisse d'un je ne sçai quel pouvoir vaincre ce plaisir impur, il ne le vaincra jamais? Que pouvez-vous esperer

In Ps. CII

d'un homme, qui n'espere ni ne trouve en lui-même nulle ressource pour la vertu contre le vice? Qu'y a-t'il de plus capable de décourager le genre humain, que d'éteindre tout reste d'esperance dans son cœur, & que de lui persuader qu'il sçait infailliblement par avance que sa chûte va rendre tous ses efforts inutiles? *Desperantes &c.*

Comme je vis que M. Fr. outré de dépit ne songeoit plus qu'à se retirer, j'ajoûtai ces paroles. Souffrez que je vous dise dans l'excez de ma douleur ce que S. Aug. disoit à Julien. *Obsecro te. Non sit honestior Philosophia gentium, quam nostra christiana.* Quelle honte pour la Religion si vôtre parti n'avoit point horreur d'un systême mille fois plus contagieux que celui d'Epicure? L'Evangile souffrira-t'il ce que l'idolatrie même auroit rejetté, comme indigne de la rai-

Contra Jul. l. IV. *c.* XIV. *n.* 72.

ſon & de la pudeur ? Eſperez-vous que le Vicaire de J. C. & les Evêques tolereront une doctrine plus licentieuſe, que celle qui étoit décriée parmi tous les honnêtes Payens ? Voilà le ſerpent venimeux qui ſe gliſſe parmi les fleurs. Voilà la doctrine flatteuſe qu'on oſe inſinuer dans les Ecoles depuis quelques années ſous le nom de la celeſte doctrine du ſublime Docteur de la grace. Voilà ce qu'on enveloppe ſous les expreſſions les plus éblouiſſantes. On parle ſans ceſſe de la délectation d'en haut qui eſt efficace par elle-même pour ſauver les hommes. Mais on ſe garde bien d'ajoûter que cette bonne délectation manque à preſque tout le genre humain, & que la délectation empoiſonnée d'ici-bas, n'eſt pas moins efficace par elle-même pour damner inevitablement & invinciblement preſque tous les hommes de tous les païs & de tous les ſiécles.

A peine ose-t'on nommer le plaisir comme *le seul ressort du cœur* humain, parce que ce nom est odieux à tous les hommes sages & moderez. On lui donne le nom radouci de délectation, pour éblouïr les simples, comme si toute délectation indéliberée n'étoit pas un sentiment de plaisir, & comme si la délectation corrompuë n'étoit pas un plaisir vicieux? On n'oseroit dire que le plaisir est necessitant. Mais on dit qu'il est efficace par lui-même. Ainsi *le dragon* se radoucit pour *imiter la voix de l'agneau.* On ne parle que de la doctrine de S. Aug. & de S. Thomas, quoi qu'on ne fasse qu'abuser grossierement à contre-sens de quelques mots de S. Augustin, & qu'on ne trouve dans S. Thomas aucune trace de cette délectation tant vantée. Non sans doute S. Thomas & toute l'Ecole des Thomistes n'ont jamais imaginé ce systême de Jan-

ſenius, qui renverſe toute foi, toute regle des mœurs dans la ſocieté, toute ſûreté de la vie humaine, toute police, toute pudeur. Que ne doit-on pas être prêt à faire & à ſouffrir, pour démaſquer ce monſtrueux ſyſtême? *Si nous nous taiſions, les prieres mêmes crieroient.*

M. Fremont ne ſongeoit plus à me répondre. L'indignation & l'aigreur avoient changé ſon viſage & ſa voix. On voyoit qu'il avoit de la peine à ſe retenir. Il ſortit ſans dire un ſeul mot, & ſans nous donner aucune eſperance de le revoir. J'ai ſçû neanmoins par un homme qui le voit de prés, qu'il paroit agité, incertain, occupé de nos converſations, & ſelon les apparences un peu ébranlé. Cet état eſt tres-douloureux. Il faut prier pour lui. *La verité* qui eſt ſi *douce*, comme S. Aug. le remarque, *quand*
Ep. 257. *elle menage notre foibleſſe, devient amere dés qu'elle nous guerit.* Ce

ere dit ailleurs ces grandes paro-
s. *Il n'est point utile à un homme* Ep. 238.
vaincre un autre homme ; mais il
est utile d'être vaincu par la ve-
é, pourvû qu'il y consente. Nous
vons dire à nos freres qui se
ompent avec Jansenius ce que
Augustin disoit aux Donatistes.
Vangeance que nous attendons de Ep. 105.
ieu contre vous, est qu'il détruise
vous vôtre erreur, afin que vous
ûtiez avec nous la joye de la verité.
suis &c.



XXII. LETTRE.

Recapitulation des Lettres précedentes.

JE voulus hier engager M. Fr. à revoir le livre de la correction & de la grace avec les deux ſuivants, qui en ſont une eſpece de continuation. Mais il m'arrêta d'abord en parlant ainſi. N'eſperez point qu'on tolere jamais vôtre Commentaire chimerique tant ſur le livre de la grace & du libre arbitre, que ſur celui de la correction & de la grace. Toute l'Ecole des Thomiſtes ſoûtient qu'il s'y agit d'une grace interieure & actuelle, qui eſt efficace par elle-

même sur les volontés. Un grand nombre de Molinistes mêmes ont reconnu de bonne foi qu'il s'y agit d'une grace actuelle & efficace. Vôtre explication est nouvelle, contraire à celle des Ecoles, forcée, bizarre & odieuse. Elle est inventée pour éluder toutes les preuves les plus évidentes que nous tirons du texte de S. Augustin, & pour reduire ce Pere au Molinisme le plus outré. Il est clair comme le jour, que le saint Docteur veut établir contre ses adversaires une grace interieure & efficace. Au contraire vous voulez lui faire dire qu'il ne s'agit que d'une providence pour la mort des élus. Je vous renvoye aux Thomistes & à presque toutes les Ecoles. Vous devez les refuter, avant que de venir à nous.

Souvenez-vous, lui repliquai-je, que c'est vous qui m'opposez le texte de S. Aug. pour renverser toutes les décisions de l'Eglise. Que

fais-je ? Je deffends contre vous l'Eglise en expliquant le texte de S. Aug. dans le sens le plus naturel, le plus clair & le plus litteral. Chacun n'est-il pas en droit de faire un Commentaire sur le texte du saint Docteur? Puis-je faire le mien dans un besoin plus pressant que celui de justifier contre vôtre parti tant de décisions solemnelles de toute l'Eglise ? Puis-je mieux faire que d'expliquer naturellement S. Augustin par S. Augustin ? Voulez-vous entendre ce Pere mieux qu'il ne s'est entendu lui-même ?

Vous devez, me dit M. Fr. avec âpreté, expliquer le texte de saint Aug. sur le secours *quo*, comme les Thomistes & les autres Ecoles l'expliquent. C'est une temerité insupportable, que d'oser l'expliquer autrement.

J'explique, lui repliquai-je, le texte de S. Aug. comme je le trouve clairement expliqué par saint

Thomas. Vous l'avez vû. Les Thomistes ne doivent pas trouver mauvais que je suive mot pour mot l'Ange de l'Ecole en ce point. D'ailleurs souvenez-vous, que vous refusez de croire l'Eglise sur le texte de Jansenius, parce qu'elle est, dites-vous, faillible sur tous les textes dogmatiques. Et de quel droit me demandez-vous pour quelques Ecoles particulieres par rapport au texte de S. Augustin la soûmission d'esprit que vous refusez à l'Eglise toute entiere par rapport à celui de Jansenius ? Si vous reclamez contre les décisions les plus solemnelles de l'Eglise en lui opposant la prétenduë évidence du texte de Jansenius, de quel front osez-vous m'empêcher de montrer l'évidence réelle du texte de S. Augustin contre les préjugez de quelques Ecoles en faveur de leurs opinions ? Avez-vous déja oublié ce que nous lisions l'autre jour dans

Janſenius ? Ne dit-il pas que tous les Scholaſtiques ont *bronché à chaque pas* dans la lecture de S. Auguſtin, & qu'ils ne peuvent l'entendre *ſans un miracle de Dieu tout-puiſſant* ? Voulez-vous me forcer à les croire ſur le texte de S. Aug. pendant que vous refuſez de croire l'Egliſe ſur celui de Janſenius ? De plus je ne veux nullement empêcher les Thomiſtes de chercher leur prémotion phyſique ou concours prévenant dans le texte de S. Aug. Je n'attaque en rien leur prétention. Je demeure exactement neutre entre les deux opinions d'Ecole, pour ſçavoir ſi le concours du premier moteur eſt *prévenant*, ou *ſimultanée*. Je me borne en ſimple commentateur à examiner ce que la ſeule lettre du texte exprime en toute rigueur pour établir le dogme de foi contre les Heretiques. Je démontre que la délectation de S. Aug. eſt une complai-

ſance déliberée de nos volontés. Je démontre que la certitude, avec laquelle Dieu tout-puiſſant execute ſes deſſeins par les crimes des impies, comme par les vertus des prédeſtinez, eſt une providence infaillible. Je démontre que le ſecours *quo* eſt le don de la perſeverance finale, par lequel le pelerinage finit, & la beatitude celeſte commence. Je démontre ces verités, ſans préjudice du concours de Dieu, & ſans décider, s'il eſt *prévenant* ou *ſimultanée*. Je démontre ces verités en ſuppoſant une grace interieure & actuelle de l'effet de laquelle Dieu s'aſſûre toutes les fois qu'il lui plaît. C'eſt laiſſer le Thomiſme tout entier dans ſes prétentions. Mais vous qui reclamez ſi vivement ici en faveur des Thomiſtes, & qui voulez me reduire à expliquer S. Aug. préciſement comme eux ſur le ſecours *quo*, ſuivez-vous de bonne foi leur

explication ? Oseriez-vous jurer que le secours *quo* de S. Aug. est une prémotion physique ou concours prévenant, qui est également necessaire pour les deux états de l'homme, & pour les actes les plus criminels, comme pour les vertus les plus Chrétiennes? Alors je lui lûs ces paroles de Jansenius, que nous avions déja lûës plusieurs fois. *Le secours medicinal de Dieu & la prédetermination physique sont des choses differentes en plusieurs façons... Cette prédetermination, qui est une je ne sçai quelle motion pleine de vertu, & qui a un certain être incomplet, ... est une speculation, dont je ne trouve aucun vestige dans S. Augustin... Autant que je puis le concevoir, il n'y a absolument aucun endroit de tous les écrits de S. Aug. qu'on puisse citer; & qui établisse, ni qui presente l'idée d'une telle prédetermination, comme de la grace de Jesus-Christ. On y trouve seulement certains endroits*

De grat Christi VIII. cap II.

generaux, comme quand ce Pere dit que Dieu arrache le cœur de pierre, qu'il fait que nous fassions, qu'il opere le vouloir & l'action &c.... Ces endroits montrent que Dieu incline & détermine les volontés des hommes du côté qu'il lui plaît. Mais dans tous ces textes & dans les autres semblables, IL N'Y A PAS LE MOINDRE TRAIT, *qui exprime cette prédetermination, laquelle a sa source dans la Philosophie. Ceux qui la soûtiennent ainsi, font une violence manifeste au texte de S. Augustin... Le secours de J. C. n'est en aucune façon de même. Christi adjutorium nullo modo... Cette prédetermination est comme un certain concours general de Dieu dans l'ordre surnaturel.* LE SECOURS DE J. C. N'EST NULLEMENT DE MESME. ADJUTORIUM CHRISTI NULLO PACTO.... *Le secours de J. C.* EST CAPITALEMENT OPPOSE' à cette prédetermination.... *Ceux qui la soûtiennent sont*

les Disciples d'Aristote plutôt que de S. Augustin...., Non seulement elle ne peut être prouvée par aucun témoignage de ce Pere, mais de plus elle embrouille par une incroyable confusion toute la doctrine qu'il établit par des textes innombrables..... PAR LA' TOUT LE PRINCIPE DE LA GRACE MEDICINALE DE J. C. EST RENVERSE' JUSQU'A SES FONDEMENS. Vous le voyez poursuivis-je, cette prémotion selon vôtre parti n'est pas même une *grace medicinale de Jesus-Christ*, & par consequent elle ne peut être qu'une grace Pelagienne, qui vient également du Créateur pour tous les états. Avec quelle pudeur oseroit-t'on me faire un crime de ne suivre pas l'explication des Thomistes sur le texte de S. Augustin, puisque vôtre parti la croit fausse, insoûtenable, & *capitalement opposée* à la doctrine de ce Pere? Pour moi je ne combats point comme vous, la

prémotion ou concours prévenant du premier moteur. Je laisse ce concours tout entier & à part, comme toutes les autres opinions qui sont libres dans les Ecoles. Je me borne en simple commentateur à vous démontrer, que le texte de S. Aug. ne nous presente en aucun endroit vôtre délectation indéliberée & invincible.

Il est facile, me dit M. Fremont, de ne trouver la grace efficace par elle-même en aucun texte de S. Aug. quand on l'en ôte par les évasions les plus subtiles & les plus odieuses. Ce Pere dit *qu'il est necessaire* que nous suivions nôtre délectation superieure, & vous soûtenez que cette délectation qui détermine invinciblement la volonté, est la volonté même qui se détermine sans aucun attrait invincible. Ce Pere dit que *Dieu tout-puissant incline les cœurs* comme il lui plaît, & vous soûtenez que ce

n'est qu'une providence qui fait entrer dans ses desseins les bonnes & les mauvaises volontés des hommes. Ce Pere dit que le secours *quo* ou medicinal est une grace interieure & actuelle, laquelle est necessaire à chaque acte & qui *détermine inévitablement & invinciblement la volonté* des hommes; mais vous voulez nous faire accroire que ce secours *quo* n'est que la mort qui vient enlever les élûs, & les transporter dans le ciel. Avec des explications si outrées & si contraires à toute vraisemblance, vous faites S. Aug. aussi Moliniste que Molina. Pouvez-vous esperer serieusement qu'on vous écoute ?

Je ne veux nullement, repris-je, faire S. Aug. aussi Moliniste que Molina. Mais c'est vous qui voulez le faire malgré toute l'Eglise aussi Janseniste que Jansenius. Je laisse en paix & en liberté toutes les opinions permises. Je ne rejette que

l'herefie tant de fois condamnée. Je démontre qu'elle ne trouve dans tout le texte de S. Aug. aucun mot qui la favorise. Pourquoi souffrez-vous avec tant d'impatience que je justifie ce grand Docteur, & que je vous le faisse voir uni avec l'Eglise contre les Novateurs?

Pourquoi, me dit M. Frémont, refusez-vous de nous passer la délectation indéliberée que tant de Theologiens anti-Jansenistes nous passent? Pourquoi êtes-vous si roide pour reduire le texte de saint Augustin à n'établir que la délectation déliberée?

Vous en sçavez la raison, reprisje. Vous avez vû par les textes clairs & décisifs du saint Docteur, qu'il ne parle que de l'amour qui domine dans un cœur & qui en regle les œuvres. *Quod ampliùs nos delectat, secundùm id operemur necesse est.* Les œuvres ou mœurs suivent necessairement l'amour dont le

cœur est plein. C'est ainsi que le monde entier parle, & c'est ce langage naturel du genre humain que S. Aug. a parlé. Vous avez vû Jansenius lui-même, qui avouë que c'est ainsi qu'il faut entendre le mot de délectation, quand on le prend dans son sens propre. *Quando propriè sumitur &c. Propriè dicta &c.* Cessez donc de donner des contorsions aux paroles du saint Docteur, pour les détourner à un sens impropre. Aussi-tôt vous verrez disparoître de son texte ce systême dont vous avez fait vôtre idole. D'ailleurs il est clair comme le jour que S. Augustin ne pouvoit point enseigner le Jansenisme par ces paroles *quod amplius &c.* au même temps, où il étoit de vôtre aveu dans l'erreur des demi-Pelagiens.

Comme M. Fr. repetoit sans cesse que la délectation déliberée qui est l'amour même, n'est point

le ressort qui remuë le cœur, & qui c'est le plaisir indéliberé qui meut la volonté en la faisant vouloir, je lui fis lire l'endroit où S. Aug. dit *quod amplius &c.* & où il dit ensuite, parlant des Justes, que leur délectation *est leur justice* même, c'est à dire leur bonne volonté. *Eorum justitia est.* Puis je lui fis lire ces pareles du saint Docteur. *C'est par l'amour que (l'ame) est muë, comme vers le lieu, où elle tend. Le lieu de l'ame ne consiste point dans quelque espace, que la forme de son corps occupe, mais il consiste dans la délectation, où l'ame se réjouït d'être parvenuë par l'amour. Or la délectation corrompuë suit la cupidité, & la délectation fructueuse suit la charité.* Voilà S. Aug. qui prend soin de vous avertir de ce qu'il entend par les deux délectations opposées. Elles ne précedent ni n'attirent l'amour. Au contraire c'est l'amour qui meut l'ame. La délectation est

In ps. IX.

ıne joye, une complaiſance, un repos de l'ame, qui *ſe réjouït d'être parvenuë par l'amour* en ſa place, où elle eſt unie à ce qu'elle aime. *La délectation corrompuë ſuit la cupidité, & la délectation fructueuſe ſuit la charité.* Ces deux délectations ne ſont dont point des attraits qui préviennent & qui excitent l'amour. Elles ſont au contraire la complaiſance libre de la volonté qui ſuit ſon amour dominant.

C'eſt par de ſemblables ſubtilités, me dit M. Fremont, que vous éludez tout ce que S. Auguſtin dit de la grace medicinale de Jeſus-Christ, qui donne le vouloir & l'action, au lieu que la grace de ſanté qui venoit du Créateur ne donnoit que le ſimple pouvoir, ou *poſſibilité.* *Aug. l. de gr. Chr.*

Je vous ai démontré, lui repliquai-je, que *la poſſibilité* qui étoit propoſée par Pelage comme une grace, n'étoit que *la nature* ſeule

de la volonté que le Créateur nous a donnée par nôtre création, sans nous la devoir, & qui nous rend capable de vouloir le bien. Pelage y ajoûtoit seulement le secours *de la Loi & de l'instruction* pour les hommes qui sont instruits de la Religion. S. Aug. vouloit qu'il reconnût, outre la *nature* qui consiste dans la volonté, & outre *la Loi & l'instruction*, un secours interieur de grace par lequel la volonté fut prévenuë, excitée, aidée; & qui operat la bonne action avec elle quand elle l'opere. *Pourvû*, dit le S. Docteur, que Pelage *reconnoisse*
De gr. Chrsti c. XLVII. *que le vouloir même & l'action sont aidez de Dieu & aidez en sorte que nous ne voulons & ne faisons rien de bon sans ce secours, ... il ne reste autant que je le conçois aucun sujet de controverse entre nous sur le secours de la grace de Dieu.*

Vous éludez aussi, me dit M. Fremont le livre de la grace & du libre

ibre arbitre, en soûtenant que tout e qui y est dit d'une grace toute-uissante laquelle *agit*, *opere* dans es cœurs, & les *tourne* comme il ui plaît, n'est qu'une providence jui negocie avec les volontés pour es mener à son but.

N'avez-vous pas vû, lui repliquai-je, que S. Augustin borne sa preuve dans ce livre à une comparaison où il établit la puissance de Dieu sur les volontés des prédestinez pour les vertus, comme sur celles des impies pour les crimes? Or il est clair comme le jour que S. Aug. n'a point voulu établir dans cette comparaison que Dieu se sert de l'attrait d'une délectation toute-puissante pour tourner les volontés des impies aux crimes les plus monstrueux, tels que ceux de Judas qui trahit Jesus-Christ; & des Juifs qui le crucifierent. Donc saint Augustin n'a point voulu établir par cette comparaison un attrait de

délectation toute-puissante pour tourner les volontés des prédestinez aux vertus Evangeliques. Ce Pere veut seulement établir une providence infaillible de Dieu tout-puissant, lequel *opere dans les cœurs des méchants* SOIT PAR LES ANGES BONS OU MAUVAIS, OU PAR TOUT AUTRE MOYEN semblable pour faire servir leurs crimes à l'accomplissement de ses desseins. De là il conclut que Dieu usant de la même providence *opere* aussi *dans les cœurs des élus par son Saint Esprit*, en sorte qu'ils ne fassent jamais aucun bien, sans être prévenus & aidez de cette inspiration. Mais comme la suggestion *des Anges bons ou mauvais* dont Dieu se sert pour les impies n'est point un attrait de délectation invincible, l'inspiration du *Saint Esprit* dont Dieu se sert pour les élûs n'est point aussi un attrait d'invincible délectation.

Il n'y a pas même, s'écria M.

remont, jusqu'au secours *quo*, ont vous ne vous soyez avisé de iire une grace purement exte- ieure, & une simple providence. Cette grace n'est selon vous qu'une aort toute naturelle. Elle n'opere oint dans la volonté le vouloir ieux. En verité c'est se joüer in- ignement du texte de S. Augustin, u lieu de le suivre religieusement la lettre avec toute l'admiration, ui lui est dûë.

Vous l'avez vû, repris-je; je 'ai fait que suivre mot pour mot e texte clair & décisif du saint Do- teur. Je m'y suis attaché beaucoup lus scrupuleusement qu'on ne suit a lettre du texte sacré. C'est saint Aug. lui-même qui vous crie que e secours *quo* est *l'enlevement* de 'homme *de peur que la malice ne hange son cœur &c.* Il vous crie que c'est *la grace de la délivrance.* Il vous crie que c'est *la fin par la- quelle cette vie est finie.* Il vous crie

De corr. & gr. c. XI. *n.* 29.

De don. persev. c. 1. n. 1. que par elle il n'y a *plus de peril de tomber*. Il vous crie que c'est une Ibid c. VI. n. 10. grace qu'on *ne peut perdre par aucune obstination*. Il vous crie que c'est De corr. & gr. c. XII. n. 33. par cette grace que l'homme *ne peut plus ni pecher, ni mourir, ni abandonner le bien*. C'est une grace qui n'est donnée qu'aux *Saints prédestinez*, en sorte que *la fin de cette* Ibid. c. XII. n. 34. *vie ne trouve* (leur foi) *que perseverante*. Ne dites plus que ce bienfait n'est point une grace interieure & qu'il n'opere rien sur les volontés. Il est vrai que ce bienfait n'est pas la grace actuelle du pelerinage qui est necessaire à chaque acte pieux. Il est vrai que ce bienfait est le coup d'une *mort prompte*, d'une *mort comme prématurée. Celeriore morte &c. morte quasi immatura &c.* Mais quand on examine de prés ce bienfait, on trouve qu'il est la plus interieure de toutes les graces, & la plus efficace sur les volontés. La fin du pelerinage est

le commencement de la beatitude celeste. La fin de la navigation est le repos dans le port. *La grace de la délivrance* des tentations, est la liberté parfaite, où l'on ne peut plus être tenté. Voilà la grace interieure & necessitante des Bienheureux qui commence à operer sur les volontés en ne les laissant plus à leur libre arbitre. Elle les meut *inévitablement & invinciblement* vers le bien. Elle les fixe dans l'amour suprême, par *une puissance entierement toute-puissante*. C'est une grace *inamissible* & invariable, par laquelle l'homme *ne peut plus ni pecher, ni mourir, ni abandonner le bien*. Cette grace est souverainement efficace & toute-puissante sur les volontés. Mais elle n'est pas la grace actuelle du pelerinage, parce qu'elle est précisement celle qui finit la liberté du pelerinage même, & qui commence l'impeccabilité de la patrie celeste. Ce n'est

pas moi, c'eſt S. Aug. lui-même qui vous crie cette verité. Serez-vous toûjours ſourd à ſa voix? Aprés avoir oppoſé le texte de S. Aug. à l'Egliſe entiere, qu'oppoſerez-vous enfin à ce texte qui ſe tourne lui-même contre vous avec tant d'évidence?

Demandez aux Thomiſtes, me dit M. Fremont, ſi vous êtes en droit de reduire par tyrannie toutes les Ecoles à la grace *verſatile*, qu'on nomme *congruë*, & ſi nous bleſſons la foi en ſoûtenant une grace efficace par elle-même?

La bonne foi, repris-je, ne vous permet point de mettre l'Ecole des Thomiſtes malgré elle dans vôtre parti. Vous ne pouvez point en conſcience dire que j'attaque la grace efficace des Thomiſtes. Je ne les empêche nullemet de donner à leur prémotion le nom de grace efficace par elle-même. Je me borne ici à ſoûtenir le pur dogme de foi ſur la

grace & ſur le libre arbitre, en examinant le texte de S. Auguſtin que vous m'objectez. Quant aux opinions que l'Egliſe permet dans les Ecoles, je garde une exacte neutralité entr'elles. Je laiſſe en pleine liberté les uns prétendre que le concours eſt *prévenant*, & les autres ſoûtenir qu'il n'eſt que *ſimultanée*. Mais demandez vous-même à tous les véritables Thomiſtes, s'ils admettent vôtre grace medicinale qui conſiſte dans une délectation indéliberée, ou ſentiment de plaiſir, laquelle prévient inévitablement & détermine invinciblement la volonté de l'homme, parce que cet attrait eſt plus fort pour la faire conſentir qu'elle n'eſt forte pour lui refuſer ſon conſentement. Demandez-leur s'ils admettent vôtre neceſſité *relative & partielle*. Ils ne manqueront pas de vous répondre qu'ils n'ont jamais fait conſiſter la grace dans ce

ſentiment de plaiſir qui ſeroit neceſſitant d'une neceſſité *antecedente.* Ils vous répondront qu'il n'eſt permis d'admettre au premier moment qui eſt celui de la liberté, aucune neceſſité ni *relative* ni *particelle*, & que pour le ſecond moment où la volonté commence déja à agir, & où par conſequent il ne s'agit plus de liberté pour n'agir pas, la neceſſité d'agir en agiſſant, n'eſt que purement *conſequente.* Ils vous déclareront qu'ils ſe bornent préciſement à la doctrine qu'Alvarez & Lemos ont expliquée au nom de leur Ecole devant le Siege Apoſtolique, comme nous l'avons vû. Ils proteſteront qu'ils vous deſavoüent, qu'ils vous condamnent, qu'ils ne ſe croyent Catholiques, qu'autant qu'ils ſont oppoſez au ſyſtême de Janſenius, & qu'ils ne ſouffriront jamais que leur opinion ſur la prémotion phyſique ſerve de maſque à l'hereſie de

Janſenius tant de fois condamnée.

La politique timide d'un grand nombre de Thomiſtes, diſoit M. Fremont, les a jettez dans des galimatias & dans des contradictions ridicules. Ils avoient peur de leur ombre, & croyoient qu'on les feroit paſſer pour Calviniſtes.

Il ont ſoûtenu pour ſe diſtinguer des Calviniſtes, repris-je, ce que vôtre parti n'admet point. Ils ont enſeigné outre leur prémotion une grace trés-ſuffiſante ſans être efficace, laquelle délivre & guerit ſuffiſamment la volonté de ſon impuiſſance pour le bien ſurnaturel quand le commandement preſſe. Ils ont ſoûtenu que la grace efficace eſt *offerte dans la ſuffiſante qui eſt* actuellement *donnée*. Ils ont ſoûtenu que la volonté eſt pleinement libre de ſe donner un empêchement pour ne recevoir pas la prémotion qui eſt un concours actuel, ou action déja commençante. Oſeriez-

vous jurer que vous croyez sur vôtre délectation tout ce que Bellarmin a dit sur la prémotion des Thomistes, & que le Pere Massoulié a confirmé si expressement ?

Comme M.Fr. hesitoit, j'ajoûtai ces mots. Pendant que vous ne pouvez parvenir à ressembler aux Thomistes, vous ne pouvez éviter une affreuse ressemblance avec Calvin. D'un côté cet Heresiarque admet autant que vous l'exemption de la contrainte, l'exemption de la necessité totale & absoluë, *l'action* de la volonté, son *élection* entre deux partis, enfin *le libre arbitre* même, pourvû qu'on leve tout équivoque. D'un autre côté vous admettez autant que lui la délectation indéliberée qui est inévitable & invincible. *Impressô*, dit Calvin, *delectationis affectu &c. Quia*, dit-il encore, *delectatione & proprio appetitu movetur.* Les Thomistes ont-ils tort de desa-

Instit. l. II. *c.* 2. *n.* 14.

L. III. *contra Pigh.*

voüer & de condamner un ſyſtême qui eſt préciſement celui de la délectation neceſſitante de Calvin ?

La doctrine de Calvin ſur l'efficacité invincible de la grace, diſoit M. Fremont, n'eſt point nommement condamnée.

Janſenius, repris-je, a eu honte & horreur de lui reſſembler. Il a fait tous ſes efforts pour cacher cette monſtrueuſe reſſemblance. mais ſes efforts n'ont ſervi qu'à démontrer ce qu'il a voulu déguiſer.

Nous avons pour nous la tradition de tous les ſiécles, diſoit M. Fremont, puiſque tous les ſiécles ont reconnu S. Aug. pour le ſublime Docteur ſur la grace.

Vous n'avez, lui repliquai-je, aucun veſtige de tradition en aucun temps. J'en prends pour Juge Janſenius même. Les quatre premiers ſiécles n'ont de ſon aveu que des *embrouillements inexplicables.*

La plûpart des Grecs dans tous les siécles suivants *ont été si malheureux qu'il a fallu un grand travail* pour les justifier *sur les erreurs, où ils sont tombez au moins quant au langage.* Voilà tout l'Orient qui paroît Pelagien, si on en croit Jansenius. Pour l'Occident vous ne sçauriez trouver depuis le quatriéme siecle jusqu'au douziéme aucun Auteur grave distingué de S. Augustin, qui ait enseigné ce systême des deux délectations invincibles. D'ailleurs Jansenius avouë que toutes les Ecoles sont unanimement opposées à cette doctrine depuis environ cinq cens ans. *Quamvis refragantibus Scholasticis universis.* Si vous vous vantez d'avoir acquis quelque possession des Ecoles depuis le temps de Jansenius, je vous répondrai qu'il n'y a rien de plus honteux qu'une date si nouvelle & si odieuse. De plus n'est-ce pas précisement en ces temps-là que

toute possession vous est ôtée plus que jamais par la condamnation expresse des Ecoles-mêmes ? Enfin n'est-ce pas le temps où l'Eglise vous a foudroyez par tant d'anathemes ?

Nous revenons toûjours à S. Augustin, disoit M. Fr. On ne peut errer avec lui.

On peut l'expliquer tres-mal, repris-je, & c'est ce que vous faites. Calvin l'avoit expliqué comme vous, & l'Eglise a condamné vôtre commune explication. D'ailleurs vous venez d'entendre le S. Docteur, qui vous desavouë, qui vous refute, qui vous condamne, qui ne vous laisse aucune ressource. Il me semble même que je l'entends vous parler ainsi. (Pourquoi m'imputez-vous ce systême où vous supposez que *le plaisir est le seul ressort qui remuë le cœur* de l'homme ? Vous me faites dire contre ma pensée, & malgré mon texte, que tout

homme passe sa vie entre deux plaisirs, dont l'un est tres-rare pour la vertu, & l'autre presque universel pour le vice. Vous me faites ajoûter que celui de ces deux plaisirs opposez qui se trouve actuellement plus fort que l'autre prévient inévitablement & détermine invinciblement la volonté. C'est me faire enseigner que presque tout le genre humain est invinciblement déterminé à tous les vices les plus monstrueux par un plaisir qui est tout-puissant sur les volontés. Voilà ce que Epicure auroit rougi de dire. Voilà ce qui ne laisse parmi les hommes aucune ressource ni de vigilance, ni de priere, que dis-je, ni de probité, ni de police, ni de pudeur. *Desperantes &c.* Cessez de deshonorer par un systême si contagieux, la Religion chrétienne & les ouvrages que j'ai faits pour la deffendre contre ses ennemis.)

A ces mots je demeurai dans le
ilence pour voir ce que M. Fr. me
épondroit. Mais je le vis ſombre,
riſte, agité, ſilentieux. Enfin il
ne dit ces paroles. Je vois bien
ue vous avez pris un parti de roi-
leur & d'extremité. Vous n'ad-
nettez aucun temperament pour
a paix. Vous voulez reduire tout
u Moliniſme. Vous ne ſouffrez
ucune grace efficace par elle-mê-
ne. A cette condition ſi dure & ſi
ntolerable, nous ne pouvons nous
éünir à vous. Nous ne ferons ja-
nais un ſchiſme. Mais nous le
ouffrirons, & vous le ferez.

Vous ſçavez bien, repris-je dou-
cement, que je veux laiſſer toutes
es Ecoles en paix & en liberté ſur
eurs opinions. Je demeure neutre
entr'elles, & je ne veux que ſauver
a ſubſtance du dogme de foi. Soyez
Thomiſte tant qu'il vous plaira. Je
ne vous troublerai jamais. Soûte-
nez même vôtre délectation, pour-

vû qu'elle ne soit pas plus forte que la volonté, & que la volonté ait des forces proportionnées pour lui pouvoir refuser son consentement. *Posse dissentire*. Je vous laisserai en repos. Mais si vous voulez éluder le Concile de Trente & les Constitutions du S. Siege, en établissant avec Jansenius un sentiment de plaisir qui soit inévitable & invincible à la volonté, en ce qu'il aura plus de force pour la faire consentir, qu'elle n'en a pour refuser son consentement, *non posse dissentire*, je ne puis être d'accord avec vous. Pouvez-vous dire que je prends un parti de roideur & d'extremité quand je me borne à sauver la foi, sans attaquer aucune opinion d'Ecole? Dieu m'est témoin que je voudrois dans la conduite user d'une douceur & d'une patience sans bornes pour menager les esprits & pour les ramener peu à peu. Mais en laissant une liberté

entiere

entiere à toutes les opinions permises dans les Ecoles, je n'admettrois aucun temperament ni negociation sur le dogme de foi. Rien n'est si funeste qu'une fausse paix.

Je comprends, dit M. Fremont, à quoi aboutit cette douceur tant vantée. Vous voulez nous traiter doucement, pourvû que vous nous meniez jusqu'à vôtre but, qui est d'abjurer la grace efficace par elle-même. Vous n'y parviendrez jamais.

Je ne veux point parvenir, lui repliquai-je, à vous faire abjurer la grace efficace par elle-même. Ne dites-vous pas sans cesse que toute l'Ecole des Thomistes soûtient cette grace, en soûtenant sa prémotion? Soûtenez-la comme eux. Je ne vous la ferai point abjurer. Je demeurerai en paix avec vous. Allons plus loin. Voulez-vous soûtenir vôtre délectation indéliberée? Je vous la laisserai soû-

tenir, quoi qu'elle renferme de tres-dangereuses absurdités, mais c'est à condition que vous ne la ferez point invincible à la volonté, & plus forte pour attirer son consentement, que la volonté n'est forte pour le lui refuser. *Non posse dissentire.* En un mot je vous passe tout, excepté la grace necessitante sous le nom d'efficace. Ce n'est donc pas moi qui veux par une douceur affectée vous faire abjurer la grace efficace par elle-même. C'est vous qui ne serez content de rien, à moins que vous ne me meniez insensiblement par vos tours insinuants jusqu'à vôtre but, qui est de faire passer la grace necessitante sous le nom radouci d'efficace par elle-même.

Je ne demande qu'un temperament entre les deux extremités, disoit M. Fremont.

Vous demandez, repris-je, un temperament dans un point indi-

visible, où vous sçavez bien qu'il n'y en peut avoir aucun. Il n'y a aucun milieu entre une volonté actuellement aussi forte que l'attrait pour pouvoir lui refuser son consentement, & une volonté actuellement moins forte que l'attrait, & par consequent trop foible pour pouvoir lui refuser d'y consentir. Il est clair comme le jour que ce point est indivisible. C'est se joüer de Dieu & des hommes, que d'y chercher un temperament. C'est ainsi que S. Athanase crioit contre tous les temperaments captieux des Ariens, parce qu'il ne peut y avoir aucun milieu entre le Verbe créateur, & le Verbe simple créature.

Le milieu, que je vous propose, disoit M. Fremont, est la necessité partielle & relative.

Ce milieu, lui repliquai-je, est une dérision de la foi, & non un milieu réel. Si la volonté se trouve neces-

sitée relativement à la superio
de force qui est dans la délectati
cette necessité relative est tou
que Luther & Calvin ont préte
de plus outré. Les Protestant
ront contents & victorieux de
glise, s'il est vrai que la volo
moins forte que la délectatio
trouve dans une impuissance rel
ve de lui refuser son consentem
Non posse dissentire. Les Thomi
infiniment éloignez d'adme
cette necessité relative & parti
des Protestants, n'ont admis a
toutes les autres Ecoles qu'une
cessité purement *consequente*,
bornant l'attrait au second
ment où il ne s'agit plus d'au
peril pour la liberté, parce que
tion est alors déja commençan

Nous ne faisions plus M. Fr
moi, que repeter des raiso
mens qui avoient été déja sou
développez. Enfin je lui dis
paroles. Tout se reduit de v

propre aveu au point unique, indivisible, & essentiel de la necessité partielle & relative. Il s'agit de sçavoir si l'attrait de la délectation est invincible & superieur en force à la volonté, ou si la volonté aussi forte que l'attrait peut lui refuser son consentement. Si on admet cette necessité relative qui resulte de la superiorité des forces de l'attrait, non seulement Jansenius, mais encore Calvin & Luther même sont victorieux de toute l'Eglise. En ce cas on ne peut plus trouver d'heresie que dans la monstrueuse chimere de la necessité totale & absoluë. En ce cas ni Jansenius, ni Calvin, ni Luther n'ont jamais enseigné l'heresie sur la grace contre la liberté. En ce cas le livre de Jansenius a été condamné avec une injustice criante, puisque tout son texte rejette avec évidence la necessité totale & absoluë pour se borner exactemeut à la ne-

ceſſité partielle & relative. En ce cas le Janſeniſme n'eſt qu'un fantôme ridicule, que l'Egliſe pourſuit follement depuis prés d'un ſiecle. En ce cas l'Egliſe ne peut être excuſable ſur la queſtion de droit que par l'erreur de fait où elle eſt tombée ſur le Livre, qu'elle a condamné mal-à-propos. En ce cas il faut dire qu'elle n'a jamais pû appercevoir pendant tant d'années dans ce Livre, ce qui y ſaute aux yeux dans toutes les pages. En ce cas ſa déciſion eſt Pelagienne en termes formels, puis qu'elle eſt formellement contradictoire à un texte ; qui eſt auſſi pur que celui de S. Auguſtin, & qui n'exprime que le dogme de foi. Au contraire rejettez la neceſſité partielle & relative ; ſoûtenez que l'attrait n'eſt point plus fort que la volonté, & qu'elle eſt aſſez forte pour lui refuſer ſon conſentement, *poſſe diſſentire*. En un moment vous faites diſparoître la que-

ſtion de fait, vous reduiſez tout à celle de droit, qui eſt déja décidée. Vous juſtifiez l'Egliſe, vous réalizez, vous fixez le Janſeniſme, & vous ne trouvez que trop de vrais Janſeniſtes.

Que voulez-vous exiger de tous ces Janſeniſtes, me dit M. Fr.

Je ſouhaite, repris-je, pour eux ce que S. Leon ſouhaitoit pour les Pelagiens. Qu'on *les engage*, diſoit-il, *à une correction de leur doctrine qui puiſſe leur être utile & ne nuire à perſonne. Qu'ils condamnent par des déclarations déciſives les Auteurs de leur ſuperbe opinion; qu'ils déteſtent tout ce que l'Egliſe y a rejetté avec horreur; qu'ils embraſſent tous les jugemens des aſſemblées, que l'autorité du Siege Apoſtolique a confirmées, pour détruire cette hereſie; qu'ils proteſtent par des écrits faits de leur propre main dans les termes les plus clairs & les plus abſolus, qu'ils reçoivent tout ce qui eſt décidé. Qu'on*

S. Leo m. Ep. 86. ad Aquil. Episc.

ne trouve dans leurs paroles rien d'obſcur, rien d'ambigu. Nous ſçavons que leur artifice ſe tourne à croire qu'ils ont mis à couvert tous leurs ſentimens, par la moindre parcelle de leur pernicieux dogme, qu'ils ont ſouſtrait du nombre des erreurs qui meritent d'être condamnées.

A ces mots M. Fr. s'échauffa contre moi. Vôtre douceur feinte, me dit-il, n'eſt qu'un artifice pour nous rendre odieux. D'ailleurs vous voudriez uſer des cenſures pour extorquer les ſermentsles plus faux contre la celeſte doctrine de S. Auguſtin.

Dés que je remarquai ſon aigreur, je m'arrêtai en lui diſant ces mots de S. Auguſtin. *Voilà ce que nous diſons. Que* tous vos amis *prient afin qu'ils comprennent, & qu'ils ne diſputent point pour ne comprendre jamais.... Voilà ce que nous diſons. Qu'ils écoutent, & qu'ils ne conteſtent pas. Qu'ils ſoient éclairez, & qu'ils*

Aug. ad Bonif. contra 2. ep. Pelag. l. III. c. II. n. 2. & n. 3.

& qu'ils ne nous calomnient point. Ecce quod dicimus. Orent ut aliquando intelligant. Non litigent, ut numquam intelligant.... Ecce quod dicimus. Intendant, & non contendant. Illuminentur & non calumnientur.

Je ne sçai point quelle impression firent ces paroles du S. Docteur sur M. Fremont. Il se retira sans nous promettre son retour. Il y a déja trois jours que je n'entends plus parler de lui. Je prie souvent Dieu afin qu'il le détrompe. C'est un homme d'un esprit facile & penetrant. Il me paroît regulier, austere, desinteressé. Mais il est vif dans ses préventions, dédaigneux pour les pensées d'autrui, passionné pour ses amis, & né pour soûtenir un parti par le talent qu'il a pour l'intrigue. Il faut un miracle de grace pour rendre un tel homme doux & humble de cœur. Je suis &c.

CON-



CONCLUSION.



Ous voyez, mes tres-chers freres, que nous avons recours à tout ce qui peut soulager le Lecteur, & lui rendre la verité plus familiere. Nous venons de parler par des especes de paraboles, pour nous proportionner au besoin du troupeau. Vous avez vû les principales subtilités d'un parti qui est ingenieux pour s'éblouïr lui-même en éblouïssant le public. Ce parti vante sans cesse le texte de S. Aug. Mais ce Pere ne leur dit-il pas que *le texte d'aucun Saint & docte Ecrivain ne peut être comparé avec l'autorité des* De grat. Christi c. XLIV. n. 47.

Ecritures canoniques? Mettons neanmoins pour un moment, & contre la regle inviolable, la parole d'un homme au même rang que celle de Dieu. Ce parti ne sçait-il pas que l'Eglise ne souffre point que ses enfans expliquent le texte sacré selon leur prétenduë évidence & indépendamment du sens précis auquel elle le fixe? Comment peut-il donc se flatter jusqu'à croire que l'Eglise souffrira que ses enfans expliquent le texte de S. Aug. selon leur prétenduë évidence, & indépendamment du sens précis auquel elle le borne en l'approuvant? A parler en toute rigueur ce n'est pas ce texte pris en soi, mais c'est le sens que l'Eglise y croit voir, qui est autorisé par son approbation. Or qui peut sçavoir le sens & la pensée de l'Eglise, si ce n'est l'Eglise elle-même? Tout se reduit donc à la pensée de l'Eglise qu'on doit lui demander avec la plus humble doci-

ité, au lieu de prétendre lui faire a loi par le texte de ce Pere, & de vouloir se servir du prétexte de son approbation pour éluder ses jugemens. *L'Ecriture même ne s'explique point par une interpretation particuliere* de l'Esprit humain. Encore moins doit-on expliquer ainsi un texte, dont toute l'autorité est bornée au seul sens que l'Eglise a l'intention d'y approuver. Le texte du S. Docteur a sans doute comme celui de l'Apôtre, *des endroits difficiles à entendre*, que les hommes prévenus *détournent en de mauvais sens, & dont ils abusent... à leur propre ruine.* C'est ainsi que Luther, Calvin, & tous les Protestants en ont abusé. C'est ainsi que Jansenius s'est trompé dans la lecture de ce texte. Plût à Dieu que les Disciples de Jansenius voulussent apprendre humblement de l'Eglise quel est le sens pur & temperé qu'elle approuve dans ce tex-

Petr. ep. II.

Petr. ep. II.

te. Plût à Dieu qu'*un amour passionné de leur opinion ne leur fit point compter pour rien* ce qui détruit leurs préjugez. *Utinam non negligenter adtenderent, nec suæ sententiæ amore nimio præterirent.* Alors ce seroit l'Eglise qui décideroit seule pour expliquer le texte de S. Augustin comme pour expliquer celui de l'Ecriture, & les particuliers se borneroient à écouter leur sainte Mere pour en recevoir le sens approuvé.

De grat. Christi c. XLII. n. 46.

Mais allons plus loin. Où est donc cette évidence tant vantée du texte de ce Pere ? Elle se tourne contre ceux mêmes qui osent l'opposer à l'Eglise pour éluder ses décisions. Ce parti si triomphant prend sans cesse une providence infaillible qui arrange les biens & les maux pour un attrait de délectation invincible. Il prend la mort qui finit le pelerinage d'ici-bas & qui commence la celeste beatitude pour la grace interieure qui est ne-

cessaire à chaque acte pieux pendant le cours du pelerinage. Toutes les fois que S. Aug. dit que Dieu donne le bon vouloir, qu'il fait que *nous fassions*, qu'il *agit dans les cœurs*, qu'il *opere le vouloir & l'action*, ce parti s'imagine voir par tout sa délectation toute-puissante. En vain le S. Docteur l'avertit que ces expressions signifient seulement que Dieu *donne de tres-grandes forces à la volonté. Præbendo vires efficacissimas voluntati.* En vain il leur represente que Dieu *donne.... en ce qu'il aide. Dat cùm adjuvat &c.* Que Dieu appelle l'homme *en la maniere qu'il sçait être congruë, afin qu'il ne rejette point son attrait &c. En sorte neanmoins qu'il ne lui ôte point son libre arbitre* par un attrait plus fort que sa volonté. *Quomodo scit congruere &c. Non sic tamen ut eis adimat liberum arbitrium &c.* En vain ce Pere crie que c'est ainsi qu'il faut accor-

Quelque Sçavant veut-il vous attirer dans le piege de la curiosité? Vous promet-il la science du bien & du mal dans le fruit deffendu? Fermez l'oreille à la voix flatteuse de l'enchanteur. Répondez lui. *Si quelqu'un enseigne* en secret *autrement* que l'Eglise *n'enseigne* en public, *& s'il n'acquiesce point aux paroles saines, il est superbe, il ne sçait rien*, quoi qu'il paroisse sçavoir tout. *Il languit autour des questions & dans des combats de paroles.... Si quelqu'un paroît contentieux, une telle coûtume n'est ni la nôtre, ni celle de l'Eglise de Dieu.*

1. *ad Tim.* c. VI. *v.* 3. *& seq.*

1. *Cor.* 11. 16.

Si des femmes vaines & passionnées veulent décider sur le texte de S. Augustin, representez-leur doucement le souvenir des bienseances de leur sexe, qu'elles ignorent autant que les dogmes de Theologie. Dites-leur ces paroles de l'Apôtre. *Que les femmes se taisent dans l'Eglise. Il ne leur est point permis de*

1. *ad cor.* c. XIV. *v* 34. *& seq.*

parler, mais elles doivent être soûmises.

Si des esprits temeraires critiquent les décisions de l'Eglise, dites-leur ces fortes paroles de Tertulien. *Ce qui nous sauve est la croyance & non le raisonnement sur les Ecritures*, encore moins sur le texte de S. Aug. *Le raisonnement ne vient que de curiosité.... Il faut que la curiosité cede à la croyance, & la gloire* de la science *au salut.... Ne sçavoir rien de contraire à la regle*, que l'Eglise nous donne, *c'est sçavoir tout.* S'ils vous déclarent qu'ils ne peuvent abandonner leur necessité *relative & partielle*, parce qu'elle resulte visiblement de la délectation invincible, qu'ils croyent voir dans le texte de S. Aug. Répondez-leur ces paroles du S. Docteur, qu'ils se vantent de suivre. *Pour moi je ne croirois pas l'Evangile même, si je n'y étois déterminé par l'autorité de l'Eglise Ca-*

Præscr.

Contra ep. fund. c. 5. n. 6.

tholique. Voilà la plus simple, la plus courte & la plus décisive de toutes les controverses.

Il est vrai qu'on doit menager avec une douceur infinie ceux qui sont pleins de ces faux préjugez, sur tout quand ils *sont sans aigreur & sans obstination, quand ils ne sont point les auteurs de la fausse doctrine, quand ils n'ont fait que la recevoir de leurs parents*, ou amis, *quand ils cherchent la verité avec précaution & empressement, enfin quand ils sont prêts à se corriger, dés qu'ils l'auroient découverte.* De tels hommes croyent ce qui est une heresie, sans avoir le cœur heretique. On ne peut avoir trop d'égards, & de menagemens pour des personnes si estimables. Mais il y a tres-peu d'hommes assez solidement instruits, pour travailler utilement à les détromper. Il faut moins esperer que craindre de soi, quand il s'agit de resister à la se-

Aug. ep. XLVII. ad Glor. & Eleus.

duction, & d'en délivrer autrui.

Ceux mêmes qui sont en état de détromper le prochain, ne doivent entreprendre de le faire que peu à peu avec beaucoup de delicatesse & de dexterité. Deffiez-vous *du zéle amer*. Ce qui pique l'orgueil ne corrige presque jamais. *La colere de l'homme n'opère point la justice de Dieu*. Il faut épargner à nos freres la dangereuse tentation de la mauvaise honte, & du dépit de succomber. Les hommes, dit S. Augustin, *ont coûtume de chercher des évasions, pour cacher leur impuissance de répondre, parce qu'ils sont plus jaloux de la gloire de la dispute, que de la verité.... Ne vous occupez que d'un seul objet, qui est d'éviter tout desir de vaincre, afin que Dieu vous soit propice dans cette recherche*. L'humble priere est aussi utile que la dispute est dangereuse. Soyez recüeillis, doux & pacifiques. Aimez Dieu, & sa ve-

Ep. 238. ad Pasc.

rité se fera aimer en vous. Edifiez vos freres, appaisez leur amour propre irrité. Faites-leur entendre qu'il s'agit non de disputer vainement sur l'efficacité de la grace, mais de ceder à la grace pour se laisser instruire par l'Eglise, comme de petits enfans. Ce qui doit augmenter la crainte de la seduction, c'est qu'on ne la craint pas assez. On voit des hommes qui vivent avec nous dans le sein de l'Eglise. Ils sont reguliers, severes & zélez contre le relâchement. On ne se deffie point d'eux, comme on se deffie des societés déja separées de nôtre Communion. On leur prête l'oreille. On leur entend dire que le Jansenisme n'est qu'un fantôme formé tout exprés pour persecuter les Disciples de S. Augustin, qu'ils croyent tout ce que l'Eglise a décidé, qu'il ne s'agit d'aucun point de foi, qu'il n'est question que *d'un fait de nulle importance* sur un livre

que personne ne lit, & qu'ils ne cessent point depuis 70. ans de demander qu'on leur montre précisément l'erreur qu'on veut leur faire condamner, sans qu'ils ayent jamais pû l'obtenir. Voilà le *discours contagieux*, qui *gagne comme la gangrene*. Vous avez vû combien l'erreur qu'ils nomment imaginaire est réelle & manifeste. Vous avez vû que l'Epouse du Fils de Dieu ne court point follement aprés un fantôme d'heresie. *Priez, veillez*, mes tres-chers Freres, *de peur que vous n'entriez en tentation* contre la Foi.

Nous ne pouvons nous resoudre à finir un si long ouvrage, sans exprimer nôtre douleur par les paroles de S. Aug. aux personnes pieuses & dignes de respect, qui peuvent être éblouïes du systême de Jansenius, parce qu'on le leur déguise sous le beau nom de grace efficace. *Faut-il voir encore durer ces*

Apostolique, dont vôtre beatitude augmente l'éclat par une nouvelle lumiere. Ad Sedem Apostolicam quam beatus illustras.

Donné à Cambray le 1. Janvier 1714.

† FRANCOIS ARCH. DUC DE CAMBRAY.

Par Monseigneur.

STIEVENARD SECRET.

TABLE

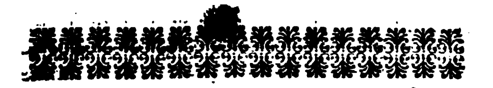


TABLE.

PREMIERE PARTIE.

AVertissement qui contient le dessein de cette Instruction Pastorale.

PREMIERE LETTRE. Sur ce que l'heresie, qu'on nomme le Jansenisme n'est point un fantôme.

II. LETTRE. Sur la conformité de Jansenius avec Calvin.

III. LETTRE. Sur la necessité partielle, relative, changeante, morale & improprement dite des Jansenistes.

IV. LETTRE. Sur le pouvoir separé de l'acte.

V. LETTRE. Sur le texte de S. Augustin par rapport au systême de Jansenius touchant les deux délectations indéliberées.

VI. LETTRE. Continuation sur le texte de S. Augustin par rapport au systême des deux délectations.

SECONDE PARTIE.

VII. LETTRE. Sur le livre de S. Augustin intitulé de la grace de Jesus-Christ.

VIII. LETTRE. Sur le livre de S. Augustin de la grace & du libre arbitre.

IX. LETTRE. Sur le livre de la correction & de la grace pour expliquer le secours que S. Augustin nomme *quo*.

X. LETTRE. Qui est la seconde sur le livre

de la correction & de la grace de S. Augustin, & sur le secours que ce Pere nomme *quo*.
XI. LETTRE. Qui est la troisiéme sur le livre de la correction & de la grace de saint Augustin, & sur le secours que ce Pere nomme *quo*.
XII. LETTRE Sur la prémotion des Thomistes.
XIII. LETTRE. Continuation sur la prémotion des Thomistes.
XIV. LETTRE. Sur l'accord de la grace avec la liberté.

TROISIE'ME PARTIE.

XV. LETTRE. Sur la nouveauté du systême de Jansenius qui n'a aucune apparence de tradition.
XVI. LETTRE. Continuation sur la nouveauté du systême de Jansenius.
XVII. LETTRE. Explication des consequences du systême de Jansenius contre les bonnes mœurs.
XVIII. LETTRE. Continuation des consequences du systême de Jansenius contre les bonnes mœurs.
XIX. LETTRE. Maximes de Jansenius tirées de son systême sur la maniere dont chacun doit se conduire dans les tentations.
XX. LETTRE. Renversement des bonnes mœurs dans le systême le plus mitigé des deux délectations invincibles.
XXI. LETTRE. Comparaison du systême de Jansenius avec celui d'Epicure
XXII. LETTRE. Récapitulation des Lettres précedentes.
Conclusion.

ER-

ERRATA

DE LA PREMIERE PARTIE.

AVERTISSEMENT.

Page XXIII. *ligne* 15. ceux, *lisez* les hommes.
page XXV. *ligne* 11. aux fonds, *lisez* au fond.
page XXX. *ligne* 17. & des, *lisez* & de.

PREMIERE LETTRE.

page 9. *ligne* 10. ſçaurons, *liſez* ſauvons.
page 47. *ligne* 19. *effacez*, ainſi.

SECONDE LETTRE.

page 55. *ligne* 20. exempté, *liſez* exempte.

TROISIE'ME LETTRE.

page 12. *Mettez en marge.* Luther de ſervo arb. p. 442.
page 28. *ligne* 15. une, *liſez* un.

QUATRIE'ME LETTRE.

page 28. *ligne* 13. le, *liſez* les.
page 46. *à la marge*, De gr. & lib. arb., *liſez* De lib. arb.
page 55. *ligne* 11. qu'elle nomme, *liſez* qu'elles nomment.
page 56. *ligne* 18. viens, *liſez* vient.
ibid. *ligne* 20. répond, *liſez* répondit.

CINQUIE'ME LETTRE.

page 17. *ligne* 9. J'admet, *liſez* J'admets.
page 20. *lig.* 13. involontairé, *liſ.* involontaire.

SIXIE'ME LETTRE.

page 17. *ligne* 1. & 2. par le ſecours de la volonté, *liſez* par le ſecours de la grace.
page 46. *ligne* 8. & 9. *effacez*, & que nous parlerions du Thomiſme.

ERRATA

DE LA SECONDE PARTIE.

SEPTIE'ME LETTRE.

Page 8. *ligne* 22. voir, *liſez* vouloir.

NEUVIE'ME LETTRE.

page 19. *ligne* 25. veuillent, *liſez* veulent.

DIXIE'ME LETTRE.

page 22. *ligne* 23. N'avez-vous pas vû, *lisez* Ne sçavez-vous pas.

page 23. *ligne* 4. N'avez-vous pas vû, *lisez* Ne sçavez-vous pas.

ONZIE'ME LETTRE.

page 50. *ligne* 2. qu'ils, *lisez* ils.

TREIZIE'ME LETTRE.

page 24. *ligne* 24. Thomiste, *lis.* Thomisme.

page 52. *l.* 13. proportionné, *lis.* proportionnée.

QUATORZIE'ME LETTRE.

page 7. *ligne* 15. l'une est, *lisez* la volonté libre est celle qui est.

page 34. *ligne* 15. doit, *lisez* dois.

ERRATA

DE LA TROISIE'ME PARTIE.

QUINZIE'ME LETTRE.

page 43. *ligne* 25. prouvé, *lisez* prevû.

page 18. *l.* 23. ni obscurcit, *lisez* ni n'obscurcit.

SEIZIE'ME LETTRE.

page 21. *ligne*. 24. étudioit, *lisez* étudiât.

page 41. *ligne* 19. décisions ce, *lis.* décisions le.

page 53. *ligne* 24. précedente, *lisez* précedents.

DIX-SEPTIE'ME LETTRE.

page 15. *ligne* 19. toutes les fois, je *lisez* toutes les fois que je.

DIX-HUITIE'ME LETTRE.

page 17. *ligne* 3. méprisez, *lisez* méprisé.

page 25. *ligne* 13. & 14. rendre, *lisez* resoudre.

DIX-NEUVIE'ME LETTRE.

page 30. *ligne* 18. qu'on ait, *lisez* qu'on n'ait.

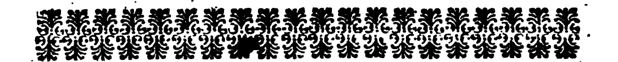
VINGTIE'ME LETTRE.

page 26. *ligne* 1. fondre, *lisez* fonder.

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

page 26. *ligne* 18. tout, *lisez* toute.

PRI-



PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra SALUT. Nôtre chèr & bien-amé Cousin *François de Salignac de la Motte Fenelon Archevêque Duc de Cambray, Prince du saint Empire*, Nous ayant fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir, tous les *Breviaires, Diurnaux, Messels, Rituels, Antiphoniers, Manuels, Graduels, Processionnaux, Epistoliers, Pseautiers, Directoires, Heures, Catechismes, Ordonnances, Mandemens, Statuts, Synodaux, Lettres Pastorales, & Instructions à l'usage de sondit Diocese*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de continuation de Privilege sur ce necessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter ledit Sieur Archevêque, & empêcher que lesdits ouvrages ne puissent être imprimez par autres Libraires ou Imprimeurs, que par celui qu'il aura choisi, en telle forme, marge, caracteres, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparement, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de dix années consecutives, *à compter du jour de la date desdites Presentes : Faisons deffenses à toutes* sortes de personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obeïssance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ou faire vendre, debiter ni contrefaire lesdits Livres, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sans la permission expresse, & par écrit, dudit Sr. Archevêque, ou de ceux qui au-

ront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sr. Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'Impression desdits Livres sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs; en bon papier & en beaux caractéres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de les exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Sr. Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foi soit ajoûtée, comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le dix-septiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cens quatorze, & de nôtre Regne le soixante-onziéme. *Signé*, Par le Roy en son Conseil. MOURET.

Il est ordonné par l'Edit de Sa Majesté de 1686. & Arrest de son Conseil, que les Livres dont l'Impression se permet par chacun des Privileges, ne seront vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Regi-

Registré sur le Registre N. 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris page 76[illegible]. N. 1250. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 13. Août 17[illegible] A Paris le 26. Mars 1714. Signé, Robustel, Syndic.

Ledit Seigneur [illegible]que a choisi pour son Imprimeur Nicolas-Joseph Douilliez Libraire de Cambray, pour s'en servir tant qu'il le jugera à propos, & non autrement.

